



Des clés pour penser la durabilité et
l'expansion des innovations agricoles au Sahel

RAPPORT DE L'ATELIER



Table des matières

INTRODUCTION	3
A) Contextualisation du projet DISSEM-INN	3
B) Etat de la capitalisation	4
C) Présentation de l'atelier	6
1. Objectifs	6
2. Déroulé	7
I. PRÉSENTATION DE LA GRILLE ET APPLICATION PRATIQUE	8
A) Problématisation	8
1. La « problématique <i>DeSI</i> » : pérennisation et changement d'échelle	8
2. Deux postulats et une interrogation	8
3. Trois hypothèses	9
B) Cadrage théorique	11
1. Présentation générale	11
2. La pérennisation	12
3. Le changement d'échelle	14
C) Opérationnalisation du cadre	16
1. Approche méthodologique	16
2. Animation des séances et résultats visés	22
II. MISE EN PRATIQUE DE LA GRILLE PAR LES PROJETS	27
A) Sur le concept <i>DeSI</i>	27
1. Résultats des analyses	27
2. Discussion des résultats obtenus	30
B) Sur la pérennisation	31
1. Analyse de l'état actuel de pérennisation des innovations	32
2. Analyse des actions de renforcement envisagées pour la pérennisation des innovations	36
A) Sur le changement d'échelle	38
1. Méthodologie du traitement des données quantitatif et qualitatif sur les germes de dissémination	38
2. Résultats obtenus au regard des hypothèses formulées par la grille	43

III. PERSPECTIVES DE CAPITALISATION 56

A) La pertinence et les améliorations de la grille	56
1. Discussion de la grille	56
2. Pistes d'amélioration de la grille	60
B) Les modalités possibles d'utilisation de la grille	63
1. Sur le montage	63
2. Sur la mise en œuvre	64
3. Sur la valorisation	64
C) L'atelier de synthèse pour donner suite à la réflexion	65
1. Présentation des innovations : le Forum des itinéraires de changement des innovations DeSI	65
2. Restitution des connaissances transversales et témoignages	66
3. Perspectives de plaidoyer	67

CONCLUSION 67

A) Synthèse des résultats : réponses aux hypothèses formulées	67
1. Dimensions de l'innovation et leur lien avec la pérennisation	67
2. Sur le changement d'échelle (vérification des hypothèses 2 & 3)	68
B) Evaluation de l'atelier	71
1. Sur les résultats obtenus	71
2. Sur le déroulé de l'atelier	72
C) Perspectives	73
1. Perspectives de capitalisation	73
2. Organisation de l'atelier de synthèse	75

LISTE DES ANNEXES 76

Introduction

A) Contextualisation du projet DISSEM-INN

Financé par l'AFD et coordonné par le Cirad, le projet « *Dissémination des innovations en zone sahélienne (DISSEM-INN)* » porte sur un ensemble de huit projets¹ mis en œuvre dans le cadre de l'initiative européenne DeSIRA² et se déroulant au Sahel. Ces projets visent à développer des systèmes agroalimentaires durables et résilients au changement climatique en misant sur l'innovation, chacun dans des domaines spécifiques (amélioration variétale, agroécologie, bioénergies, élevage, irrigation, santé). DISSEM-INN a pour objectif de produire des connaissances à partir de l'expérience de ces projets, par un processus de capitalisation transversale **sur leurs pratiques** leur permettant, ce faisant, de **réfléchir collectivement au changement d'échelle de leur démarche d'innovation et de leurs résultats**. Ce processus vise trois principaux résultats :

- **Résultat 1** : les participants aux projets DeSIRA concernés ont une **interconnaissance des approches, des acquis et des leçons** des autres projets DeSIRA leur permettant une réflexivité sur leurs propres approches.
 - ☑ Pour ce faire, le projet DISSEM-INN a organisé un premier **atelier régional de partage des méthodes** qui a permis aux projets de connaître leurs activités mutuelles, et de faire une synthèse de ce qui les différencie et de ce qui les rassemble en termes de défis rencontrés et démarche de recherche adoptée.
- **Résultat 2** : des réflexions sont engagées au niveau national et sous-régional pour identifier des **pistes de plaidoyer sur le changement d'échelle** de la démarche d'innovation commune aux projets DeSIRA concernés et de leurs résultats.
 - ☑ a) Pour le *niveau national*, le projet DISSEM-INN a organisé un **atelier d'appui à des actions de plaidoyer au Sénégal**³. Cette réflexion s'est concentrée sur le changement d'échelle de la démarche d'innovation dite "DeSI", commune à l'ensemble des projets DeSIRA.
 - ☑ b) Pour le *niveau sous-régional*, le projet DISSEM-INN a organisé un **atelier inter-DeSIRA** afin d'approfondir et régionaliser la réflexion engagée sur le changement d'échelle, mais cette fois-ci, en mettant l'accent sur les résultats ou innovations prometteuses développées par les projets DeSIRA.
 - ⇒ C'est ce troisième événement qui fait l'objet du présent rapport.
- **Résultat 3** : au-delà des projets DeSIRA concernés, un **ensemble plus large d'acteurs** institutionnels de la recherche, du développement et de la société civile dans la région du Sahel **ont accès aux connaissances produites par ce dialogue régulier sur l'innovation** sous formes de médias facilement accessibles et compréhensibles.
 - ☐ Pour atteindre ce dernier résultat, le projet DISSEM-INN prévoit la réalisation d'un dernier **atelier régional de synthèse**.

¹ Il s'agit des projets : **ABEE, ACCEPT, APSAN-Mali, BIOSTAR, CASSECS, FAIR, IRRINN** et **Santés & Territoires**.

² Portée par la commission européenne, l'initiative DeSIRA (*Development Smart Innovation through Research in Agriculture*) finance plus de 60 projets à travers le monde promouvant l'innovation dans l'agriculture et la transformation des systèmes alimentaires pour les rendre plus résilients aux effets du changement climatique.

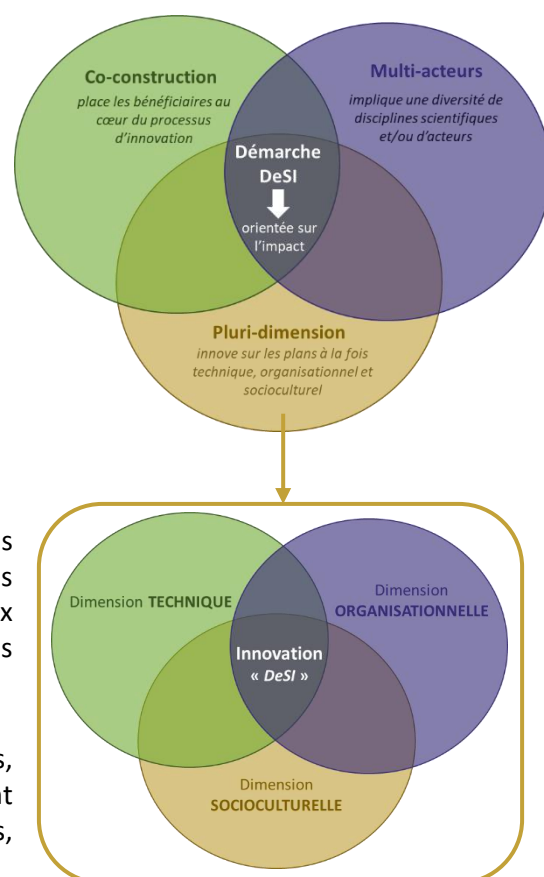
³ Cet atelier national devait être répliqué au Burkina Faso, au Niger, et au Mali, mais compte tenu du contexte politico-sécuritaire de ces pays, DISSEM-INN a dû substituer ces événements nationaux par un atelier régional inter-DeSIRA afin que tous les projets concernés par ces pays puissent continuer d'être impliqués dans la dynamique engagée.

B) Etat de la capitalisation

Les précédents ateliers organisés par DISSEM-INN avaient porté la réflexion sur la démarche d'innovation partagée par les projets DeSIRA concernés.

Le **premier atelier régional de partage des méthodes** (cf. [rapport de l'atelier](#)), organisé à Saly au mois de mai 2022, avait permis à ces projets de faire ressortir ce qui les rassemblait. Le principal résultat obtenu a été la caractérisation de leur **démarche d'innovation** nommée « **DeSI** » (*Development Smart Innovation*), selon trois principes qu'ils ont en commun, à savoir :

- une approche **multi-acteurs**, qui fait intervenir une diversité de disciplines et de types d'acteurs ;
- en **co-construction**, qui place le bénéficiaire au cœur du processus d'innovation, dès la conception ;
- et **pluridimensionnelle**, qui développe, indépendamment des thématiques spécifiques traitées, des innovations combinant par essence trois dimensions :
 - ✓ *une dimension « technique »* ou « matérielle » comprenant notamment des variétés, des semences, des intrants physiques, des machines, outils, logiciels.
 - ✓ *une dimension « organisationnelle »* portant sur les façons de travailler, de nouvelles institutions ou modes d'organisation comprenant notamment des réseaux d'acteurs, des plateformes d'innovations, des filières, des institutions, des règles.
 - ✓ *une dimension « socioculturelle »* portant sur des valeurs, des façons de penser ou des habitudes de comportement comprenant notamment des perceptions, des opinions, des paradigmes, des croyances.



Cette analyse a servi d'assise à l'organisation de l'**atelier national d'appui à des actions de plaidoyer au Sénégal** (cf. [rapport de l'atelier](#)), qui a eu lieu en juin 2023 à Dakar, et qui avait pour objectif de poser la question du changement d'échelle sous l'angle de la démarche *DeSI* (et non des innovations en tant que telles), autrement dit d'**identifier des pistes favorables au changement d'échelle de cette démarche d'innovation « DeSI » au niveau national**.

L'angle de réflexion choisi a été :

- d'étudier les réponses apportées par les projets DeSIRA intervenant au Sénégal aux défis du Système National d'Innovation Agricole (SNIA)⁴ sénégalais (cf. [note de synthèse](#)) ;
- et de formuler des pistes de plaidoyer pour structurer et renforcer ce SNIA (cf. [policy brief](#)).

⁴ Le SNIA peut être défini comme l'ensemble des acteurs intervenant dans l'innovation agricole à l'échelle nationale, répartis en trois sous-systèmes selon qu'ils participent à la production agricole, de connaissances ou de services support. Un SNIA performant suppose l'existence d'un cadre institutionnel et politique pilotant l'articulation entre ces trois sous-éléments clés.

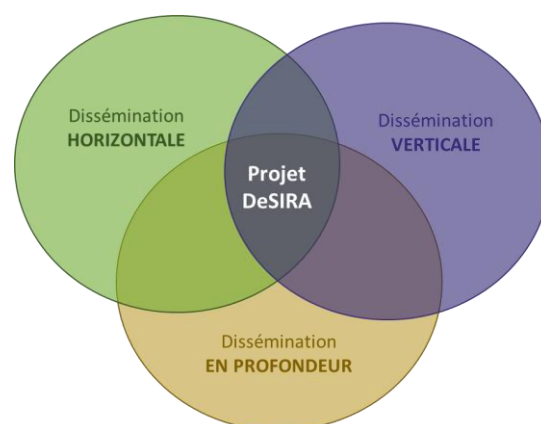
Sur la base d'un diagnostic mené par le [projet TAP-AIS](#)⁵ sur le SNIA sénégalais, le principal résultat de ce second atelier a révélé que la mise en œuvre de la démarche *DeSI*, telle que précédemment décrite, permettait de répondre aux principaux défis systémiques rencontrés par le SNIA sénégalais :

- Au premier défi d'*acteurs de l'innovation agricole travaillant trop en silo*, le premier principe multi-acteurs de la démarche *DeSI* propose une approche à la fois inclusive et décloisonnée.
- Au second défi de *manque d'identification d'idées innovantes auprès des agriculteurs*, le second principe de co-construction de la démarche *DeSI* propose que les innovations soient définies avec les acteurs locaux dès leur conception sur la base de leurs besoins, puis affinées avec eux.
- Au dernier défi de *manque d'effort sur la phase finale de maintien de l'innovation dans le temps*, au-delà de la durée des projets, le caractère pluridimensionnel de la démarche *DeSI* propose que les innovations ne couvrent pas seulement l'aspect technique, mais tiennent compte également des dimensions organisationnelle et socioculturelle.

Sur ce dernier point, une **première hypothèse** formulée par DISSEM-INN est que **la conjonction de ces dimensions est nécessaire pour garantir la pérennisation des changements induits par l'innovation**.

En complément de son raisonnement, DISSEM-INN a mobilisé le cadre analytique de Moore & al. (2015)⁶ distinguant trois modalités de changement d'échelle :

- ✓ la *dissémination horizontale*, qui vise à impacter davantage de bénéficiaires et à couvrir des territoires plus larges ;
- ✓ la *dissémination verticale*, qui vise à impacter les règles, les lois et les décisions politiques pour créer un environnement plus favorable au déploiement de l'innovation.
- ✓ la *dissémination en profondeur*, qui vise à impacter les relations sociales, valeurs, croyances et pratiques culturelles.



Le travail de capitalisation transversale engagé par DISSEM-INN sur cette grille analytique des innovations et de leur changement d'échelle a fait ressortir une **seconde hypothèse** complémentaire à la première d'une **correspondance entre les trois dimensions de l'innovation DeSI et les trois échelles de changement**, selon l'association suivante : technique/horizontale ; organisationnelle/verticale ; socioculturelle/en profondeur.

Il en est dérivée une **troisième hypothèse** selon laquelle **une innovation de type DeSI porterait déjà des germes de changement d'échelle dans les différentes dimensions qui les caractérisent**, confortant l'idée de la première hypothèse qu'elles permettraient le maintien dans le temps des changements qu'elles induisent.

⁵ Piloté par la FAO, le projet [TAP-AIS](#) vise à renforcer les collaborations entre recherche agricole, conseil, institutions nationales, ONG et interprofessions pour favoriser le changement d'échelle des innovations.

⁶ Moore M-L., Riddell D., and Vocisano D. 2015. "Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep: Strategies of Non-Profits in Advancing Systemic Social Innovation." *The Journal of Corporate Citizenship*, 58 (2015):67-84.

C) Présentation de l'atelier

1. Objectifs

Pour poursuivre son travail de capitalisation transversale et régionaliser la réflexion engagée au niveau national avec tous les DeSIRA concernés, DISSEM-INN a choisi d'approfondir les trois hypothèses ressorties de son processus de capitalisation transversale. Pour ce faire, un atelier régional inter-DeSIRA a été organisé sous le format de réflexion interne entre points focaux des projets DeSIRA.

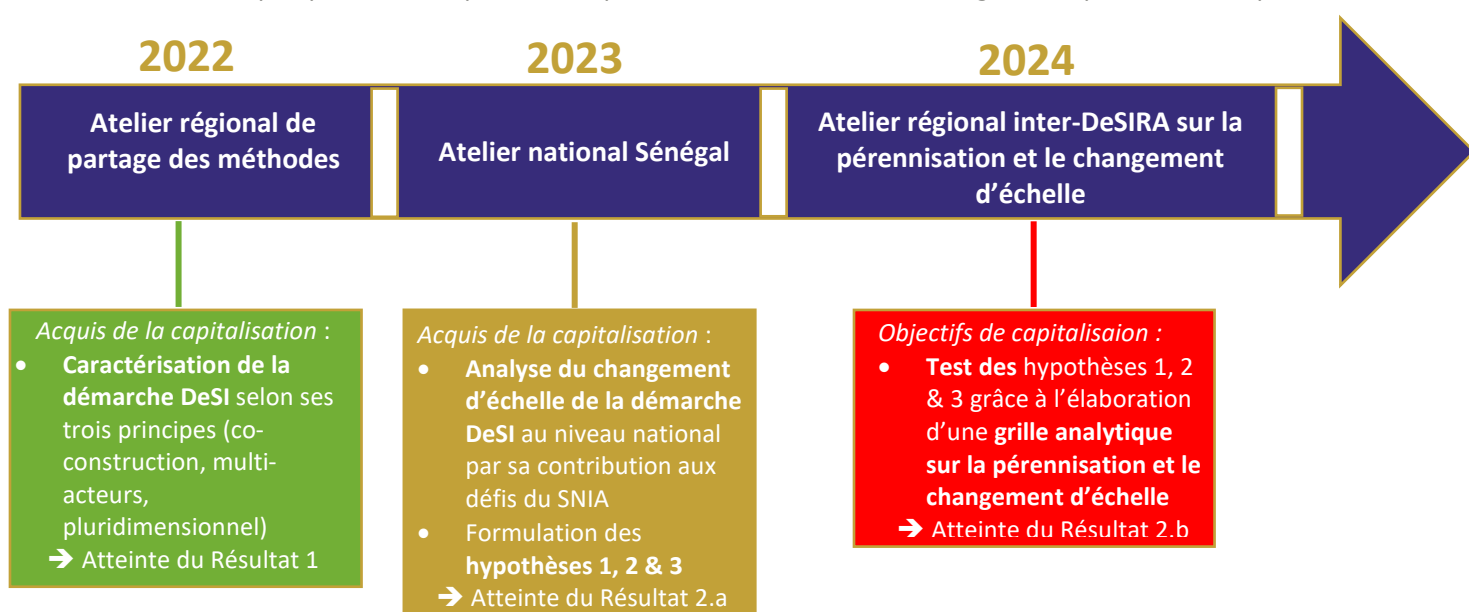
Cet atelier s'est donc donné pour ambition :

- **D'étudier en quoi** les activités déjà mises en œuvre ou envisagées par les projets contribuent à la **pérennisation des résultats obtenus** pour chacune de leurs innovations.
- **et identifier en quoi ces innovations présentent déjà**, dans leurs différentes dimensions, des **pistes** ou prémisses **pour leur changement d'échelle** dans ces différentes modalités selon la correspondance technique/horizontale, organisationnelle/verticale ; socioculturelle/en profondeur.

À travers cet atelier, DISSEM-INN a choisi de tester de façon pratique les trois hypothèses à la lumière de l'expérience des projets DeSIRA pour questionner à la fois leur pertinence et montrer le potentiel intérêt qu'elles présentent. Ces projets se situant pour la majorité d'entre eux en fin de parcours, ces questions se posent actuellement de façon prégnante dans leurs réflexions internes. Partant du postulat de la capitalisation comme « *transformation d'une connaissance considérée comme tacite, l'expérience, en une information mobilisable au service de l'action* » (DISSEM-INN, 2022), cette réflexion interne DeSIRA s'est fixée, comme **principal résultat visé, d'apporter des éclairages utiles** :

1. **pour les projets DeSIRA** eux-mêmes afin qu'ils puissent bénéficier de ce partage d'expériences et de cette réflexion engagée **sur la pérennisation et le changement d'échelle de leurs résultats propres** ;
2. **pour la conception et la mise en œuvre de futurs projets** relevant de cette démarche *DeSI* centrée sur la contribution de la recherche au développement, en préparation de l'atelier de synthèse, qui doit clôturer cette réflexion transversale dans une discussion élargie (intégrant bailleurs, décideurs et organisations sous-régionales susceptibles de porter de futurs projets du même type).

Schéma 1. Mise en perspective de la problématique traitée lors de l'atelier au regard des précédents acquis



2. Déroulé

L'atelier s'est déroulé du **05 au 07 mars 2024 au Saly Hôtel** dans la ville de Saly, au Sénégal. Tous les projets DeSIRA concernés étaient représentés avec un total de 30 participants, points focaux et coordonnateurs de projets. Des présentations, des posters, des discussions plénières et des travaux de groupe ont porté la dynamique de l'atelier. Pour atteindre les deux résultats visés, les temps de l'atelier ont été les suivants ([cf. TDR avec programme en annexe n°1](#)) :

- a. Sur la base de posters élaborés par DISSEM-INN ([cf. nomenclature en annexe n° 2](#)), une première journée a permis aux points focaux de prendre connaissance des innovations développées par leurs pairs dans leur(s) pays d'intervention respectif(s) lors d'un « *Panorama des Innovations* ». Cette session a permis d'illustrer, sur la base de ces cas concrets, les avancées de chaque projet dans les dimensions technique, organisationnelle et socioculturelle. Dans un second temps, cette journée a permis de développer une réflexion commune sur ces innovations en mettant en relation leurs caractéristiques dimensionnelles et leur degré de nouveauté (dans quelle mesure la dimension considérée de l'innovation se différencie de ce qui se faisait avant).
- b. La seconde journée a débuté par une présentation de la grille d'analyse ([cf. annexe n°3](#)) sur la pérennisation et le changement d'échelle, élaborée par DISSEM-INN sur la base des acquis de la capitalisation des précédents ateliers et formalisée à partir d'assises conceptuelles. Elle a été suivie d'une discussion en groupe de travail sur son intérêt et ses usages potentiels. Durant l'après-midi, cette grille d'analyse a structuré une réflexion au sein de chaque équipe projet pour tester la première hypothèse sur les dimensions de l'innovation et leur lien avec la pérennisation. Les projets DeSIRA ont ainsi été amenés à réfléchir à l'état actuel de pérennisation de leurs innovations ainsi qu'aux potentielles actions réalisables pour renforcer la durabilité de leur intervention.
- c. La dernière journée a consisté, dans un premier temps, à mener une réflexion, toujours sur la base de la grille d'analyse, sur les deuxième et troisième hypothèses de présence de germes de changement d'échelle selon la correspondance entre les dimensions de l'innovation et les modalités de dissémination associées. Ce premier travail mené aussi en équipe projet a permis aux participants d'identifier les germes de changement d'échelle déjà présents au sein des activités de leurs projets, afin d'entrevoir des pistes pour étendre davantage leurs résultats. Un dernier temps a été accordé à la préparation de l'atelier de synthèse, de sorte que les enseignements tirés de ces journées, et plus globalement, sur la base des acquis du processus de capitalisation transversale entamé depuis le premier atelier régional, soient diffusés sous forme de messages clairs selon les cibles auxquels ils se destinent (bailleurs, décideurs, futurs porteurs de projets).

Pour restituer l'étendue des connaissances produites au cours de cet atelier, ce rapport présente en premier lieu la grille d'analyse transversale de même que la façon dont a été conçue son application pratique pour l'animation des sessions de travail (I). Dans un second temps, il restitue à la fois les connaissances produites par les projets dans le cadre des travaux de groupe ainsi que les conclusions analytiques transversales dégagées par DISSEM-INN à partir de ces résultats au regard des hypothèses formulées (II). Dans un dernier temps, il expose les perspectives de capitalisation transversale envisagées en reprenant les retours sur les améliorations potentielles de la grille d'analyse et ses possibles utilisations en vue de la préparation de l'atelier de synthèse. À cet égard, il restitue également les propositions d'animation formulées par les projets, dans le cadre de la session ayant été dédiée à la co-construction de la préparation de ce dernier atelier (III).

I. Présentation de la grille et application pratique

A) Problématisation

1. La « problématique *DeSI* » : pérennisation et changement d'échelle

Avant de développer cette problématique, deux définitions sont proposées ici. Elles ont été utilisées lors de l'atelier afin d'avoir une base de travail reposant sur un langage commun.

- ✓ **Pérennisation** : maintien dans le temps des dynamiques et des résultats produits par un projet du fait de ses activités auprès des bénéficiaires avec lesquels il a travaillé, dans les espaces géographiques concernés. La pérennisation est *un attendu*.
- ✓ **Changement d'échelle** : dissémination des résultats au-delà des espaces et des groupes ciblés par le projet pour toucher d'autres populations dans d'autres espaces. Le changement d'échelle est *une possibilité*.

Le traitement par capitalisation transversale des questions de pérennisation et de changement d'échelle des innovations « *DeSI* », telles que définies ci-dessus, s'inscrit tout d'abord dans une problématique plus générale concernant les projets de recherche-développement. En effet, ceux-ci sont, la plupart du temps, des projets « *pilotes* » opérant dans des espaces restreints et avec des populations spécifiques, mais il en est généralement attendu non seulement des transformations significatives et durables localement (pérennisation) conformément aux objectifs fixés, mais aussi des effets allant bien au-delà, qui sont généralement qualifiés de changement d'échelle.

Plus spécifiquement, les projets DeSIRA n'échappent pas à cette problématique. Alors qu'ils n'ont pas été conçus pour engager de façon directe et active des changements d'échelle de leurs interventions, ils sont interpellés souvent explicitement sur cette question. Il est attendu de DISSEM-INN, en tant que projet de capitalisation transversale, une contribution sur ces deux questions (pérennisation et changement d'échelle) en termes d'enjeux, de défis mais aussi de pistes d'action en tirant parti des acquis, expériences et pratiques des projets concernés.

Pour ce faire, ces deux questions ont été problématisées par la formulation d'un cadre analytique, allant au-delà de l'empirisme, et donc fondé sur des concepts permettant de développer une réflexion approfondie, alimentée par des cas concrets pour en illustrer l'intérêt.

2. Deux postulats et une interrogation

Une double observation à propos des processus d'innovation, qu'ils soient agricoles ou non, est à l'origine de cette proposition de cadre. Cette double observation est posée ici sous la forme de deux postulats (anticipation et changement) à partir desquels le cadre théorique proposé a été construit. Par ailleurs, lors des échanges avec les projets concernés une interrogation est apparue sur le caractère innovant des interventions de ces projets.

a. L'innovation est anticipation

Le premier postulat est que tout processus d'innovation est une démarche d'anticipation, tel que ce terme est défini et utilisé actuellement dans le champ de la « *discipline de l'anticipation* »⁷.

En effet, la translation $t_0 \rightarrow t_{+n}$ représente une action utilisant le temps t_{+n} comme référentiel du changement souhaité, qui se traduit par une translation $t_{+n} \rightarrow t_0$ pour changer le présent. Autrement dit, une certaine connaissance du futur induit la façon dont celui-ci va être utilisé ou pensé dans le présent. Par conséquent, réfléchir de façon plus conceptuelle aux processus d'innovation permet de mobiliser des concepts/méthodes associés à cette discipline.

b. L'innovation est changement

Le second postulat est que, par définition, « *innovation* » renvoie à un changement. En effet, il est attendu du processus d'innovation que la situation au temps t_0 (présent) se trouve significativement modifiée au temps t_{+n} (futur), conformément aux objectifs assignés ou attendus de l'innovation⁸. Par conséquent, pour réfléchir de façon plus fondamentale aux processus d'innovation, il est possible de mobiliser des cadres analytiques associés aux théories du changement que l'on retrouve dans des champs disciplinaires différents, en économie ou en sociologie par exemple.

c. L'innovation est-elle toujours « *innovante* » ?

Lors des échanges avec les projets concernés, des interrogations sont apparues sur le caractère « *innovant* » des interventions mises en œuvre, même si le terme innovation est explicite dans l'intitulé *DeSIRA*. Il en a résulté une réflexion sur cette question et l'utilisation d'une typologie que l'on trouve dans [DeSIRA-LIFT](#)⁹. Celle-ci distingue des *innovations incrémentales* (faire mieux) et des *innovations de rupture* (faire différemment). Les innovations incrémentales sont des inflexions par rapport à ce qui est fait, alors que les innovations de rupture renvoient à des situations très différentes. Cette distinction est pertinente pour caractériser la nature des interventions discutées dans le cadre de cet atelier, en complément des dimensions techniques, organisationnelles et socio-culturelles. Elle ne doit cependant pas constituer un enfermement typologique car l'expérience des projets semble montrer des degrés d'innovation constituant plutôt un continuum.

3. Trois hypothèses

Pour rappel, les hypothèses discutées dans le cadre de cet atelier sont les suivantes :

Hypothèse 1 : La pérennisation des innovations de type *DeSI* repose sur la combinaison des trois dimensions décrite par son troisième principe de pluridimensionnalité.

⁷ Tout effort visant à "connaître" le futur, en vue de "penser le futur" et "utiliser le futur" sont des formes d'anticipation. Miller R., Poli R. et Rossel, P. (2018). *Transformer le futur - L'anticipation au XXI^{ème} siècle*, UNESCO, Presses Universitaire de Montréal.

⁸ Excepté dans le cas de la sérendipité et du hasard puisqu'alors l'innovation est fortuite et son utilisation ultérieure non déterminée par un objectif antérieur.

⁹ [DeSIRA-LIFT](#) est une facilité, qui soutient les activités actuelles et futures de l'initiative DeSIRA. Il gère et fournit des services prédéfinis et des services à la demande émergentes pour soutenir les projets de recherche et d'innovation DeSIRA à l'échelle mondiale, les organisations faïtières africaines pour la recherche sur le développement agricole, la vulgarisation et l'enseignement supérieur, la DG INTPA, les délégations européennes concernées et les parties prenantes au sens large.

Hypothèse 2 : Il existe des correspondances fortes entre ces trois dimensions (respectivement technique, organisationnelle et socioculturelle) et les trois modalités de dissémination identifiées (respectivement horizontale, verticale et en profondeur). Cette hypothèse est illustrée par le schéma ci-dessous dans lequel on s'interroge sur ces correspondances.

Hypothèse 3 : Tout processus d'innovation combinant ces trois dimensions porte en lui des germes de ces trois changements d'échelle et donc les préconditions pour l'obtention d'un impact, au-delà des capacités propres des projets porteurs de l'innovation.

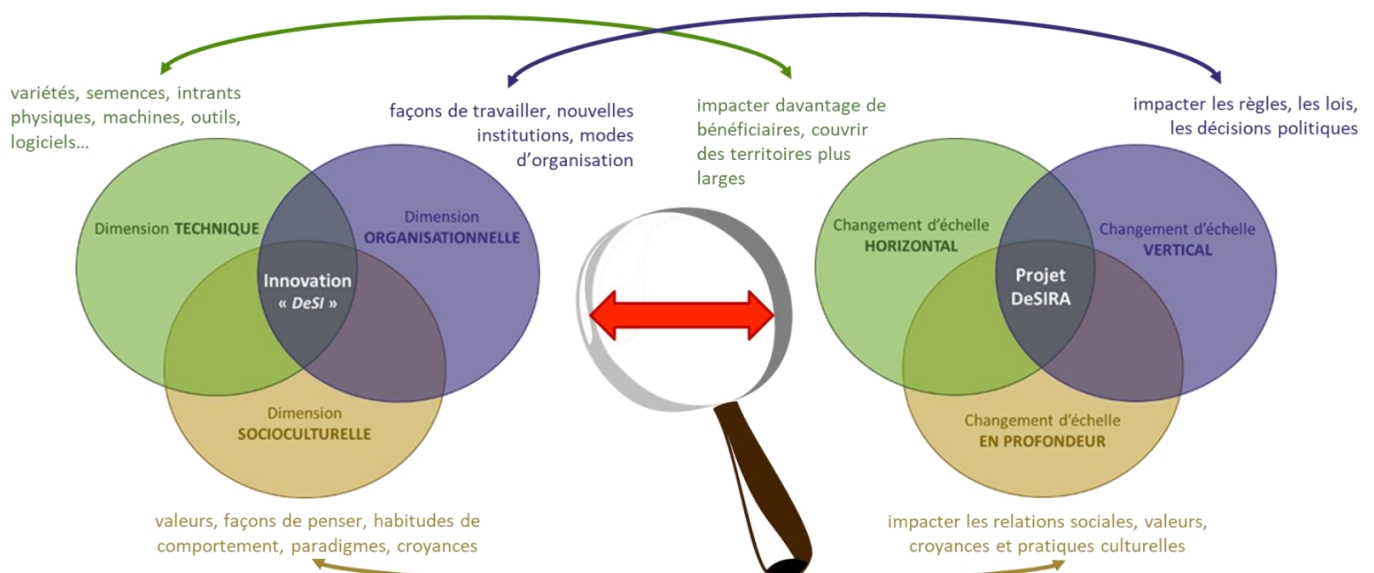
À l'origine de ces hypothèses, se trouve des raisonnements intuitifs ressortis des échanges avec les points focaux des projets et de l'analyse de leurs activités.

Concernant l'hypothèse 1, si une innovation est porteuse de ces trois dimensions elle est alors, sous réserve de validation de l'hypothèse 2, porteuse des trois modalités de dissémination. Il est logique de penser que lorsque des processus de dissémination horizontale, verticale et en profondeur, se manifestent au même endroit et auprès de la même population ciblée alors les conditions nécessaires pour que cette innovation perdure au-delà du projet qui en a été à l'origine semblent être réunies, même si elles ne sont pas nécessairement suffisantes.

Concernant l'hypothèse 2, le raisonnement intuitif est que :

- Le principal changement d'échelle pour les innovations à forte dimension technique (matériels, équipements, méthode, protocole...) repose sur la mise à disposition de ces éléments techniques auprès d'un plus grand nombre d'acteurs et sur des zones plus étendues. On sent intuitivement qu'il s'agit d'une réplique quantitative horizontale de l'innovation ;
- Lorsque l'innovation renvoie à de nouvelles formes d'organisation d'acteurs, le changement d'échelle suppose qu'elles soient reconnues sur le plan institutionnel. On sent intuitivement qu'il s'agit de légitimer un changement qui se produit à l'échelle d'individus s'organisant en collectifs, sous forme de nouveaux modes de fonctionnement, de gouvernance (conventions, chartes, réglementations, lois, ...)
- La transformation de façons de penser, portée par la nature même de l'innovation, implique une modification fondamentale des habitudes comportementales afférentes. On sent intuitivement qu'il s'agit de socialiser cette nouvelle façon de penser, qui se produit à l'échelle individuelle auprès des parties prenantes du projet, pour en faire un référentiel en termes de valeurs à l'échelle de la société.

Schéma 2. Mise en exergue des correspondances entre dimensions de l'innovation et modalités de dissémination



Concernant l'hypothèse 3, un raisonnement similaire peut être appliqué. Cependant, puisque dans la perspective du changement d'échelle, au-delà de la population et de l'espace ciblés, le projet n'est pas conçu pour intervenir, il est fait appel à la notion de « *germes de changement* ».

B) Cadrage théorique

1. Présentation générale

L'objectif du cadre d'analyse est de fournir un support conceptuel permettant de discuter de façon opérationnelle ces hypothèses à partir de l'observation et de l'analyse des innovations portées par les projets concernés. Il s'agit, en termes de capitalisation, d'apporter une dimension plus heuristique aux observations empiriques et aux expériences de ces projets.

Pour discuter l'hypothèse 2 lors de l'atelier, le cadre utilisé a consisté en l'étude systématique de la nature des dimensions qui caractérisent les innovations sélectionnées en relation avec le processus de dissémination auquel ces dimensions renvoient logiquement.

Pour discuter les hypothèses 1 et 3, nous avons mobilisé un cadre institutionnaliste spécifique portant sur les théories du changement. Avant de l'explicitier, quelques définitions préalables ont été posées afin d'utiliser un vocabulaire commun.

- ✓ **Habitudes** (de pensée/de vie) : répertoires enfouis de pensée et de comportement potentiel, propensions à s'engager dans un modèle de comportement adopté antérieurement.
- ✓ **Règles** : injonctions normatives et usuelles socialement transmises/arrangements normatifs immanents, qui imposent dans des circonstances X, de faire Y.
- ✓ **Institutions** : actions collectives contrôlant, libérant et étendant l'action individuelle, et systèmes de règles sociales établies et enracinées structurant les interactions sociales.
- ✓ **Temps** : Dimension dans laquelle le processus d'apprentissage des êtres humains façonne comment les institutions évoluent.
- ✓ **Valeurs** : Référentiel de principes socialement partagés qui justifient de façon explicite ou implicite les habitudes, les règles et les institutions.

Pour le présenter de façon brève, ce cadre institutionnel "*évolutionniste*"¹⁰ développe une représentation du changement comme l'interaction entre des propensions à agir d'une certaine manière, fondées sur des valeurs (*habits en anglais*) mobilisées lors des interactions individuelles et qui, par des phénomènes de répétition et d'imitation, produisent progressivement des formes instituées d'interaction (routines, normes, règles) qui se cristallisent en structures sociales (institutions). Ces structures sociales, par les institutions qu'elles valident, créent des ordres/injonctions qui régissent les interactions individuelles et modulent les propensions individuelles affectant en retour les valeurs. Dans ce cadrage théorique, le changement social est le produit de transformations simultanées dans les propensions individuelles et les structures sociales ; il est à la fois holiste et individualiste.

¹⁰ Lors de l'atelier ce cadre a été présenté comme issu de la « *vieille économie institutionnelle renouvelée* » (VEIR) dont le contenu a été requalifié par la suite comme institutionnalisme évolutionniste.

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Il sert d'entre deux entre *individualisme méthodologique et structuralisme holistique*, entre « *l'acteur et le système* ».
- Il considère l'Être Humain comme un *être d'habitudes* (telles que définies plus haut), qui a la possibilité de les mobiliser dans différents contextes, créant par là-même potentiellement *leur institution par un processus répétitif et cumulatif*.
- Il établit que *les individus et les institutions sont mutuellement constitutifs* l'un de l'autre. Nous devons *toujours partir à la fois des structures et des individus*.

L'application de ce cadre à la problématique de la pérennisation et du changement d'échelle des innovations de type *DeSI* est de ce fait assez simple, si l'on part des deux postulats indiquant que l'innovation est anticipation et changement. En effet, ces deux postulats introduisent à la fois une notion temporelle et une notion transformationnelle. Comme les interventions des projets se font par l'intermédiaire d'interactions individuelles, celles-ci sont susceptibles d'être analysées par le prisme du cadre présenté ci-dessus.

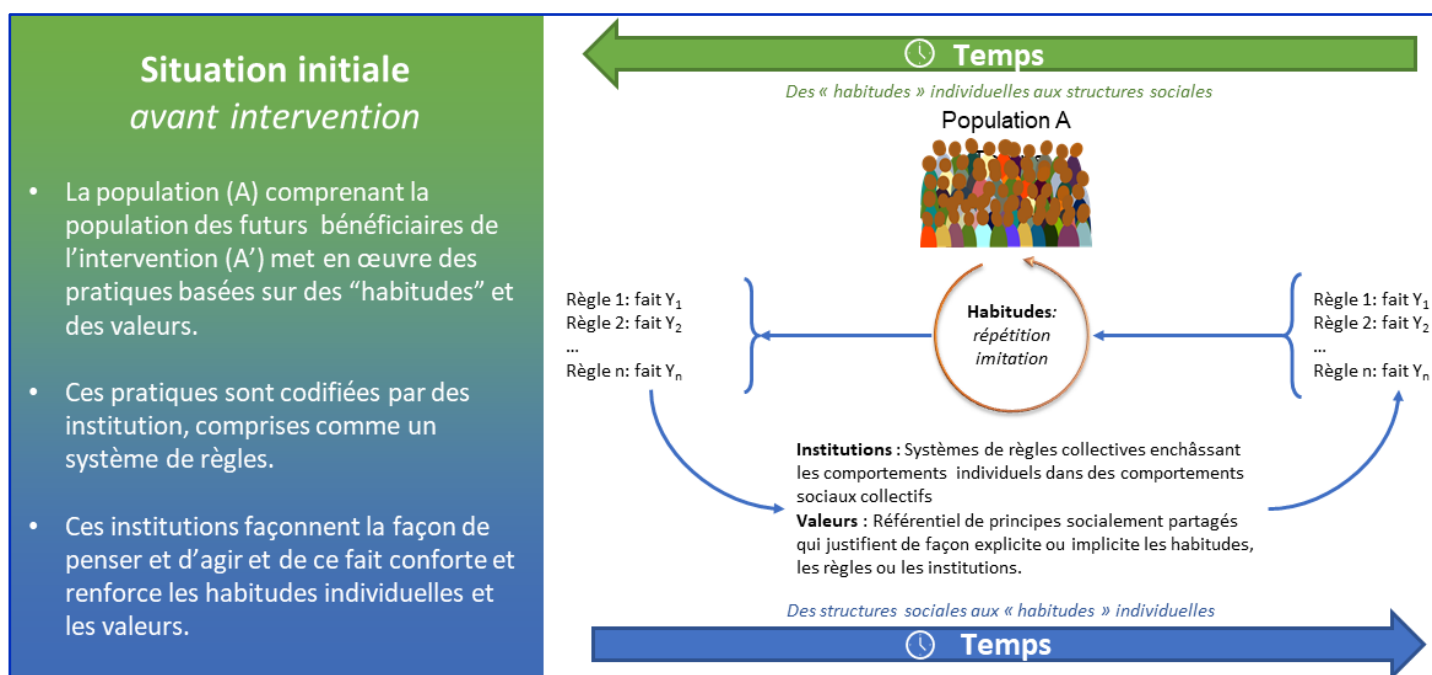
Pour cela, il est nécessaire de prendre simultanément en compte les dimensions temporelles de l'intervention pour comprendre comment le processus transformationnel opère. Chemin faisant, nous verrons comment il est alors possible d'analyser la pérennisation d'une part et le changement d'échelle d'autre part.

2. La pérennisation

a. La situation initiale (avant intervention)

Le schéma ci-dessous décrit cette situation initiale qui correspond à l'état du milieu concerné avant que le projet ne prenne place. Dans cette situation, la population ciblée est dotée de propensions/habitudes par rapport au thème de l'intervention du projet, quel qu'il soit. Ces habitudes sont définies par des règles elles-mêmes enchâssées dans des institutions et fondées sur des valeurs.

Schéma 3. Description des processus à l'œuvre dans le cadre de la situation initiale



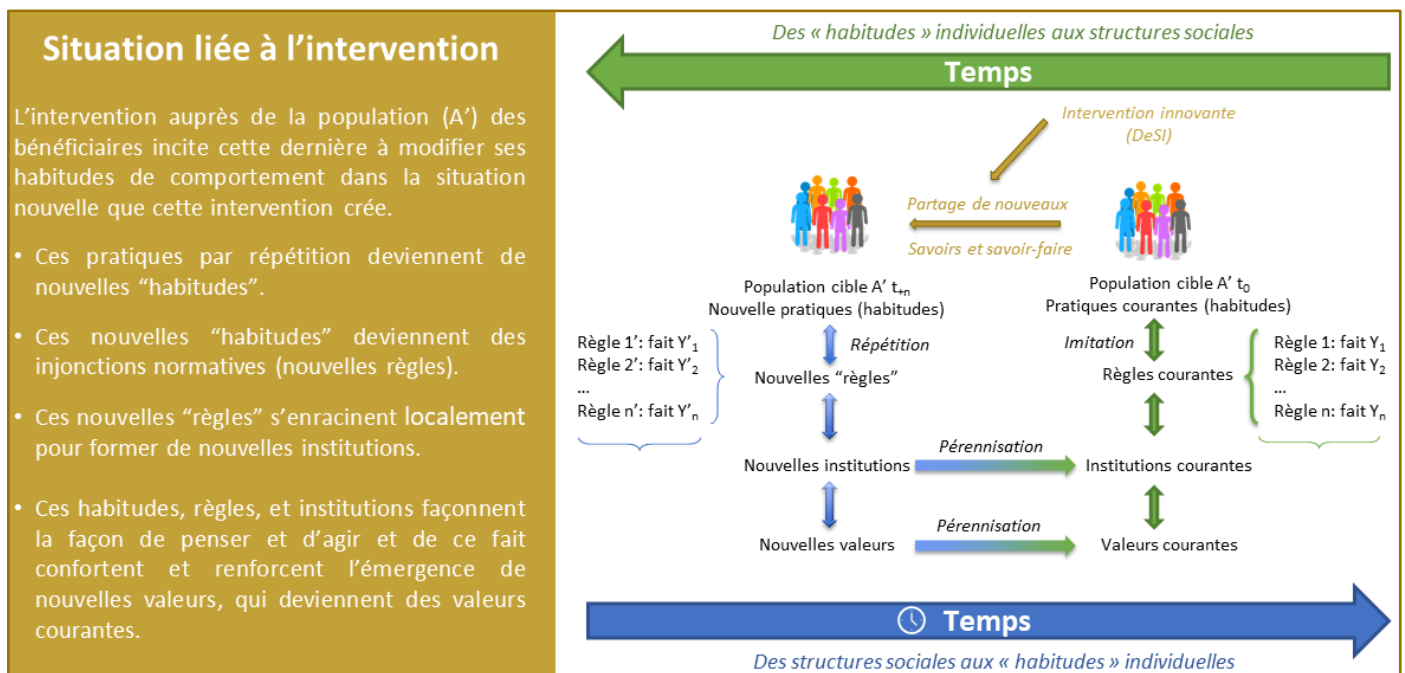
Le défi auquel fait face le projet va être de modifier les propensions individuelles de la population ciblée sachant que ces nouvelles propensions vont se heurter aux propensions acquises et à leur environnement d'habitudes, de règles, d'institutions et de valeurs.

b. La situation liée à l'intervention : la pérennisation

Le schéma ci-dessous décrit la situation lors de l'intervention. En mobilisant le cadre institutionnaliste précédent, il montre que l'acceptation de l'innovation demande tout d'abord qu'un certain nombre d'individus acceptent de mettre en œuvre les nouvelles pratiques proposées et que celles-ci puissent progressivement remplacer les pratiques précédentes. Pour cela, il est nécessaire que les propensions à utiliser ces nouvelles pratiques deviennent des habitudes, notamment par répétition, pour que celles-ci puissent progressivement devenir des injonctions plus ou moins explicites qui donneront lieu à des règles. Ces nouvelles règles peuvent alors être renforcées par des formes plus instituées. Habitudes, règles et institutions contribuent à changer les valeurs qui présidaient au début de l'intervention, en faisant émerger de nouvelles valeurs ou en donnant plus de force à certaines valeurs déjà présentes.

La pérennisation va dépendre de la capacité à faire en sorte que ces nouvelles pratiques, habitudes, règles, institutions et valeurs perdurent après la fin de l'intervention pour devenir les pratiques, habitudes, règles, institutions et valeurs « courantes ». Plus le changement affecte le niveau institutionnel et les valeurs, plus il a des chances de durer.

Schéma 4. Description des processus à l'œuvre dans le cadre de la situation liée à l'intervention

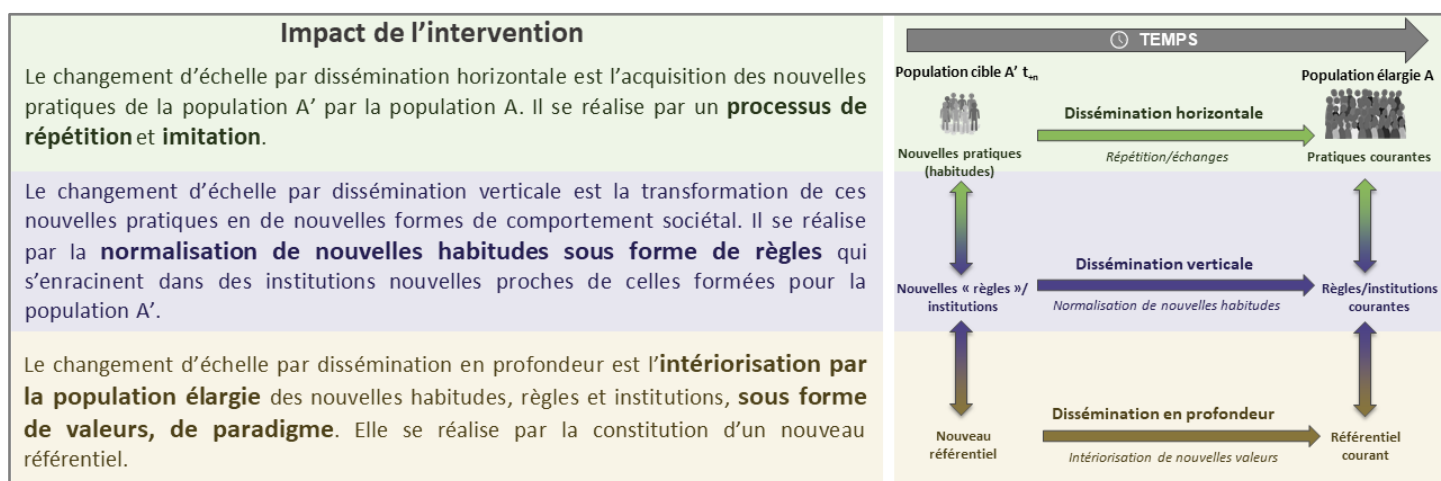


3. Le changement d'échelle

a. La situation liée à l'intervention : les modalités de dissémination

Le schéma ci-dessous montre comment l'intervention, par son existence même, peut être porteuse de changements d'échelle et spécifie quels types de dissémination peuvent leur être associés. Il repose sur l'idée que tout projet par nature « *pilote* », du fait de son intervention auprès d'une population donnée dans un espace spécifique, porte en lui des germes de changement d'échelle.

Schéma 5. Description des vecteurs à l'œuvre dans les modalités du changement d'échelle



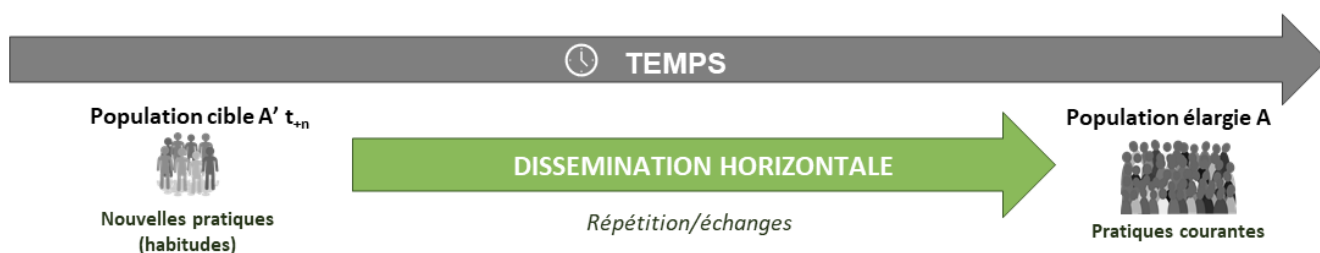
Les modalités horizontale, verticale et en profondeur de ces changements d'échelle correspondent à différentes phases du changement social proposées par le cadre analytique mobilisé. De façon simplifiée, on peut dire que la **dissémination horizontale** consiste essentiellement en *l'adoption des nouvelles pratiques par une population plus large dans d'autres espaces géographiques en prenant exemple sur ce que réalise la population cible initiale*. La **dissémination verticale** consiste essentiellement en *la production de nouvelles habitudes collectives, de règles et d'institutions à partir de celles créées localement*. Enfin, la **dissémination en profondeur**, de même que dans le processus de pérennisation, repose sur *l'intériorisation plus générale des nouvelles valeurs associées aux pratiques, habitudes et règles*, qui va en retour renforcer ces dernières au sein de la population élargie.

Ce cadre montre, de façon conceptuelle, non seulement que les interventions locales portent des germes de changement d'échelle correspondant aux trois modalités de dissémination associées aux dimensions de l'intervention, mais aussi que les échelles de changement sont connectées et se rétroalimentent.

b. Les vecteurs du changement d'échelle

D'un point de vue plus concret, ce cadre permet aussi de mieux tirer parti des dynamiques liées ou associées à la pérennisation pour mieux identifier les dynamiques de changement d'échelle.

Dissémination horizontale

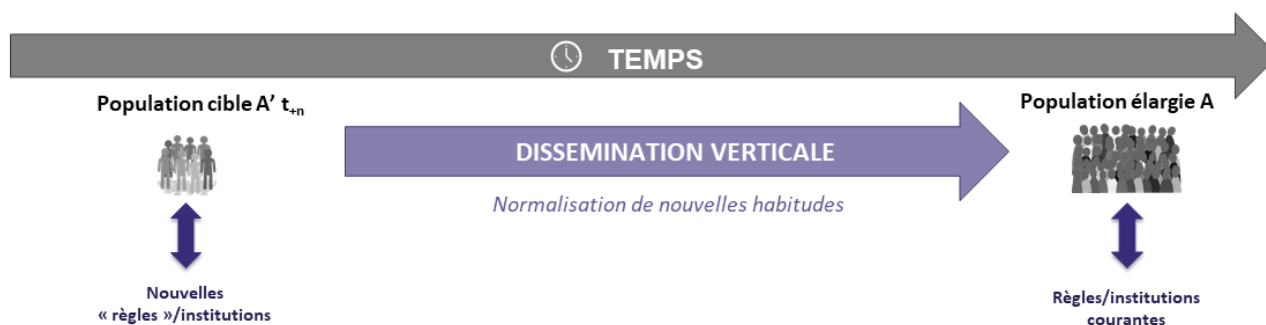


L'intervention d'un projet crée chez les bénéficiaires originels (population initiale) la connaissance de nouvelles façons de faire qui s'ajoutent aux précédentes, autrement dit de nouvelles « *propensions* ». La dissémination horizontale signifie *l'expansion de ces nouvelles propensions à de nouveaux bénéficiaires* (population élargie).

Elle passe *a priori* par deux vecteurs :

- une **dynamique de répétition** : les propensions deviennent des « *habitudes* » ; les nouvelles façons de faire remplacent les anciennes, et deviennent ainsi la nouvelle norme de comportement.
- une **dynamique d'échanges** : s'il en résulte un bénéfice significatif par rapport à celui apporté par la norme de comportement antérieure, une dynamique d'expansion de ces façons de faire peut se développer par la voie des interactions permettant notamment l'imitation entre la population initiale et la population élargie (celle visée par le changement d'échelle).

Dissémination verticale



La dissémination verticale s'ancre dans une appropriation des nouvelles habitudes qui ont produit de nouvelles formes institutionnelles. Elle renvoie à leur formalisation plus générale sous forme de règles, de conventions, de chartes, de lois... Cette formalisation suit *a priori* les deux vecteurs suivants :

- **la création d'institutions** locales à l'échelle de la population initiale : celles-ci deviennent les germes de formes institutionnelles également formelles, applicables à la population élargie.
- **une communication « verticale »** (plaidoyer) : elle porte sur les effets positifs de ces nouvelles habitudes et passe par la sensibilisation des acteurs du changement institutionnel en faveur de leur légitimation.

Dissémination en profondeur



La dissémination en profondeur repose sur l'intériorisation sociétale des valeurs associées aux nouvelles habitudes créées par l'intervention. Elle se réalise par la transformation des nouvelles habitudes et institutions en un nouveau référentiel de principes, individuel et collectif.

Cette transformation est portée *a priori* par deux dynamiques :

- **La conjonction de la dissémination horizontale et verticale** : celle-ci génère à la fois une transformation des propensions individuelles sous formes d'habitudes et la normalisation institutionnelle de ces habitudes.
- **Un processus récursif** : le nouveau référentiel est constitué des nouvelles valeurs à partir desquelles des structures sociales deviennent légitimes. Il va en résulter un effet direct sur les pratiques, à la fois reconnues socialement et légitimées institutionnellement.

C) Opérationnalisation du cadre

1. Approche méthodologique

L'objectif au cours de cet atelier, était, une fois cette grille établie, de tester empiriquement ces hypothèses à partir de l'expérience des projets DeSIRA concernés. Pour ce faire, le **choix a été de centrer la réflexion sur les innovations proprement dites et les interventions menées** par les projets **à l'échelle de ces innovations**. En effet, pour traiter des trois hypothèses considérées, il semblait plus pertinent d'orienter l'angle d'analyse sur des cas d'innovations concrets, plus parlants et illustratifs que des actions menées à un niveau macro, sur lesquelles DISSEM-INN avait déjà capitalisé.

Pour cela, il a été demandé à chaque projet d'identifier pour chacun de ses pays d'intervention au moins une innovation considérée comme « *prometteuse* », autrement dit suffisamment « *avancée* » et porteuse de changement pour permettre une réflexion en termes de pérennisation et de changement d'échelle. Au total, seize innovations ont été sélectionnées par l'ensemble des huit projets.

Sur la base des acquis de la capitalisation transversale susmentionnés, DISSEM-INN a conçu un guide d'entretien ([cf. annexe n° 4](#)) et a réalisé des entretiens bilatéraux avec chacun des huit projets. Lors de ces échanges, les innovations sélectionnées par les DeSIRA ont été étudiées dans leurs différentes dimensions ainsi que les actions réalisées ou envisagées en termes de pérennisation et les germes de changement d'échelle amorcés selon les modalités de dissémination correspondantes. Ces informations ont été retranscrites dans des fiches de capitalisation propres à chaque projet, puis dans un tableau transversal récapitulant ces données sous forme synthétique ([cf. annexe n° 5](#)). À partir de ce tableau, des posters ont été conçus ([cf. annexe n°2](#)), décrivant pour chaque innovation ses composantes technique, organisationnelle et socioculturelle, ainsi qu'un récapitulatif de l'état actuel de son avancement et ses perspectives pour la suite.

Ces posters et leur contenu (cf. tableau récapitulatif ci-après) ont ainsi servi de matériau durant l'atelier pour approfondir les questions de pérennisation et changement d'échelle. Des supports ont également été élaborés pour récolter du contenu au moment de l'atelier lors des sessions de travaux de groupe, de sorte à confronter cette grille d'analyse à l'expérience pratique des projets.

Tableau 1. Présentation des trois dimensions de chacune des seize innovations étudiées

Projet	Innovation	Dimension technique	Dimension organisationnelle	Dimension socioculturelle
ABEE	1. Profil de produit « <i>Farine de mil</i> »	La dimension technique de cette innovation est le produit obtenu à l'issue des étapes de sélection (enquêtes, création variétale, tests en milieu paysan et journées culinaires), à savoir un mil de bonne qualité de grain pour la production de farine et de grumeaux.	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans les rencontres organisées de façon ad hoc ayant rassemblé les différents acteurs de la chaîne de valeur. Elles ont ainsi permis de créer entre eux des liens informels que le projet souhaiterait renforcer.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans le concept de profil de produit qui consiste à ce que la conception du produit de sélection soit portée par les utilisateurs et co-définie avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. Ces acteurs deviennent alors les principaux promoteurs du produit fini.
	2. Profil de produit « <i>Tô de sorgho</i> »	La dimension technique de cette innovation est (...) un sorgho à grains blancs avec une bonne qualité de grain (dur, vitreux).		
	3. Profil de produit « <i>Niébé kossei</i> »	La dimension technique de cette innovation est (...) une variété à grosse graine, de couleur blanche, de bonne qualité de la farine.		
ACCEPT	4. Culture fourragère de Maralfalfa	La dimension technique de cette innovation est la multiplication en station de boutures de Maralfalfa, et la conception d'outils (hache-pailles et botteleuses) pour sa transformation.	<i>Bien que non formellement visée par le projet, la dimension organisationnelle de cette innovation réside dans les liens informels créés entre acteurs de la filière lors des formations et sessions d'échanges organisées, au point de générer un marché informel de vente et de cession gratuites de boutures.</i>	Autrefois, les producteurs avaient des réticences culturelles à produire du fourrage puisque les pâturages étaient largement disponibles. Du fait de la raréfaction des pâturages, les producteurs sont de plus en plus enclins à changer leur comportement pour répondre à ce nouveau besoin
APSAN	5. Profil de produit « <i>Hybrides de Sorgho</i> »	La dimension technique de cette innovation est le produit obtenu à l'issue des étapes de sélection participative, à savoir six nouveaux hybrides combinant le haut potentiel de rendement grain (30% supérieur aux variétés non hybrides), avec une bonne qualité de grain et un bon fourrage pour les animaux.	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la mise en place d'une filière semencière paysanne, avec une composante formelle (points de vente, de modalités de commercialisation) et informelle (système de crédits sous forme de troc).	La dimension socioculturelle de cette innovation réside sur le changement de perception des hybrides, habituellement décriés car accaparés par les multinationales. Le lien de confiance est rétabli par le fait que la sélection est portée par les utilisateurs, devenus eux-mêmes semenciers via les coopératives locales.

Projet	Innovation	Dimension technique	Dimension organisationnelle	Dimension socioculturelle
BIOSTAR	6. Séchoir à mangue alimenté par brûleur de coque d'anacarde	La dimension technique de cette innovation est la conception en laboratoire : - d'une chaudière adaptée à la combustion de coque d'anacarde et - d'un séchoir de mangue adapté pour l'alimentation en chaleur et optimisé pour le séchage.	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la volonté de créer autour de la PME pilote expérimentant les prototypes un service de maintenance et de fabrication locale. Des réflexions sont en cours avec les acteurs environnant la PME, notamment les équipementiers, en ce sens.	La dimension socioculturelle de cette innovation est qu'elle opère un changement de perception des coques d'anacarde, de déchet à source énergétique. Elle permet de s'affranchir de l'approvisionnement en gaz au profit d'une bioénergie renouvelable.
	7. Bouilleur d'anacarde pour la fragilisation des noix	La dimension technique de cette innovation est la conception en laboratoire : - d'une chaudière adaptée à la combustion de coque d'anacarde et - d'un séchoir de mangue adapté pour l'alimentation en chaleur et optimisé pour le séchage.	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la volonté de créer autour de la PME pilote expérimentant les prototypes un service de maintenance et de fabrication locale. Des réflexions sont en cours avec les acteurs environnant la PME, notamment les équipementiers, en ce sens.	La dimension socioculturelle de cette innovation est qu'elle opère un changement de perception des coques d'anacarde, de déchet à source énergétique. Elle permet de s'affranchir de l'approvisionnement en gaz au profit d'une bioénergie renouvelable.
CASSECS	8. Plateforme de production de données sur le méthane entérique	La dimension technique de cette innovation est la station expérimentale implantée à partir d'un équipement principal venu des Etats-Unis et adapté pour le bétail sahélien. D'autres appareils de mesure ont été ajoutés par la suite pour pouvoir couvrir toute la chaîne de mesure d'émissions de méthane.	La dimension organisationnelle de cette innovation n'est pas vraiment présente, si ce n'est l'équipe mise en place autour de la station expérimentale pour assurer sa gestion ainsi que la contractualisation avec une association locale pour compléter l'approvisionnement en herbe et fourrage.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans son message à contre-courant des idées reçues, à savoir que les émissions de GES des animaux sahéliens peuvent être significativement atténuées par un contrôle de leur ration alimentaire sans pour autant porter préjudice à leur capacité productive en viande.
	9. Spectroscopie dans le proche infrarouge	La dimension technique de cette innovation est l'acquisition d'un spectromètre au niveau du laboratoire de l'ISRA. Des équations de rations alimentaires ont été achetées auprès de laboratoires d'alimentation animale afin de pouvoir procéder aux tests et ainsi produire des données.	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la volonté de créer un réseau SPIR en Afrique de l'Ouest. L'idée est de rendre accessible l'outil à un ensemble de partenaires dans plusieurs pays pour diversifier les ressources analysées et partager les données obtenues au niveau sous-régional.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans son message à contre-courant des idées reçues, à savoir que les émissions de GES des animaux sahéliens peuvent être significativement atténuées par un contrôle de leurs rations alimentaires sans pour autant porter préjudice à leur capacité productive en viande.

Projet	Innovation	Dimension technique	Dimension organisationnelle	Dimension socioculturelle
FAIR	10. Association arachide/niébé	La dimension technique de cette innovation consiste à tester en champ central et satellites des variantes de pratiques culturales dont les effets sont évalués : semis en bande ou mixte, rotation avec le mil ou le niébé, apport ou non de matière organique (fumier, compost, litière de feuille).	La dimension organisationnelle de cette innovation ne constituait pas un objectif formalisé du projet. Elle s'observe seulement au niveau des liens informels développés entre producteurs de différentes zones géographiques grâce aux visites et sessions d'échanges de pratiques organisées.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans le changement de façon de penser des producteurs qui ne raisonnent plus à l'échelle de la parcelle mais à celle du système de culture. Leur posture dans la recherche est aussi modifiée puisqu'ils deviennent eux-mêmes expérimentateurs dans le cadre des champs satellites.
	11. Promotion du compostage en tas	La dimension technique de cette innovation inclut à la fois le moule ou bac à compost installé au niveau des villages comme équipement et les itinéraires techniques testés pour la fabrication du compost.	Bien que non explicitement visée par le projet, la dimension organisationnelle de cette innovation réside dans le regroupement de producteurs pour la gestion collective du moule et le découpage de la biomasse. Une arène informelle ad hoc a été créée à cet effet mais n'a pas été formalisée	La dimension socioculturelle réside dans le fait que la haute intensité de main d'œuvre exigée par l'innovation requiert une nouvelle responsabilisation des acteurs locaux pour organiser le travail de façon tournante et collective.
	12. Association sorgho/niébé	La dimension technique de cette innovation consiste à tester en champ central et en champ d'adaptation cette pratique consistant à cultiver en association le sorgho et le niébé. Elle est expérimentée selon la modalité de semis en ligne.	Cette innovation ne comporte pas de dimension organisationnelle, si ce n'est le comité de gestion mis en place pour le suivi du champ central.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans le fait qu'elle était autrefois pratiquée mais a été abandonnée pour cause de mauvais rendements. L'innovation apportée permet d'obtenir de meilleures pratiques ; elle change ainsi la perception de la pratique qui retrouve un intérêt.
IRRINN	13. Kit d'irrigation par pompage solaire	La dimension technique de cette innovation est la confection de trois types de kit de pompage solaire adaptables aux besoins de chaque exploitant. Ces kits combinent des équipements déjà existants sur le marché, en jouant sur leur dimensionnement et le type de matériau utilisé (qualité de la tuyauterie).	La dimension organisationnelle de cette innovation est la mise en place de deux plateformes d'innovation multi-acteurs, qui réfléchissent à un mode d'acquisition (financement) et un système de maintenance des kits qui soient viables sur le long terme.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans le changement de paradigme opéré par le projet, de l'échelle collective à individuelle. Il intervient dans une démarche entrepreneuriale responsabilisant le producteur par son implication financière, mise en œuvre de façon progressive, et sa relation contractuelle avec le fournisseur.

Projet	Innovation	Dimension technique	Dimension organisationnelle	Dimension socioculturelle
Santés & Territoires	14. Production de fourrage sur jachères	La dimension technique de cette innovation est l'itinéraire technique testé pour la production de niébé fourrager sur les terres en jachère de la CSS, à savoir des semences et de l'irrigation, sans recours à d'autres intrants.	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la volonté de mettre en place comme service une filière de légumineuse fourragère à l'échelle territoriale, dans une approche multi-acteurs intégrant éleveurs et CSS, ainsi que les membres de la Plateforme Innovation Lait.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans le changement des rapports sociaux entre acteurs passant du conflit (CSS VS éleveurs) à la coopération. Elle promeut aussi la reconsidération du territoire à travers la valorisation de ses ressources locales
	15. Dispositif de parcage rotatif	La dimension technique de cette innovation consiste à tester le parcage rotatif au sein du living lab. L'efficacité de la fumure sur les rendements est analysée de même que l'impact global de cette pratique sur les indicateurs des santés du territoire (humaine, animale, végétale, sociale, etc...).	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la mise en place d'un cadre négocié autour d'accords entre agriculteurs, agroéleveurs et éleveurs sur les modalités d'échanges (fumure/tourteaux). Les comités villageois sont mobilisés pour aider à formaliser ces règles.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans le changement de comportement et mentalité opéré d'une pratique autrefois mobilisée au niveau individuel par les éleveurs peuls et désormais mise en œuvre à l'échelle collective, en y associant des agriculteurs non accoutumés culturellement à côtoyer les animaux.
	16. Autogestion de la pêche continentale comme commun	La dimension technique de cette innovation est l'usage de la modélisation pour estimer l'évolution de la ressource halieutique suivant les pratiques : - un modèle mathématique sur la durabilité des systèmes ; - et un modèle multi-agents sur l'action des pêcheurs.	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la volonté de créer, à l'aide de la modélisation, un cadre communautaire d'autogestion de la ressource halieutique défini collectivement par les acteurs du territoire, et donc socialement accepté.	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans la prise de conscience d'une communauté sur sa capacité à pouvoir définir de façon autonome son propre cadre réglementaire autour d'un bien considéré comme commun. La définition de ce cadre nécessite une compréhension partagée et systémique du problème à résoudre.

2. Animation des séances et résultats visés

Pour tester empiriquement la grille d'analyse, trois grandes sessions spécifiquement dédiées ont été réalisées (cf. programme en dernière page de l'annexe n°1) :

- une séance d'approfondissement des innovations rebaptisée dans le cadre du présent rapport « *DeSI et nouveauté* » ;
- une séance sur la « *Pérennisation* » ;
- et une séance sur le « *Changement d'échelle* ».

Dans le cadre de ces trois séances, les participants, préalablement familiarisés avec l'ensemble des seize innovations lors du *Panorama aux innovations*, ont été répartis principalement en équipes projet car les questions portaient sur des aspects très spécifiques de leurs innovations, auxquels seuls leurs porteurs pouvaient répondre.

L'animation des séances a été préparée en amont avec des consignes spécifiques pour chaque session et l'outil de travail collaboratif *Google Drive* a été mobilisé. Un dossier dédié aux séances de travail a été mis en ligne avec des supports créés pour chacune, de sorte que chaque groupe de travail puisse remplir directement en ligne des tableaux et supports déjà formatés au cas spécifique de leur(s) innovation(s). Ce système a permis à plusieurs membres d'un même groupe de travailler en simultané, de collecter de façon instantanée les données produites, et de donner libre accès aux participants au produit de leur travail ainsi qu'à celui des autres groupes.

a. Sur le concept DeSI

La première séquence rebaptisée « *DeSI et nouveauté* » a consisté à approfondir les trois dimensions *technique, organisationnelle, et socioculturelle* de chacune des seize innovations.

- Répartis en équipe projet, les participants ont réfléchi dans un premier temps au degré de prise en compte de chacune de ces trois dimensions appelé « **degré de pluridimensionnalité** » au sein de leur(s) innovation(s), de sorte à pouvoir révéler un éventuel « *tropisme* », autrement dit la prédominance d'une ou plusieurs d'entre elles sur les autres.

Pour ce faire, un tableau a été conçu rassemblant toutes les innovations. Pour chacune d'elles, les représentants des projets devaient mettre un score de 0 à 2 selon que la dimension considérée était quasi inexistante (0), présente mais de façon secondaire (1), ou importante (2) (cf. ci-dessous).

Tableau 2. Tableur pour renseigner les tropismes des dimensions

Tableur des tropismes des dimensions (TD)						
Consigne : pour chaque innovation considérée, mettre un score sur chacune des dimensions correspondantes :						
- mettre le score "2" : lorsque la dimension considérée est importante pour cette innovation						
- mettre le score "1" : lorsque la dimension considérée est secondaire mais tout de même présente pour cette innovation						
- mettre le score "0" : lorsque la dimension considérée est (quasi) inexistante pour cette innovation						
	Intervention	Projet	Pays	Dimensions principales et secondaires de l'innovation (ou tropismes)		
				technique	organisationnelle	socioculturelle
1	Profil de produit - farine de mil	ABEE	Sénégal			
2	Profil de produit - tô de sorgho blanc	ABEE	Burkina Faso			
3	Profil de produit - kossey de niébé	ABEE	Niger			
4	Culture fourragère de Maralfalfa	ACCEPT	Tchad			
5	Profil de produit - sorgho hybride	APSAN	Mali			
6	Bouilleur à coque d'anacarde	BIOSTAR	Sénégal			
7	Séchoir à mangues	BIOSTAR	Burkina Faso			
8	SPiR	CASSECS	Sénégal/Burkina Faso			
9	Mesure du méthane entérique	CASSECS	Burkina Faso			
10	Compostage villageois	FAIR	Burkina Faso			
11	Association arachide-niébé	FAIR	Sénégal			
12	Association sorgho-niébé	FAIR	Mali			
13	Kit salaire/ pompe immergée	IRRINN	Burkina Faso			
14	Autogestion de la pêche	S&T	Sénégal			
15	Production de fourrage sur jachères	S&T	Sénégal			
16	Parcage rotatif villageois	S&T	Benin			

Partant de ce principe, une innovation « *DeSI* » type est supposée avoir un degré de pluridimensionnalité maximal, avec les trois dimensions présentes chacune de façon égale, soit un score de 6. Tout score inférieur signifierait un tropisme en faveur de l'une ou l'autre des dimensions, voire l'absence de certaines dimensions.

- À la suite de ce premier travail, les représentants des projets ont été invités à réfléchir au **degré de nouveauté** de leur(s) innovation(s) au regard de chacune des trois dimensions, puis de façon globale.

Pour ce faire, un second tableau a été conçu sur le même modèle que le premier. Le degré de nouveauté a été défini selon trois gradients :

- « *pas de changement notable* » dans le cas où l'innovation, ou sa dimension considérée, s'inscrit dans la continuité de ce qui se faisait avant ;
- « *plutôt incrémentale* » si l'innovation, ou sa dimension considérée, apporte un changement mais sans modifier fondamentalement ce qui se faisait avant ;
- « *plutôt radicale* » si l'innovation, ou sa dimension considérée, apporte un changement significatif par rapport à ce qui se faisait avant.

Les représentants des projets avaient donc pour consigne de sélectionner dans un menu déroulant pour chacune de leurs innovations le degré de nouveauté de chacune de ses dimensions, puis de façon globale (toutes dimensions confondues).

Tableau 3. Tableur pour renseigner les degrés de nouveauté

Tableur des degrés de nouveauté (DN)							
Consigne : pour chaque innovation considérée :							
- sélectionner pour chaque dimension, le degré de nouveauté correspondant							
- puis, sélectionner pour l'innovation dans sa globalité le degré de nouveauté correspondant (synthèse des trois dimensions)							
Degrés de nouveauté proposés :							
. "pas de changement notable" : si la dimension de l'innovation ou l'innovation considérée dans sa globalité se positionne dans la continuité de ce qui se faisait avant.							
. "plutôt incrémental" : si la dimension de l'innovation ou l'innovation considérée dans sa globalité apporte un changement ou de la nouveauté sans modifier fondamentalement ce qui se faisait avant.							
. "plutôt radical" : si la dimension de l'innovation ou l'innovation considérée dans sa globalité apporte un changement conséquent qui refaçonne complètement ce qui se faisait avant.							
. "non concerné" : si la dimension de l'innovation considérée est (quasi) inexistante et donc n'a pas de degré de nouveauté qui puisse lui être associé.							
	Intervention	Projet	Pays	Degré de nouveauté de l'innovation			
				dimension technique	dimension organisationnelle	dimension socioculturelle	global (toutes dimensions)
1	Profil de produit farine de mil	ABEE	Sénégal				
2	Profil de produit tô de sorgho blanc	ABEE	Burkina Faso				
3	Profil de produit kossay de niébé	ABEE	Niger				
4	Culture fourragère de Maraljaïfa	ACCEPT	Tchad				
5	Profil de produit sorgho hybride	APSAN	Mali				
6	Bouilleur à coque d'anacarde	BIOSTAR	Sénégal				
7	Séchoir à mangues	BIOSTAR	Burkina Faso				
8	SPIR	CASSECS	Sénégal/Burkina Faso				
9	Mesure du méthane entérique	CASSECS	Burkina Faso				
10	Compostage villageois	FAIR	Burkina Faso				
11	Association arachide-niébé	FAIR	Sénégal				
12	Association sorgho-niébé	FAIR	Mali				
13	Kit solaire/ pompe immergée	IRRINN	Burkina Faso				
14	Autogestion de la pêche	S&T	Sénégal				
15	Production de fourrage sur jachères	S&T	Sénégal				
16	Parcage rotatif villageois	S&T	Benin				

Sachant que la capitalisation transversale avait révélé que les projets avaient tendance à s'inscrire dans la continuité de ce qui se faisait avant ou de « *partir de l'existant* », ce travail avait pour objectif de discuter cette tendance. Il visait aussi à aller plus en détail dans l'analyse pour déceler si la nouveauté était éventuellement plus présente dans l'une ou l'autre des dimensions considérées, ou de façon globale, si elle se manifestait plus pour les innovations « *DeSI* » type.

- Dans un dernier temps, les participants, répartis en groupes de travail, ont été invités à réfléchir :
 - sur la **coexistence des trois dimensions** au sein d'une innovation (*la présence des trois dimensions est-elle nécessaire ? Si oui, est-il important que les dimensions soient toutes présentes de manière égale ou bien les tropismes s'avèrent pertinents selon le type d'innovation considérée ? etc.*) ;

- à l'**influence potentielle du degré de nouveauté** d'une innovation (*quel impact potentiel d'une innovation n'apportant pas de changement notable par rapport à une innovation incrémentale ou radicale ?*) ;
- et enfin, à la **relation entretenue entre les dimensions de l'innovation et le degré de nouveauté** (*est-ce qu'on observe une corrélation de façon spécifique entre le degré de nouveauté et le type de dimension considéré, ou de façon globale telle que plus une innovation intègre les trois dimensions de façon centrale, plus cette innovation est considérée comme nouvelle par les participants ?*).

Chaque groupe a été invité à indiquer ses résultats sur un fichier dédié, récapitulatif de la consigne afin de faciliter la collecte des données. Ce travail avait aussi pour objectif de permettre une bonne appropriation des dimensions des innovations par les participants comme base à la réalisation des sessions suivantes et d'apporter un éclairage sur cette relation entre la présence des trois dimensions et le degré de nouveauté.

b. Sur la pérennisation

La seconde séquence a consisté à mettre en pratique le cadre analytique élaboré concernant la pérennisation des innovations, selon les trois étapes survenant suite à l'introduction de nouveaux savoirs et savoirs faire ou pratiques par l'intervention d'un projet DeSIRA :

1. la création de nouvelles **habitudes** ;
2. la création de nouvelles **règles** ;
3. la création de nouvelles **institutions**.
4. La création de nouvelles **valeurs** ;

Pour ce faire, un tableur a été créé pour chaque projet rassemblant son/ses innovation(s), avec des cellules à remplir pour indiquer dans un premier onglet les acquis obtenus en termes de pérennisation pour chacune des quatre rubriques susmentionnées et dans un second onglet, les activités programmées ou pouvant être mises en œuvre d'ici la fin de leur intervention, pour renforcer ces acquis.

Tableau 4. Tableur pour renseigner les acquis obtenus en termes de pérennisation et actions de renforcement

Projet DeSIRA		Pratiques portées par le projet	Nouvelles habitudes créées	Règles émergentes	Nouvelles institutions	Nouvelles valeurs
Innovation	Etat actuel de pérennisation					
	Actions de renforcement					

Un dernier travail de synthèse des points saillants leur a été demandé, dans un troisième onglet du tableur, pour faciliter la restitution des résultats de l'ensemble des groupes.

Tableau 5. Tableur pour renseigner les points saillants

Projet DeSIRA		Points saillants
Innovation	Etat actuel de pérennisation	
	Actions de renforcement	

Ce travail avait pour objectif de permettre à chaque projet d'établir un état des lieux quant à l'avancement de son/ses innovation(s) dans le processus de pérennisation sur la base du continuum pratiques-habitudes-règles-institutions-valeurs et d'identifier des actions pour renforcer ces acquis. La récolte des informations par les tableurs visait à disposer d'une base d'information permettant d'effectuer *a posteriori* une analyse transversale des seize innovations pour en faire ressortir des enseignements clés sur question de la pérennisation des innovations de ces projets, et plus généralement, de tout projet centré sur des processus d'innovations de type *DeSI*. Il s'agissait en particulier de vérifier si les dynamiques associées aux différents types de dissémination (révélées par la suite dans le cadre de la dernière session sur le changement d'échelle) se retrouvaient dans les propositions de renforcement, marquant ainsi une forme de porosité entre actions de pérennisation et changement d'échelle, ou un continuum marquant la continuité d'un processus à l'autre.

c. Sur le changement d'échelle

La troisième séquence a consisté à mettre en pratique le cadre analytique élaboré concernant les modalités du changement d'échelle et leur correspondance avec les dimensions de l'innovation, à savoir le test de l'hypothèse n° 2¹¹ et la présence de germes de changement d'échelle au sein de ces dimensions conformément à l'hypothèse n° 3¹².

Pour ce faire, un tableur a été créé rassemblant les innovations de chaque projet, avec des cellules à remplir pour indiquer dans une première colonne les germes de changement d'échelle présents pour la dimension considérée et, dans une seconde colonne, pour choisir dans un menu déroulant la modalité de changement d'échelle à laquelle le germe d'innovation considéré correspondait.

Tableau 6. Tableur pour renseigner les germes de changement d'échelle

Projet DeSIRA		
Innovation	Germes de dissémination	Type de dissémination correspondant
Dimension technique	description de la dimension technique de l'innovation considérée	
Dimension organisationnelle	description de la dimension organisationnelle de l'innovation considérée	
Dimension socioculturelle	description de la dimension socioculturelle de l'innovation considérée	

¹¹ Pour rappel, l'hypothèse n° 2 est la suivante : « Il existe des correspondances fortes entre les trois dimensions de l'innovation *DeSI* respectivement technique, organisationnelle et socio-culturelle) et les trois modalités de dissémination identifiées (respectivement horizontale, verticale et en profondeur) associées à la pérennisation et au changement d'échelle. Cette hypothèse est illustrée par le schéma ci-dessous dans lequel on s'interroge sur ces correspondances (la loupe) ».

¹² Pour rappel, l'hypothèse n° 3 est la suivante : « Tout processus d'innovation combinant ces trois dimensions porte en lui des germes de ces trois changements d'échelle et donc les préconditions pour l'obtention d'un impact, au-delà des capacités propres des projets porteurs de l'innovation ».

Ce travail avait pour objectif de permettre à chaque projet d'établir un état des lieux des germes de changement d'échelle portés par chaque innovation pour tester l'hypothèse n°3, et mettre en évidence la nature des relations entre les dimensions de l'innovation portées par ces germes de changement et les processus de dissémination dont ils étaient porteurs pour tester l'hypothèse n°2.

Dans un second temps, il a été demandé à chaque équipe projet de renseigner sur un fichier ce que leur avait apporté la réflexion engagée par la complétion du tableur et si la réalisation de cette réflexion avait permis de générer des intentions d'actions nouvelles sur cette question du changement d'échelle. Autrement dit, le test de ces deux hypothèses devait permettre à chaque projet d'anticiper leur contribution à un impact au-delà des zones et des populations ciblées afin éventuellement, de dégager des pistes pour en renforcer la portée, dans la mesure de leurs ressources disponibles.

Les *apports* et *intentions* des projets mentionnés devaient aussi être rédigées sur des post-its afin que chaque groupe restitue de façon dynamique en plénière ses résultats auprès des autres équipes projet. Le binôme de coordination DISSEM-INN a soutenu l'animation de cette restitution en regroupant les post-its aux idées similaires sur un support papier *flipchart* exposé aux yeux de tous, afin de permettre un partage d'expériences immédiat entre équipes projet.

La récolte des informations par les tableurs et fichiers visait à disposer d'une base d'information permettant d'effectuer *a posteriori* une analyse transversale des 16 innovations pour en faire ressortir des enseignements clés sur la question du changement d'échelle des projets DeSIRA concernés, et plus généralement de tout projet centré sur des processus d'innovations de type *DeSI*. Cette analyse transversale est présentée dans les sections suivantes du rapport et fera l'objet de publications plus spécifiques sous forme de note de synthèse et de Policy Brief.

L'ensemble des résultats visés par ces trois séances sont destinés à la fois aux équipes-projets des DeSIRA concernés et à une valorisation transversale pour alimenter le prochain atelier de synthèse du projet DISSEM-INN. La partie II. ci-dessous sur la « *Mise en pratique de la grille par les projets* » vise justement à restituer les résultats obtenus lors de ces trois séances et à exposer les conclusions de l'analyse transversale effectuée par DISSEM-INN. Cette analyse approfondie des résultats a été réalisée postérieurement à l'atelier, après révision avec les équipes-projet de leurs contributions aux sessions collectives sur la pérennisation et le changement d'échelle.

II. Mise en pratique de la grille par les projets

A) Sur le concept *DeSI*

1. Résultats des analyses

a. Analyse de la pluridimensionnalité des innovations « *DeSI* »

Tableau 7. Récapitulatif des résultats sur la pluridimensionnalité

Intervention	Dimensions de l'innovation				Nouveauté
	Technique	Organisationnelle	Socioculturelle	Pluri-dimensionnalité	
<i>SPIR</i>	2	1	1	4	1
<i>Parcage rotatif villageois</i>	1	2	1	4	1
<i>Autogestion de la pêche</i>	0	2	2	4	2
<i>Profil de produit - farine de mil</i>	1	2	2	5	1
<i>Profil de produit - tô de sorgho blanc</i>	1	2	2	5	1
<i>Profil de produit - kossey de niébé</i>	1	2	2	5	1
<i>Culture fourragère de Maralfalfa</i>	2	1	2	5	1
<i>Bouilleur à coque d'anacarde</i>	2	1	2	5	1
<i>Compostage villageois</i>	2	1	2	5	1
<i>Association arachide-niébé</i>	2	1	2	5	1
<i>Association sorgho-niébé</i>	2	1	2	5	1
<i>Production de fourrage sur jachères</i>	1	2	2	5	1
<i>Profil de produit - sorgho hybride</i>	2	2	2	6	1
<i>Kit solaire/ pompe immergée</i>	2	2	2	6	1
<i>Séchoir à mangues</i>	2	2	2	6	2
<i>Mesure du méthane entérique</i>	2	2	2	6	2

Légende

Pour les dimensions (technique, organisationnelle, socioculturelle) : 2 = importance principale ; 1 = importance secondaire

Pour "Pluridimensionnalité" : somme de l'importance considérée pour chacune des dimensions

Pour "Nouveauté" : 1= plutôt incrémental (faire mieux) ; 2 = plutôt radical (faire autrement)

Le tableau ci-dessus récapitule les résultats des discussions au sein des équipes-projet en réponse à la question du caractère pluridimensionnel des innovations sélectionnées. Il montre qu'à une exception près (autogestion de la pêche - *S&T*), toutes les innovations présentent simultanément les trois dimensions : technique, organisationnelle et socioculturelle.

Le cas de l'autogestion de la pêche est assez spécifique puisque cette innovation consiste à mobiliser un outil complexe maîtrisé par les chercheurs (modèle) afin de porter une innovation essentiellement organisationnelle (faire émerger des règles de gestion) et socio-culturelle (la ressource halieutique comme un commun). Le modèle, dont la maîtrise est complexe, est là pour faire émerger des nouveaux modes d'organisation. Ce sont ces derniers qui font l'objet de l'innovation et sont appelés à être disséminés.

Les résultats vérifient donc globalement le troisième principe de pluridimensionnalité des innovations de type *DeSI*. On observe cependant fréquemment un certain tropisme dimensionnel puisque toutes les dimensions ne se voient pas assigner une importance égale. En effet, cette égalité n'est observée que pour quatre d'entre elles correspondant à un degré de pluridimensionnalité maximal égal à six.

Néanmoins, dans seulement deux cas (SPIR - CASSECS et parcage rotatif villageois - S&T), une seule dimension est considérée comme principale. La dimension socioculturelle est celle qui est citée le plus souvent comme la dimension principale (14/16), suivie à égalité par la dimension organisationnelle et la dimension technique (10/16).

b. Analyse du degré de nouveauté des innovations « DeSI »

Tableau 8. Récapitulatif des résultats sur le degré de nouveauté

Degré de nouveauté de l'innovation				
Intervention	T	O	S	G
Association arachide-niébé	1	1	1	1
Association sorgho-niébé	1	1	1	1
Autogestion de la pêche	0	2	1	2
Bouilleur à coque d'anacarde	1	1	2	1
Compostage villageois	1	1	1	1
Culture fourragère de Maralfalfa	1	1	2	1
Kit solaire/ pompe immergée	2	1	1	1
Mesure du méthane entérique	2	2	2	2
Parcage rotatif villageois	1	1	1	1
Production de fourrage sur jachères	1	1	1	1
Profil de produit - farine de mil	1	2	2	1
Profil de produit - kossey de niébé	1	2	2	1
Profil de produit - sorgho hybride	1	1	1	1
Profil de produit - tô de sorgho blanc	1	2	2	1
Séchoir à mangues	2	2	1	2
SPIR	2	1	1	1

Légende

T = Dimension technique ; O = dimension organisationnelle ; S = dimension socioculturelle ; G = estimation globale.

1 = plutôt incrémental (faire mieux) ; 2 = plutôt radical (faire autrement).

Le tableau ci-dessus récapitule les résultats de la réflexion des équipes-projet quant au degré de nouveauté des innovations. Une petite majorité des innovations (10/16) est perçue comme ayant un degré de nouveauté plutôt radical pour au moins une des trois dimensions. Un quart d'entre elles présente un degré de nouveauté plutôt radical pour deux dimensions mais trois sont des innovations similaires issues du même projet (les profils de produit de ABEE). Seul le séchoir à mangue de BIOSTAR est perçu comme radical dans les trois dimensions. Il en ressort une vérification de la tendance observée auprès des participants jugeant, au final, les innovations plutôt comme pas radicalement innovantes, ainsi que le montre la perception globale dans le tableau. En effet, seules trois innovations (dont l'autogestion de la pêche) sont considérées comme globalement radicales.

S'il peut paraître surprenant que les participants aient qualifié comme “*plutôt incrémentale*” leur innovation jugée “*plutôt radicale*” sur deux dimensions, on observe une certaine rationalité lorsque que l’on croise ce résultat avec le produit de la multiplication de l’importance respective des dimensions par leur degré de nouveauté respectif comme l’indique le tableau ci-dessous. Il apparaît en effet que les innovations considérées comme radicales (en jaune dans le tableau ci-dessous) sont celles présentant le plus fort total issu de ce produit (hors cas particulier de l’autogestion de la pêche en orange). Par exemple, dans le cas du méthane entérique, les trois dimensions ont chacune à la fois un degré de nouveauté radical (soit égal à 2) et sont considérés comme principal (soit un score de 2). Leur produit étant égal à 4, le total est donc égal à 12, ce qui justifie pourquoi cette innovation est considérée comme globalement radicale.

Tableau 9. Récapitulatif des résultats sur l’importance respective des dimensions au regard de leur degré de nouveauté

Intervention	Produit du niveau d’importance par le degré de nouveauté par dimension			Total	Nouveauté globale
	T	O	S	Tout	
Association arachide-niébé	2	1	2	5	1
Association sorgho-niébé	2	1	2	5	1
Autogestion de la pêche	0	4	2	6	2
Bouilleur à coque d'anacarde	2	1	4	7	1
Compostage villageois	2	1	2	5	1
Culture fourragère de Maralfalfa	2	1	4	7	1
Kit solaire/ pompe immergée	4	2	2	8	1
Mesure du méthane entérique	4	4	4	12	2
Parcage rotatif villageois	1	2	1	4	1
Production de fourrage sur jachères	1	2	2	5	1
Profil de produit - farine de mil	1	4	4	9	1
Profil de produit - kossey de niébé	1	4	4	9	1
Profil de produit - sorgho hybride	2	2	2	6	1
Profil de produit - tô de sorgho blanc	1	4	4	9	1
Séchoir à mangues	4	4	2	10	2
SPiR	4	1	1	6	1

Légende

T = Dimension technique ; O = dimension organisationnelle ; S = dimension socioculturelle ;
 Pour “Nouveauté globale” : 1 = incrémental ; 2 = radical.

c. Analyse de la relation entre pluridimensionnalité et nouveauté des innovations « DeSI »

Tableau 10. Récapitulatif des résultats sur les liens entre pluridimensionnalité et nouveauté

Intervention	Pluri-dimensionnalité	Nouveauté
SPiR	4	1
Parcage rotatif villageois	4	1
Autogestion de la pêche	4	2
Profil de produit - farine de mil	5	1
Profil de produit - tô de sorgho blanc	5	1
Profil de produit - kossey de niébé	5	1
Culture fourragère de Maralfalfa	5	1
Bouilleur à coque d'anacarde	5	1
Compostage villageois	5	1
Association arachide-niébé	5	1
Association sorgho-niébé	5	1
Production de fourrage sur jachères	5	1
Profil de produit - sorgho hybride	6	1
Kit solaire/ pompe immergée	6	1
Séchoir à mangues	6	2
Mesure du méthane entérique	6	2

Le tableau ci-dessus met en relation le degré de pluridimensionnalité avec le degré de nouveauté global perçue par les équipes projet. Il montre une certaine indépendance entre le degré de nouveauté et la pluridimensionnalité, autrement dit ce n'est pas la pluridimensionnalité seule qui est au cœur de la nouveauté. Cette observation est corroborée lorsque l'on met en parallèle les résultats du tableau précédent concernant le produit de l'importance des dimensions par leur degré de nouveauté propre. On observe alors un coefficient de corrélation de 0,56 qui, sans être révélateur d'une corrélation parfaite, indique néanmoins que la nouveauté des innovations *DeSI* est un élément composite faisant intervenir non seulement la présence des trois dimensions mais également le degré de nouveauté propre à chacune de ces dimensions, pondéré par l'importance de ces dimensions dans l'intervention.

2. Discussion des résultats obtenus

a. Sur la coexistence des trois dimensions des *DeSI*

Mettre en avant la coexistence des trois dimensions permet de voir les choses de façon holistique, ce qui peut *in fine* favoriser la réussite du projet/de l'innovation. Ces dimensions sont ainsi considérées comme plutôt dépendantes entre elles ; un changement technique s'accompagne souvent de changement organisationnel. Ainsi, les mesures d'accompagnement par les subventions et les politiques publiques doivent aussi être prises en considération dans l'analyse de la dimension organisationnelle (exemple de *BIOSTAR* - derrière la technologie, il y a tout un paquet avec les instruments de politique publique pour accompagner la diffusion de l'innovation). La dimension organisationnelle permet à la dimension technologique d'advenir.

Cela permet ainsi de mieux comprendre pourquoi parfois l'innovation est rejetée (notamment quand la dimension organisationnelle ou socioculturelle est moins bien prise en considération et qu'elle n'apparaît seulement qu'*a posteriori* dans le processus d'appropriation). La dimension socioculturelle est d'ailleurs parfois perçue comme comprise dans la dimension organisationnelle en raison du contexte dans lequel l'innovation prend place, d'autant que pour certains participants, l'aspect socioculturel reste difficile à cibler.

Au final, il ressort des retours des participants et des discussions que les liens entre les trois dimensions doivent être réfléchis en amont pour être pris en compte dans la rédaction des projets, ce qui requiert donc l'intégration de multiples disciplines.

b. Sur le degré de nouveauté

Concernant le degré de nouveauté, un premier retour a questionné l'intérêt même de faire cette analyse et de l'information qui en découlerait sachant qu'au final, ce qui compte c'est l'appropriation par les bénéficiaires. Ce ne serait pas tant le degré de nouveauté qui bloquerait l'appropriation ou la dissémination mais le bienfondé de l'innovation et si l'innovation répond aux contraintes de l'utilisateur. Il faudrait donc lier à la notion de nouveauté la plus-value que représente cette innovation. Cette question des résultats sera d'ailleurs approfondie dans la partie de ce rapport portant sur la pérennisation.

En réponse, deux éléments ont été mentionnés. Le premier est que cette question avait été posée afin de répondre aux interrogations des équipes projet sur l'utilisation même du terme « *innovation* » pour décrire leurs interventions. La deuxième, qui en résulte, est que cela nous a amené à distinguer des degrés d'innovation allant de l'incrémental au radical. Cette distinction a permis de développer plusieurs pistes de réflexion chez les participants, comme suite :

- Sur la notion d'incrémental : la démarche même de co-conception implique que l'on parte aussi du vécu des bénéficiaires, le plus souvent dans l'optique de faire mieux. Faire autrement renvoie à des changements radicaux difficiles à promouvoir sachant qu'ils demandent aux bénéficiaires d'accepter une rupture fondamentale par rapport à l'existant alors même que l'on part de l'existant.
- Plus le changement est radical, plus cela va demander d'effort pour son appropriation. Le changement radical est difficile à concevoir dans les pas de temps limités actuels des projets.
- Au final, la distinction incrémental/radical rend compte de la complexité des systèmes sociotechniques dans lesquels l'innovation prend place, complexité que le cadre d'analyse avait pour but de décrypter comme on le verra dans les sections suivantes.

Le second retour a porté sur le fait qu'il s'agissait d'une question subjective et donc, d'une part, que les bénéficiaires étaient les plus à-même de qualifier le degré de nouveauté pour eux de ces interventions et, d'autre part, que cela dépendait de la perspective (si on la pose au niveau d'une PME ou dans un secteur plus large, par exemple pour *BIOSTAR*). Il s'agit effectivement d'une limite à ce travail dont on reparlera plus loin.

b. Sur la relation la pluridimensionnalité des innovations « *DeSI* » et leur degré de nouveauté

Sur ce point, une première réponse a été une question sur la possibilité d'établir une relation entre les deux en prenant chaque dimension (technique, organisationnelle, socioculturelle) ou bien de manière globale. L'analyse réalisée sur les résultats issus des tableaux montre que c'est plutôt la prise en compte du degré de nouveauté lié à chaque dimension, combiné à leur importance relative, qui rend le mieux compte de cette relation.

Il a été indiqué en résonance avec le questionnement sur la pertinence de la notion de nouveauté que, selon les dimensions, la réponse pouvait être différente. Pour la dimension technique, il s'agit plutôt de voir la nouveauté sous l'angle de **l'accessibilité en relation avec la complexité technique**, alors que **pour la dimension organisationnelle, il s'agirait plutôt de l'appropriation et pour la dimension socio-culturelle de l'acceptabilité**. En d'autres termes, chaque dimension aurait un caractère novateur propre renvoyant à des concepts différents : accessibilité, appropriation et acceptabilité. On retrouvera ces éléments dans la partie portant sur la pérennisation.

B) Sur la pérennisation

Pour rappel, le cadre proposé pour capitaliser sur les pratiques des projets associées à la question de la pérennisation postule que celle-ci va dépendre de la capacité à faire en sorte que des nouvelles pratiques, habitudes, règles, institutions et valeurs perdurent après la fin de l'intervention pour devenir les pratiques, habitudes, règles, institutions et valeurs « courantes ». Par ailleurs, il indique que plus le changement affecte le niveau institutionnel et les valeurs, plus il a des chances de durer. La validation de ces hypothèses dans le cadre de l'atelier n'était pas possible puisque la réalité de la pérennisation ne peut être vérifiée qu'après la fin du projet. L'objectif des réflexions sur la pérennisation était donc plutôt de mettre en relief avec les équipes-projets, à partir du type d'actions que ceux-ci mettent en œuvre dans les innovations sélectionnées, ce qui ressort des catégories analytiques de la grille, à savoir à partir des pratiques portées par un projet considéré, quelles habitudes, quelles règles, et quelles institutions ont émergées ou été mises en place, et de quelles façons. S'y est ajouté la question des nouvelles valeurs portées par ces éléments, et les soutenant en retour.

Pour procéder à cette analyse, un travail de typologie ([cf. annexe n°6](#)) été réalisé directement à partir de la lecture des contributions des participants ([cf. données brutes en annexe n°7](#)) comme indiqué ci-dessous.

La première catégorie analytique est **le processus d'habituat**ion, autrement dit *de quelle façon les pratiques liées à l'innovation ont donné naissance à des habitudes*. Ce processus peut être défini en six vecteurs :

- Répétition lors de la mise en œuvre par rencontres/échanges
- Qualité des résultats / Disponibilité de ressources utilisables (données)/Adaptabilité
- Implication des acteurs dans la durée du processus
- Reconnaissance formelle/formalisation
- Création d'un "point de rassemblement" (un équipement, un dispositif, un mécanisme d'interaction...)
- Financement

La deuxième catégorie analytique est **la nature des règles/injonctions**, autrement dit *dans quel cadre ces pratiques opèrent*. Cette nature peut être définie en cinq vecteurs :

- Mode opératoire-type formalisé (la démarche adoptée par le projet)
- Injonctions informelles fondées sur la pratique
- Formalisation d'un cadre d'action/comportement
- Mode opératoire informel
- Injonctions formelles fondées sur la pratique

La troisième catégorie analytique est **la nature des institutions**, autrement dit *dans quel cadre ces règles/injonctions opèrent*. Cette nature peut être définie en trois vecteurs :

- Emergence de réseau informel (communauté de pratiques, échanges/commerce, liens sociaux)
- Création ou accompagnement de réseau formel (filière, experts, coopératives, DyTAEL)
- Création ou mobilisation (conseil villageois) d'un espace d'échange multi-acteurs

La quatrième catégorie analytique est **l'essence des valeurs**, autrement dit *ce qui rend les pratiques, règles et institutions acceptables*. Cette nature peut être définie en trois vecteurs :

- Appropriation des habitudes et des règles
- Changement dans les relations
- Changement de perception

1. Analyse de l'état actuel de pérennisation des innovations











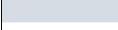
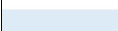
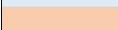

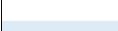
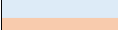
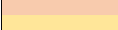
a. Réalisation du tableau analytique des activités

Sur la base des informations fournies par les projets lors de la session dédiée de l'atelier, complétées avec les informations issues des posters notamment, le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de chaque innovation au regard de cette typologie analytique. Un même travail est présenté à la suite sur les actions de renforcement, autrement dit les actions à venir envisagées dans le projet.

Tableau 11. Répartition des différents vecteurs identifiés pour la pérennisation selon les catégories de la grille

	Processus d'habitation	Nature des règles/injonctions	Nature des institutions	Essence des valeurs
PdP_ABEE				
Maralfalfa_ACCEPT				
PdB_APSAN				
Séchoir_BIOSTAR				
Bouilleur_BIOSTAR				
Methane_CASSECS				
SPiR_CASSECS				
Assoc_A/N_FAIR				
Compost_FAIR				
Assoc_S/N_FAIR				
Pomp_IRRINN				
CSS_S&T				
Parcage_S&T				
Peche_S&T				

Légende :

Processus d'habitation	
	Répétition lors de la mise en œuvre par rencontres/échanges
	Qualité des résultats / Disponibilité / Adaptabilité
	Implication des acteurs dans la durée du processus
	Reconnaissance formelle/formalisation
	Création d'un "point de rassemblement"
	Financement
Nature des règles/injonctions	
	Mode opératoire-type formalisé
	Injonctions informelles fondées sur la pratique
	Formalisation d'un cadre d'action/comportement
	Mode opératoire informel
	Injonctions formelles fondées sur la pratique
Nature des institutions	
	Emergence de réseau informel
	Création ou accompagnement de réseau formel
	Création ou mobilisation d'un espace d'échange multi acteurs
Essence des valeurs	
	Appropriation des habitudes et des règles
	Changement dans les relations
	Changement de perception

b. Analyse des résultats du tableau

Par catégorie, la fréquence de ces vecteurs est la suivante :

Vecteurs du processus d'habitation

Tableau 12. Fréquence des vecteurs associés au processus d'habitation

Répétition lors de la mise en œuvre par rencontres/échanges	5
Qualité des résultats / Disponibilité / Adaptabilité	7
Implication des acteurs dans la durée du processus	6
Reconnaissance formelle/formalisation	2
Création d'un "point de rassemblement"	9
Financement	1

Ces résultats confortent en partie l'idée de la répétition comme source d'habitude (cinq occurrences), d'autant que celle-ci est également implicitement présente dans la notion d'implication des acteurs dans la durée (six occurrences), montrant également l'importance de la question du temps dans le processus d'habituatation. Le fréquence (neuf occurrences) du vecteur point de rassemblement apporte un complément à ces notions de répétition et de temporalité. En effet, ces points de rassemblement, qu'ils soient matérialisés physiquement (champs centraux - FAIR, équipements de mesure - CASSECS ou de transformation - BIOSTAR, FAIR) ou non (réunions de programmation - S&T, réflexion autour d'un modèle - S&T), apportent une assise aux processus de répétition et d'implication des acteurs dans la durée. La fréquence (sept occurrences) du vecteur associé à la performance de l'innovation, que ce soit par la qualité des résultats (Maralfalfa - ACCEPT, géométrie des associations - FAIR, parcase - S&T), leur disponibilité (SPIR & Plateforme de méthane - CASSECS) ou leur adaptabilité (kit de pompage - IRRINN), conforte les observations faites par les équipes-projets dans les réflexions plus générales sur la pérennisation, qui lui attachent une grande importance. Dans cette analyse, la performance de l'innovation semble être avant tout une condition nécessaire mais pas obligatoirement suffisante pour entraîner systématiquement un processus d'habituatation comme l'indique le fait que ce vecteur est toujours associé à au moins un autre vecteur. Il s'agit d'ailleurs d'une caractéristique commune aux innovations qui, à l'exception des profils de produit de ABEE, combinent toujours au moins deux vecteurs.

Dans seulement deux cas (le profil de produit de APSAN et le parcase de S&T), la création d'habitudes s'est appuyée sur un vecteur de formalisation. Enfin, la mise à disposition d'un financement par le projet a été mis en évidence par IRRINN comme vecteur du processus d'habituatation, en lien avec l'adaptabilité du kit de pompage solaire. Nous verrons que IRRINN est aussi conscient que ce vecteur peut être un obstacle à la pérennisation du fait de la dépendance au projet qu'il suscite.

Vecteurs de l'émergence des règles/injonctions

Tableau 13. Fréquence des vecteurs associés à l'émergence des règles/injonctions

Mode opératoire-type formalisé	4
Injonctions informelles fondées sur la pratique	3
Formalisation d'un cadre d'action/comportement	4
Mode opératoire informel	1
Injonctions formelles fondées sur la pratique	4

Les vecteurs de l'émergence de règles associées aux processus d'habituatation des pratiques portés par le projet peuvent être analysés en deux grandes catégories : la plus importante est celle des vecteurs amenant à l'émergence de règles formelles (12 occurrences) par rapport aux vecteurs amenant à l'émergence de règles informelles (quatre occurrences). Les processus de formalisation sont de trois sortes. Le premier est le mode opératoire appliqué systématiquement par les projets (quatre occurrences) qui offrent un cadre opérationnel pour les pratiques mises en œuvre (le processus de création des profils de produit de ABEE, la méthodologie champs centraux/champs satellites de FAIR, le modèle multi-agents pour la gestion de la pêche de S&T). Le second est l'injonction formelle fondée sur la pratique (4 occurrences) qui est propre à CASSECS et BIOSTAR, autrement dit directement associé à la mise à disposition d'un équipement technique complexe, à partir duquel les projets formalisent ou organisent des modes opératoires reconnus. Le troisième (4 occurrences) est la formalisation d'un cadre d'action ou de comportement (chartes de CASSECS, contrats pour le parcase de S&T ou modèle de gestion à venir pour la pêche - S&T).

Du côté des vecteurs d'émergence de règles informelles, il s'agit essentiellement d'injonctions fondées sur des pratiques habituées ayant un fort tropisme technique (Maralfalfa - *ACCEPT*, moule à compost - *FAIR*, kit de pompage - *IRRINN*). Enfin, le mode opératoire informel se retrouve dans le cas de la production de fourrage menée sur les champs de la CSS (*S&T*) avec l'organisation de réunions *ad hoc* qui sont devenues la règle tacite de fonctionnement pour la prise de décision.

Vecteurs de l'émergence d'institutions

Tableau 14. Fréquence des vecteurs associés à l'émergence d'institutions

Emergence de réseau informel	5
Création ou accompagnement de réseau formel	6
Création ou mobilisation d'un espace d'échange multi acteurs	5

Trois vecteurs sont associés quasiment à part égale au développement de formes instituées associées aux règles qui émergent des pratiques portées par les projets. On y retrouve tout d'abord la distinction entre institutions formelles (6 occurrences) et informelles (cinq occurrences), même si ces deux vecteurs portent sur un même processus, la constitution de réseaux. Ils sont complétés par un vecteur portant sur la création ou la mobilisation d'espaces d'échange multi-acteurs (cinq occurrences), différant du réseau par leur mode opératoire directement associé à une dynamique locale. Ces espaces prennent la forme de plateforme (association sorgho/niébé - *FAIR*), de cadres d'échanges (kits de pompage -*IRRINN*), d'entente (CSS - *S&T*), ou de concertation (compost - *FAIR*, pêche - *S&T*).

Les réseaux formels qui émergent de la mise en œuvre de ces innovations portent sur la constitution de filière (semencière - *APSAN*, équipementière et flux de matière - *BIOSTAR*), de réseau d'experts (*SPIR* - *CASSECS*) ou d'acteurs (compost et association arachide/niébé - *FAIR*). Les réseaux informels incluent l'émergence de communautés de pratiques (profils de produit - *ABEE*), de processus d'échanges et de commerce (Maralfalfa - *ACCEPT*), de production de liens sociaux (association arachide/niébé - *FAIR*), ou encore accompagnent la mise en place de réseaux formels (*BIOSTAR*).

Nouvelles valeurs

Tableau 15. Fréquence des vecteurs associés à l'émergence de nouvelles valeurs

Appropriation des habitudes et des règles	3
Changement dans les relations	6
Changement de perception	5

A part deux cas pour lesquels il n'a pas été possible pour les équipes-projets de renseigner cette catégorie, les résultats indiquent que l'on peut identifier trois types de vecteurs qui caractérisent le processus d'émergence de nouvelles valeurs. Le changement dans les relations entre acteurs (6 occurrences) se retrouve dans les projets *ABEE*, *ACCEPT*, *FAIR*, et *S&T*. À titre d'exemple, dans le cadre du projet *FAIR*, l'innovation association arachide-niébé a permis une meilleure prise en compte des préoccupations des femmes dans les systèmes de culture. Le changement de perception (5 occurrences) se retrouve dans les projets *APSAN*, *BIOSTAR* et *S&T*. Par exemple, dans les deux innovations du projet *BIOSTAR*, les résidus de transformation agroalimentaire sont considérés comme une matière valorisable et réutilisable (et non plus comme un déchet). L'appropriation des nouvelles pratiques et règles se retrouve dans les innovations des projets *ABEE* et *CASSECS*. À titre illustratif, dans le cas du projet *ABEE*, la méthodologie participative de définition de profil de produits mobilisées dans ses trois innovations devient le nouveau référentiel de principes des sélectionneurs.

Ces trois modalités dans le processus d'émergence de nouvelles valeurs telles qu'identifiées par les équipes-projets semblent être associées avec une grande diversité de vecteurs aussi bien dans l'habitude des pratiques, que dans l'émergence des injonctions/règles ou des institutions.

2. Analyse des actions de renforcement envisagées pour la pérennisation des innovations

a. Réalisation du tableau analytique pour les activités de renforcement

Tableau 16. Répartition des différents vecteurs identifiés pour la pérennisation selon les catégories de la grille

	Pratiques habituées	Règles/injonctions	Institutions	Valeurs
PdP_ABEE				
Maralfalfa_ACCEPT				
PdB_APSAN				
Séchoir_BIOSTAR				
Bouilleur_BIOSTAR				
Methane_CASSECS				
SPIR_CASSECS				
Assoc_A/N_FAIR				
Compost_FAIR				
Assoc_S/N_FAIR				
Pomp_IRRINN				
CSS_S&T				
Parcage_S&T				
Peche_S&T				

Note : les cases en blanc signifient qu'il n'y a pas d'actions correspondantes aux catégories dans les tableaux remplis par les participants.

Légende

Processus d'habitation	
	Répétition lors de la mise en œuvre par rencontres/échanges
	Qualité des résultats / Disponibilité / Adaptabilité
	Implication des acteurs dans la durée du processus
	Reconnaissance formelle/formalisation
	Création d'un "point de rassemblement"
	Financement
Nature des règles/injonctions	
	Mode opératoire-type formalisé
	Injonctions informelles fondées sur la pratique
	Formalisation d'un cadre d'action/comportement
	Mode opératoire informel
	Injonctions formelles fondées sur la pratique
Nature des institutions	
	Emergence de réseau informel
	Création ou accompagnement de réseau formel
	Création ou mobilisation d'un espace d'échange multi acteurs
Essence des valeurs	
	Appropriation des habitudes et des règles
	Changement dans les relations
	Changement de perception

b. Analyse des résultats du tableau

Par catégorie, la fréquence de ces vecteurs est la suivante :

Vecteurs du processus d'habituatation

Tableau 17. Fréquence des vecteurs associés au processus d'habituatation

Répétition lors de la mise en œuvre par rencontres/échanges	3
Qualité des résultats / Disponibilité / Adaptabilité	7
Implication des acteurs dans la durée du processus	6
Reconnaissance formelle/formalisation	1
Création d'un "point de rassemblement"	0
Financement	0

Deux vecteurs dominant dans les actions de renforcement visant à transformer les pratiques en habitude, la qualité/disponibilité : adaptabilité des résultats (sept occurrences) et l'implication des acteurs dans la durée (6 occurrences). Concernant les résultats, il s'agit aussi bien de poursuivre les essais pour les améliorer (associations culturelles - FAIR, cultures fourragères - S&T), améliorer l'outillage (kit d'irrigation - IRRINN, compostage - FAIR), les rendre disponibles (fiches-techniques sur le Maralfalfa - ACCEPT). L'implication des acteurs dans la durée concerne le renforcement des capacités (APSAN, BIOSTAR), la poursuite de l'engagement des acteurs locaux (profils de produit - ABEE, dispositif d'encadrement - ACCEPT, régularité des arènes sur la pêche - S&T). On note que la répétition perd de son importance. Sur les trois occurrences, deux sont le fait de S&T qui est le projet dont le stade d'avancement est le moins développé puisqu'il a commencé plus tard et se terminera en 2026. Le point le plus marquant est que le vecteur principal identifié précédemment, à savoir la création d'un point de rassemblement, a disparu. Ce résultat peut être interprété en raison de la logique d'avancement des innovations et des projets. Une fois les points de rassemblement créés, ceux-ci sont maintenus et font partie du processus, tandis que la qualité des résultats reste un vecteur fondamental et ce, d'autant que l'avancement des activités permet de mieux les affiner, les adapter en fonction des interactions développées avec les acteurs impliqués dans le processus. Il s'agit d'une manifestation pratique de la co-conception en action.

Vecteurs de l'émergence des règles/injonctions

Tableau 18. Fréquence des vecteurs associés à l'émergence des règles/injonctions

Mode opératoire-type formalisé	3
Injonctions informelles fondées sur la pratique	3
Formalisation d'un cadre d'action/comportement	9
Mode opératoire informel	
Injonctions formelles fondées sur la pratique	

Le vecteur de formalisation d'un cadre d'action/comportement (neuf occurrences) prend une très forte ampleur dans l'émergence de règles. Cette formalisation passe par la création ou le partage de systèmes de règles comme des guides ou des protocoles (profils de produit - ABEE, méthane - CASSECS), des procédures ou règles d'utilisation (SPIR - CASSECS, compost - FAIR), des normes (hybrides - APSAN) ou encore d'accords sous des formes diverse comme les partenariats (CSS et pêche - S&T) ou des regroupements (IRRINN, association S/N - FAIR). Elle témoigne de processus dont l'avancement se caractérise par des efforts pour assurer la continuité des innovations dans un cadre plus formel et plus formalisé (que les injonctions).

Vecteurs de l'émergence des institutions

Tableau 19. Fréquence des vecteurs associés à l'émergence des institutions

Emergence de réseau informel	2
Création ou accompagnement de réseau formel	8
Création ou mobilisation d'un espace d'échange multi acteurs	6

La création ou accompagnement de réseau formel (huit occurrences) et la création ou mobilisation d'un espace d'échange multi-acteurs (six occurrences) témoignent également de l'avancement et de la maturation des processus d'innovation. Ils sont très cohérents avec la nature formelle des vecteurs d'émergence des règles indiqués ci-dessus. En termes de réseau formel, on trouve un portage "vertical" vers des instances de décision nationales (pêche - S&T, SPIR et méthane - CASSECS), le renforcement de liens avec des réseaux existants (association A/N - FAIR), ou encore l'appui à la structuration de réseaux (liens OP/ONG et compagnies semencières - APSAN, production de SOP pour les profils de produit - ABEE, filières pour les équipementiers - BIOSTAR). Les espaces d'échange multi-acteurs peuvent être plus ou moins formalisés, par exemple une "task force" (Maralfalfa - ACCEPT, CSS - S&T), une arène ou une plateforme locale (compostage et association S/N - S&T) ou encore une collectivité (portage de l'animation par les mairies pour le kit de pompage - IRRINN, comité villageois pour le parcage - S&T).

Nouvelles valeurs

Tableau 20. Fréquence des vecteurs associés à l'émergence des nouvelles valeurs

Appropriation des habitudes et des règles	4
Changement dans les relations	3
Changement de perception	5

Il est plus complexe d'analyser les résultats concernant les nouvelles valeurs dans la mesure où cette catégorie a été moins renseignée par les équipes-projets. Leur distribution se fait avec une légère diminution des vecteurs associés à des changements dans les relations. Une interprétation possible est que, du fait de l'avancement des projets, ces changements se sont déjà produits et que des actions spécifiques de renforcement ne sont plus aussi nécessaires, d'autant que ces nouvelles valeurs sont portées par les vecteurs liés aux habitudes, règles et institutions et les actions de renforcement qui les ciblent.

A) Sur le changement d'échelle

1. Méthodologie du traitement des données quantitatif et qualitatif sur les germes de dissémination

Pour vérifier la seconde hypothèse de correspondance entre les dimensions de l'innovation et modalités de dissémination, les participants ont renseigné dans un tableur les germes de dissémination qu'ils ont identifiés pour chaque dimension de leur innovation et ont indiqué la modalité - horizontale, verticale, ou en profondeur - correspondante à ce germe (cf. méthodologie dans partie I.C.2.c.). Les résultats de ce tableur (cf. données brutes en annexe n°8) ont été traduits dans un tableau récapitulatif, permettant de lire plus facilement la vérification ou non de l'hypothèse 2 (voir ci-dessous).

Tableau 21. Tableau récapitulatif de la vérification de la correspondance des germes formulée par l'hypothèse 2 spécifiant également les cas de concomitance

Projet	Innovation	Correspondance dimension/dissémination											Total					
		T/H				O/V							S/P		sans cumul	avec cumul*	nb de cumul	nb de non vérifiée
ABEE	Farine de mil	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI*						OUI	OUI	6/7	7/7	1	0
	Tô de sorgho	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI*					OUI	OUI	6/7	7/7	1	0	
	Niébé Kossey	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI*					OUI	OUI	6/7	7/7	1	0	
ACCEPT	Maralfalfa	OUI	OUI	OUI		OUI						OUI		5/5	5/5	0	0	
APSAN	Sorgho hybride	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON					OUI	OUI*	6/8	7/8	1	1	
BIOSTAR	Séchoir mangue	OUI*	OUI	OUI**		OUI*	OUI**	NON	OUI**	OUI		OUI*	OUI	3/10	9/10	6	1	
	Bouilleur anacarde	OUI*	OUI**			OUI	OUI*	OUI**	NON	OUI**	OUI	OUI	OUI*	OUI	4/11	10/11	6	1
CASSECS	Plateforme méthane	OUI	OUI*			NON	OUI					OUI*	OUI	3/6	5/6	2	1	
	SPIR	OUI	OUI	OUI		OUI*	OUI	OUI*				OUI		5/7	7/7	2	0	
FAIR	Association arachide/niébé	OUI	OUI			OUI*						OUI		3/4	4/4	1	0	
	Compostage	OUI				OUI						OUI		3/3	3/3	0	0	
	Association sorgho/niébé	OUI	OUI			OUI*						OUI		3/4	4/4	1	0	
IRRINN	PIP	OUI	OUI			OUI	OUI					OUI		5/5	5/5	0	0	
S&T	Jachère fourragère	OUI	OUI			OUI	OUI	OUI				OUI	OUI	7/7	7/7	0	0	
	Parcage rotatif	OUI	OUI	OUI		NON	NON	OUI*				OUI	OUI	5/8	6/8	1	2	
	Autogestion pêche					OUI	NON					OUI		2/3	2/3	0	1	
Total	sans cumul	33/38 (soit 87%)				18/39 (soit 46%)							21/25 (soit 84%)		72/102 (soit 0,71%)			
	avec cumul*	38/38 (soit 100%)				32/39 (soit 82%)							25/25 (soit 100%)		95/102 (soit 93%)			
	nb de cumul	5/38 (soit 13%)				14/39 (soit 36%)							4/25 (soit 16%)		23/102 (soit 23%)			
	nb de non vérifié	0				7/39 (soit 18%)							0					7/102 (soit 7%)

Ce second tableau (cf. ci-dessous) indique les trois possibilités de correspondance « technique/horizontale (T/H) », « organisationnelle/verticale (O/V) » et « socioculturelle/en profondeur (S/P) » pour les germes de chaque innovation considérée. Il mentionne pour chaque germe, selon la dimension de l'innovation à laquelle il correspond, si l'hypothèse 2 est vérifiée ou non :

- « OUI » signifie que la correspondance est vérifiée de façon conforme à l'hypothèse 2 ;

Tableau 22. Tableau illustrant des cas de vérification de la correspondance des germes formulée par l'hypothèse 2 dans les différentes modalités

Innovation	Type de dimension	Description de chaque dimension	Germe de dissémination	Dissémination correspondante	Correspondance dimension/dissémination																			
					T/H			O/V						S/P										
ACCEPT																								
Cultures fourragères de Maralfalfa	Dimension technique	La dimension technique de cette innovation est la multiplication en station de boutures de Maralfalfa , et la conception d'outils (hache-pailles et botteleuses) pour sa transformation.	- Multiplication par bouture effective (millions disponibles)	horizontale	OUI																			
			- Caractéristiques de la plante (rendement, valeur nutritionnelle, absence de menaces en termes d'adventices ou de ravageurs, 6 à 8 coupes /an, espèce pérenne)	horizontale		OUI																		
			- Partenariats avec des ONGs et des projets pour le changement d'échelle	horizontale			OUI																	
Cultures fourragères de Maralfalfa	Dimension organisationnelle	Bien que non formellement visée par le projet, la dimension organisationnelle de cette innovation réside dans les liens informels créés entre acteurs de la filière lors des formations et sessions d'échanges organisés, au point de générer un marché informel de vente et de cession gratuites de boutures .	- Filière naissante de commercialisation de fourrage => Proposition par le projet de la mise en place d'une agence de certification de bouture en vue de formaliser les règles de fonctionnement du marché de boutures	vertical						OUI														
	Dimension socioculturelle	Autrefois, les producteurs avaient des réticences culturelles à produire du fourrage puisque les pâturages étaient largement disponibles. Du fait de la raréfaction des pâturages, les producteurs sont de plus en plus enclin à changer leur comportement pour répondre à ce nouveau besoin	- Changement de perception sur la conduite des élevages	en profondeur																	OUI			

Pour ce premier exemple sur l'innovation « Culture fourragère de Maralfalfa », chaque germe de dissémination identifié dans les différentes dimensions technique, organisationnelle et socioculturelle, contribue à la modalité de dissémination correspondante, selon l'association proposée par l'hypothèse 2.

- si le « OUI » est suivi d'une ou deux étoiles*, cela signifie qu'à la vérification de l'hypothèse 2, s'ajoute le cumul d'une ou plusieurs autres modalités de dissémination ;

Tableau 23. Tableau illustrant la vérification de la correspondance formulée par l'hypothèse 2 pour un cas spécifique de germe concomitant

Innovation	Type de dimension	Description de chaque dimension	Germe de dissémination	Dissémination correspondante	Correspondance dimension/dissémination																		
					T/H			O/V						S/P									
FAIR																							
Association sorgho/niébé	Dimension technique	La dimension technique de cette innovation consiste à tester en champ central et en champ d'adaptation cette pratique consistant à cultiver en association le sorgho et le niébé. Elle est expérimentée selon la modalité de semis en ligne.	Installation des champs satellites (champs d'adaptation) dans les villages et communes.	horizontale	OUI																		
			Formation prévue sur les techniques de compostage/biopesticides.	horizontal		OUI																	
	Dimension organisationnelle	Cette innovation ne comporte pas de dimension organisationnelle, si ce n'est le comité de gestion mis en place pour le suivi du champ central	Plateforme d'innovation pour la promotion de l'agroécologie en synergie avec le projet SUSTAIN Sahel. Les plateformes favorisent les échanges d'expérience et le co-apprentissage ainsi que l'implication des autorités locales, en lien avec l'innovation considérée.	horizontale + verticale									OUI*										
	Dimension socioculturelle	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans le fait qu'elle était autrefois pratiquée mais a été abandonnée pour cause de mauvais rendements. L'innovation apportée permet d'obtenir de meilleurs pratiques ; elle change ainsi la perception de la	L'innovation a permis de réunir les producteurs autour des pratiques agroécologiques, favorisant ainsi un changement d'attitude. L'innovation a permis aux producteurs un retour aux pratiques de l'association et d'être porteurs de l'innovation.	en profondeur																	OUI		

Pour ce second exemple sur l'innovation « Association sorgho/niébé », le germe de dissémination identifié dans la dimension organisationnelle « plateforme d'innovation pour l'agroécologie », contribue effectivement à la dissémination verticale tel que suggéré par l'hypothèse 2, dans la mesure où cette plateforme implique les autorités locales. Mais, cette plateforme permet également le partage d'expériences entre producteurs et donc ce germe contribue concomitamment à la dissémination horizontale de cette innovation.

- « *NON* » signifie que la correspondance n'est pas vérifiée, autrement dit que la dimension du germe considéré ne contribue pas à la dissémination associée, au regard des correspondances formulées par l'hypothèse.

Tableau 24. Tableau illustrant un cas de non vérification de la correspondance des germes formulée par l'hypothèse 2

Innovation	Type de dimension	Description de chaque dimension	Germe de dissémination	Dissémination correspondante	Correspondance dimension/dissémination															
					T/H			O/V						S/P						
Autogestion de la pêche continentale comme commun	Dimension technique	La dimension technique de cette innovation est l'usage de la modélisation pour estimer l'évolution de la ressource halieutique suivant les pratiques : - un modèle mathématique sur la durabilité des systèmes ; - et un modèle multi-agents sur l'action des pêcheurs.																		
	Dimension organisationnelle	La dimension organisationnelle de cette innovation réside dans la volonté de créer, à l'aide de la modélisation, un cadre communautaire d'autogestion de la ressource halieutique défini collectivement par les acteurs du territoire, et donc socialement accepté	incorporation des règles dans un cadre juridico-légal	vertical																OUI
	Dimension socioculturelle	La dimension socioculturelle de cette innovation réside dans la prise de conscience d'une communauté sur sa capacité à pouvoir définir de façon autonome son propre cadre réglementaire autour d'un bien considéré comme commun. La définition de ce cadre nécessite une compréhension partagée et systémique du problème à résoudre.	la ressource halieutique comme un Commun	en profondeur																
			les règles émergentes localement servent de référence pour l'ensemble du lac.	horizontal																NON

Pour ce troisième exemple sur l'innovation « *Autogestion de la pêche continentale comme commun* », le deuxième germe de dissémination identifié dans la dimension organisationnelle « *règles émergentes localement (...)* », ne contribue pas à la dissémination verticale, tel que suggéré par l'hypothèse 2, mais plutôt à la dissémination horizontale dans la mesure où ces règles d'autogestion élaborées localement ont la possibilité d'être étendues géographiquement sur l'ensemble de la zone d'intervention propre à leur contexte d'émergence, à savoir le Lac de Guiers (Sénégal), et de toucher ainsi un ensemble plus large de personnes, à savoir l'ensemble des acteurs locaux de la zone concernées par l'activité de pêche continentale.

Pour un aperçu global des résultats, un ensemble de colonnes « *Total* » récapitule de façon chiffrée le test de l'hypothèse 2. Alors que cette hypothèse n'avait envisagé que la possibilité d'une modalité de dissémination par germe, les résultats montrent que certains germes peuvent contribuer concomitamment à deux ou trois modalités de dissémination, signifiés par le « *OUI* » suivi d'une ou deux étoiles*. Aussi, les colonnes des totaux tiennent compte de ces possibilités. La première colonne « *sans cumul* » ne restitue que les germes vérifiant l'hypothèse 2 (total des « *OUI* »). La seconde colonne « *avec cumul** » restitue l'hypothèse 2 révisée en tenant compte des situations pour lesquelles le germe contribue à la modalité de dissémination correspondante à sa dimension mais également à une ou deux autres modalités de dissémination. La troisième colonne du total intitulée « *Nombre de cumul* » indique le nombre de germes contribuant à plusieurs modalités de dissémination à la fois. La dernière colonne « *Non vérifiée* » retranscrit le nombre de fois où les correspondances suggérées par l'hypothèse ne sont pas vérifiées. À partir de ces trois catégories de résultats « *OUI* », « *OUI avec cumul* », et « *Non vérifié* », une analyse qualitative a été menée sur les germes afin de les grouper en type de vecteurs sous-tendant la réalisation des différentes modalités de dissémination. Cette analyse qualitative a mis en perspective les vecteurs obtenus avec ceux proposés par la grille analytique.

2. Résultats obtenus au regard des hypothèses formulées par la grille

a. De l'analyse quantitative : test de l'hypothèse 2 de correspondance entre dimensions de l'innovation et modalités de dissémination

De façon globale

D'un point de vue global, l'hypothèse 2 est plutôt vérifiée. En effet, pour 102 germes de dissémination identifiés, 71% d'entre eux contribuent aux modalités de dissémination correspondantes à leur dimension selon l'association proposée, lorsque seuls sont pris en compte les germes contribuant à une seule modalité à la fois. Si l'on tient compte des germes répondant concomitamment à plusieurs modalités de dissémination, l'hypothèse est alors vérifiée à hauteur de 93%.

Des modalités technique et socioculturelle

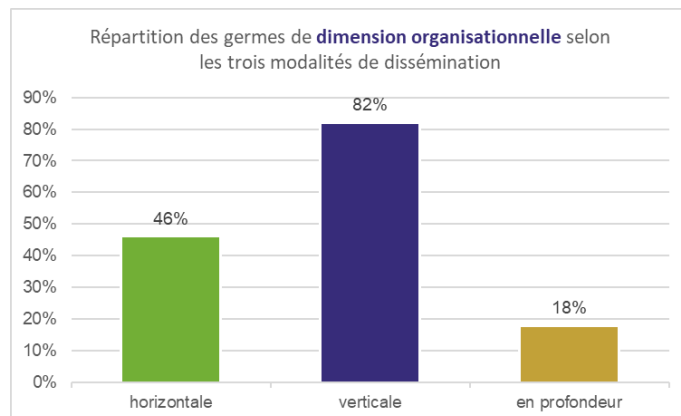
De façon plus spécifique, en termes de correspondance stricte (sans cumul), l'hypothèse se vérifie davantage au niveau de l'association dimension technique/dissémination horizontale avec 87%, suivie de peu par l'association dimension socioculturelle/dissémination en profondeur à hauteur de 84%. Pour ces deux associations, aucun cas de non correspondance n'est observé si l'on tient compte des germes contribuant de façon concomitante à plusieurs modalités de dissémination ; l'hypothèse est entièrement vérifiée (100%).

Ces cas de germes concomitants sont d'ailleurs relativement peu nombreux, représentant une part légèrement plus élevée dans le cas de l'association socioculturelle/dissémination en profondeur (16%) que dans celui de l'association technique/horizontale (13%).

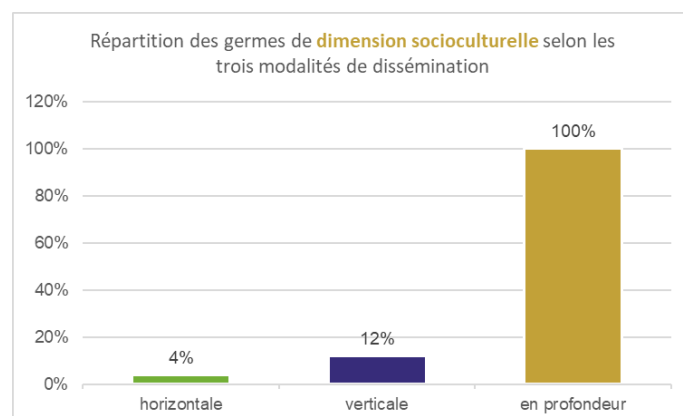
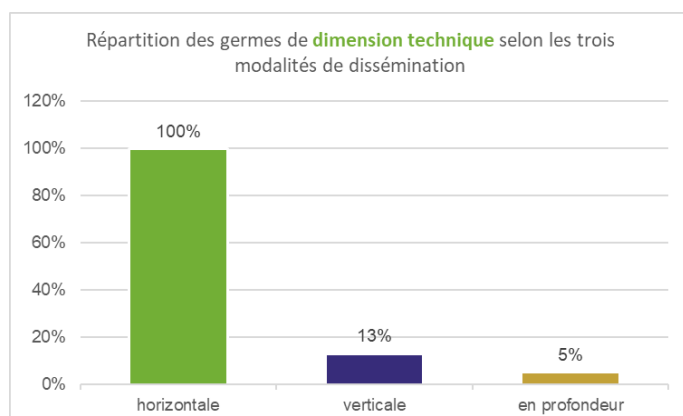
Du cas spécifique de la dimension organisationnelle

L'association dimension organisationnelle/dissémination verticale est celle pour laquelle l'hypothèse de correspondance stricte est la moins vérifiée avec 46%. Toutefois, elle reste largement vérifiée (82%) lorsque sont pris en compte les cas de concomitance dans les correspondances. Ce premier constat permet de révéler la spécificité de cette dimension organisationnelle, à savoir sa plasticité.

- Tout d'abord, la dimension organisationnelle est la seule qui présente les cas de non vérification de l'hypothèse (18%), ce qui indique que *seule cette dimension est en capacité de contribuer à d'autres formes de dissémination de façon stricte* (sans concomitance) que la dimension verticale.
- Ensuite, la dimension organisationnelle représente 61% des cas de concomitance, ce qui indique qu'*elle constitue la dimension la plus susceptible de contribuer à d'autres modalités de dissémination*.
- En effet, comparativement aux autres dimensions technique et socioculturelle, la dimension organisationnelle contribue de façon significative aux autres modalités de dissémination. Quasiment la moitié de ses germes (46%) contribue (de façon simple ou en cumul) à la dissémination horizontale tandis que, dans une moindre mesure, un cinquième d'entre eux contribuent à la dissémination en profondeur (18%).



Tel que précédemment évoqué, ces contributions demeurent nettement plus faibles pour les autres cas de dissémination, en témoignent les diagrammes ci-dessous.



b. De l'analyse qualitative : mise en perspective des vecteurs de dissémination identifiés dans la grille avec ceux révélés par les germes

Au-delà de l'hypothèse 2, la grille analytique propose des types de vecteurs par lesquels ces modalités de dissémination se réalisent. Pour chaque modalité considérée, deux principaux vecteurs ont été identifiés :

- concernant la **dissémination horizontale** : les vecteurs proposés sont **une dynamique de répétition et une dynamique d'échange** ;
- pour la **dissémination verticale** : les deux vecteurs associés sont la **création d'institutions à l'échelle de la population initiale** et la communication verticale (ou **plaidoyer**) ;
- et pour la **dissémination en profondeur** : il n'y a pas de vecteur propre identifié, mais plutôt une **conjonction des disséminations horizontale et verticale** d'une part, et un **processus récursif** de cette conjonction d'autre part, jouant sur l'adoption des pratiques.

L'analyse des germes en relation avec les vecteurs proposés par la grille analytique permet d'évaluer la pertinence de ces derniers par une approche cette fois-ci qualitative¹³.

Vecteurs de la dissémination horizontale

Le premier vecteur « *dynamique de répétition* » identifié dans la grille pour la dissémination horizontale n'a pas été retrouvé en tant que tel au niveau des germes de dissémination associés par les participants. Mais, l'analyse des germes a permis de révéler en revanche un autre vecteur - **l'attractivité intrinsèque de l'innovation** – faisant office de précondition à cette dynamique de répétition. De fait, les bénéficiaires ciblés seraient plus enclins à intégrer une nouvelle pratique au point d'en faire une habitude, si celle-ci s'avère attractive pour eux, et donc plus intéressante que celle dont ils avaient usure avant l'intervention du projet. Cette attractivité se décompose en deux sous-facteurs, à savoir **l'utilité adaptée de l'innovation** et son **accessibilité** (moyennant, si nécessaire, la **formation**).

- **L'utilité adaptée de l'innovation** suppose qu'elle répond à un besoin exprimé par les bénéficiaires ciblés et que la façon dont elle répond à ce besoin est adéquate au regard de leurs attentes ou préférences vis-à-vis de la solution souhaitée à ce besoin. Elle réside donc dans les **caractéristiques** que l'innovation présente **et de leur capacité à plaire** aux cibles visées. Il peut s'agir par exemple d'un bon rendement et d'une haute valeur nutritionnelle dans le cas des semences (1. *APSAN* - Hybrides de sorgho) ou des cultures fourragères (2. *ACCEPT* – Maralfalfa ; 3. *S&T* - Niébé fourrager). Le fait que l'innovation soit coconçue contribue pour une large part à ce qu'elle comporte des caractéristiques répondant à un besoin formulé par les utilisateurs et correspondant à leurs attentes vis-à-vis de ce besoin. Conformément à la définition du premier principe de la démarche *DeSI*, et ce, pour tenir compte au mieux des attentes des bénéficiaires, cette co-conception est supposée intervenir dès la définition des caractéristiques de l'innovation (4. *ABEE* - co-conception du profil de produit), mais aussi dans la réalisation des tests et expérimentations (5. & 6. *FAIR* - champs satellites/d'adaptation) et dans son évaluation (7. *APSAN* - tests culinaires).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Profil de produit "hybrides de sorgho"	APSAN	Technique	1	Haut rendement et la qualité des grains combiné au fourrage vont renforcer l'adoption des hybrides	Horizontale
Cultures fourragères de Maralfalfa	ACCEPT	Technique	2	Caractéristiques de la plante (rendement, valeur nutritionnelle, absence de menaces en termes d'adventices ou de ravageurs, 6 à 8 coupes /an, espèce pérenne)	Horizontale
Production de fourrage sur jachères	S&T	Technique	3	Variété de niébé choisie a un haut potentiel nutritionnel pour les animaux ;	Horizontale
Profils de produit ("Farine de mil", "Tô de Sorgho Blanc", "Niébé Kossey")	ABEE	Technique	4	Démarche de conception de profil de produit sera partagée à travers la plateforme du CORAF/MITA ;	Horizontale
Association arachide/niébé	FAIR	Technique	5	Installation des champs satellites dans les villages et communes ;	Horizontale
Association sorgho/niébé	FAIR	Technique	6	Installation des champs satellites (champs d'adaptation) dans les villages et communes ;	Horizontale
Profil de produit "hybrides de sorgho"	APSAN	Technique	7	Implication des paysans dans l'évaluation des hybrides de manière participative avec tests culinaires pour prendre en compte les préférences des producteurs	Horizontale

¹³ L'ensemble des tableaux présentant les germes de cette sous-section ne sont pas titrés afin de ne pas alourdir la lecture. Chaque tableau illustre directement les propos du paragraphe auquel il correspond.

- En plus de son utilité, la deuxième condition qui semble déterminante dans l'attractivité d'une innovation réside dans son **accessibilité**. Cette accessibilité est entendue d'une part, en termes de coût, qui doit être considéré comme abordable pour les cibles visées, et d'autre part, en termes de simplicité d'usage ou de réplification. De fait, si une innovation nécessite un temps additionnel de travail ou bien une maîtrise technique poussée, alors il semblerait qu'il soit plus compliqué de la disséminer.

Dans ce cas, il paraît nécessaire de passer par un **sous-facteur intermédiaire** de l'accessibilité : la **formation des bénéficiaires ciblés** à l'usage ou la réplification de l'innovation. Ce vecteur peut se matérialiser par le recours à des relais locaux (8. FAIR) en capacité de diffuser les connaissances indispensables à l'adoption de l'innovation, tel que pour la production de compost ou de biopesticides (9. FAIR). Il semble donc important pour la dissémination horizontale que la production/réplification et mise en accès de l'innovation soit portée et entièrement maîtrisée localement, de sorte que son accessibilité soit garantie sur la durée, moyennant une formation lorsque nécessaire. À titre d'exemple, les boutures de Maralfalfa sont multipliées par les producteurs eux-mêmes (10. ACCEPT), les hybrides de sorgho (11. APSAN) sont produits par des coopérations paysannes tandis que le séchoir à mangues alimenté par chaudière de coques d'anacarde (12. BIOSTAR) doit faire l'objet d'une réplification par des équipementiers locaux. Tous ces acteurs bénéficient au préalable ou en parallèle d'un renforcement de leurs capacités respectives.

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Promotion du compostage en tas	FAIR	Technique	8	Implication des producteurs de divers village dans la fabrication du compost à l'aide d'un moule. D'autres producteurs des villages impliqués ont été formés à la technologie de compostage pour servir d'agent/relais de dissémination dans leur commune.	Horizontale
Association sorgho/niébé	FAIR	Technique	9	Formation prévue sur les techniques de compostage/biopesticides	Horizontale
Cultures fourragères de Maralfalfa	ACCEPT	Technique	10	Multiplication par bouture effective et réalisée par les producteurs eux-mêmes (millions disponibles)	Horizontale
Profil de produit "hybrides de sorgho"	APSAN	Technique	11	L'accès aux semences à travers la production et la vente des semences par les organisations des producteurs va faciliter la dissémination à une grande échelle	Horizontale
Séchoir à mangue alimenté par brûleur de coque d'anacarde	BIOSTAR	Technique	12	Appels d'offres ouverts pour la fabrication de nouveaux équipements à installer sur d'autres PME pilotes de la filière par des équipementiers locaux	Horizontale

Le deuxième vecteur « *dynamique d'échanges* » identifié dans la grille pour la dissémination horizontale a été effectivement vérifié par les germes. Cette dynamique d'échanges semble intervenir dans la continuité de l'attractivité de l'innovation. De fait, l'ensemble des avantages comparatifs de l'innovation doivent être facilement observables afin de susciter l'intérêt des bénéficiaires ciblés lors de communications dédiées à faire connaître l'innovation et ses résultats. L'analyse qualitative des germes de dissémination horizontale permet ainsi d'étayer davantage les sous-facteurs agissant à cet égard.

- Le premier sous-facteur consiste en la **démonstration des performances de l'innovation** pour que les utilisateurs cibles s'engagent dans son acquisition. Pour ce faire, la majorité des projets mettent en place des *sessions de partage d'expériences par des visites guidées comportant des démonstrations en parcelles* (13. ABEE, 14. APSAN, 15. FAIR, 16. IRRINN) auxquelles sont souvent conviés des producteurs des zones avoisinantes à celles où ils sont intervenus.

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Profils de produit ("Farine de mil", "Tô de Sorgho Blanc", "Niébé Kossey")	ABEE	Technique	13	Démonstrations, visites commentées, les journées portes ouvertes et tests culinaires dans la mesure où sont ouvertes à des acteurs avoisinant les cibles directes	Horizontale
Profil de produit "hybrides de sorgho"	APSAN	Technique	14	Mise en place des parcelles et organisation de visites paysannes autour de celle-ci facilite un échange d'expérience et permettra de promouvoir les cas de succès et d'atteindre d'autres producteurs en dehors des zones du projet	Horizontale
Association arachide/niébé	FAIR	Technique	15	Il y'a également des échanges des pratiques entre les bénéficiaires du projet et les autres producteurs des zones d'études au point que certains non bénéficiaires ont adopté la pratique de l'association arachide/niébé.	Horizontale
Kit d'irrigation par pompage solaire	IRRINN	Technique	16	Intérêt pour les producteurs hors zone projet pour l'acquisition des solutions (déclic à la suite de visites guidées, réseaux sociaux) compte tenu des avantages comparatifs apparents qu'elles présentent	Horizontale

- Le deuxième sous-facteur relatif aux dynamiques d'échanges est la **mutualisation des efforts de dissémination** de l'innovation ou de ses résultats. Les activités de partage d'expériences et renforcement de capacités précédemment évoquées comme canaux privilégiés pour encourager de nouvelles cibles à l'adoption des innovations, peuvent toucher un public plus large et de plus larges zones géographiques lorsqu'elles sont menées de façon conjointe. Ce sous-facteur consiste donc, pour les projets, à *se mettre en synergie avec d'autres initiatives portant sur les mêmes thématiques*, éventuellement de plus grande envergure, pour déployer de façon fédérée leurs stratégies de dissémination horizontale (17. ACCEPT). Dans le cas d'une innovation destinée à la production de connaissances scientifiques, cette mutualisation porte davantage sur les données qu'elle permet d'obtenir et qui peuvent être *partagées au sein de plateformes numériques et/ou réseaux scientifiques pour en déduire des analyses à plus large échelle*. Par exemple, le projet CASSECS a installé deux appareils de mesure SPIR au Sénégal et au Burkina Faso, ce qui permet de produire des connaissances couvrant de plus larges zones géographiques (18.). Il envisage une installation au Bénin qui permettrait de les mutualiser pour en déduire des analyses de niveau sous-régional (19., 20.). De la même manière, les données relatives aux profils de produits élaborés par ABEE sont retranscrites au sein d'une plateforme mobilisable par l'ensemble des sélectionneurs (4.).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Cultures fourragères de Maralfalfa	ACCEPT	Technique	17	Partenariats avec des ONGs et des projets pour le changement d'échelle (ex : PRAPS 2)	Horizontale
Spectroscopie dans le proche infrarouge (SPIR)	CASSECS	Technique	18	Dispositif existant dans deux pays Burkina-Faso et Sénégal de même marque avec des protocoles harmonisés. Des dynamiques d'échanges ont eu lieu, les deux machines ont différentes équations qui sont toutefois complémentaires. Ces dernières sont mobilisées mutuellement pour augmenter la capacité d'analyse.	Horizontale
		Technique	19	(potentiel) Acquisition d'un appareil au Bénin (lié au GreenFeed)	Horizontale
		Technique	20	(potentiel) Etalonnages produits dans le cadre du projet mutualisés pour les analyses futures (qui seront donc contextualisées)	Horizontale

Vecteurs de la dissémination verticale

Le premier vecteur identifié par la grille d'analyse concernant la dissémination verticale, en l'occurrence, la *création d'institutions à l'échelle de la population initiale*, se vérifie en pratique par les germes de dissémination identifiés par les projets. L'analyse de ces germes permet de préciser le type d'institutions créées selon le niveau d'intervention considéré.

- Le premier type d'intervention se joue au **niveau des bénéficiaires directs de l'innovation**, et consiste soit à les intégrer dans des fédérations d'acteurs déjà existantes type GIE ou interprofession, de sorte que leur posture et leurs capacités se voient renforcées (1. *BIOSTAR*), soit à développer des services d'appui autour de ces bénéficiaires pour s'assurer qu'ils soient accompagnés, et continueront de l'être une fois l'intervention du projet terminée (2. *IRRINN*).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Bouilleur d'anacarde pour la fragilisation des noix	BIOSTAR	Organisationnelle	1	Intégration de la PME Pilote au sein d'un groupement d'entreprises de transformation de l'anacarde	Vertical
Kit d'irrigation par pompage solaire	IRRINN	Organisationnelle	2	Renforcement de compétences d'artisans locaux (relais) pour la maintenance des équipements	Vertical

- Le second type d'intervention se joue **au niveau d'une filière ou d'un secteur considéré** et consiste à sa structuration ou son renforcement, qu'il s'agisse de cultures fourragères (3. *ACCEPT*) ou de semences (4. *APSAN*), par exemple. Ces actions peuvent intervenir aux différentes étapes de la chaîne de valeur, à l'instar du projet *BIOSTAR* qui intervient sur l'approvisionnement en résidus d'anacarde (5.) ou la gestion de leur stockage (6.). Elles peuvent aussi consister à rassembler les acteurs de la chaîne de valeur, et ce, à un niveau sous-régional sur l'exemple du projet *ABEE*, qui réunit les acteurs du système semencier d'Afrique de l'Ouest (7.).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Cultures fourragères de Maralfalfa	ACCEPT	Organisationnelle	3	Filière naissante de commercialisation de fourrage => Proposition par le projet de la mise en place d'une agence de certification de bouture en vue de formaliser les règles de fonctionnement du marché de boutures	Vertical
Profil de produit "hybrides de sorgho"	APSAN	Organisationnelle	4	Le renforcement de la filière semencière paysanne permettra de garantir une disponibilité durable des semences et de créer plus d'emplois et des revenus	Vertical
Séchoir à mangue alimenté par brûleur de coque d'anacarde	BIOSTAR	Organisationnelle	5	Constitution de réseau formels et informels entre les différents acteurs pour optimiser l'utilisation de la ressource (flux des matières - coque d'anacarde)	Vertical
Bouilleur d'anacarde pour la fragilisation des noix	BIOSTAR	Organisationnelle	6	Organisation du stockage dans de bonnes conditions des coques d'anacarde	Vertical
Profils de produit ("Farine de mil", "Tô de Sorgho Blanc", "Niébé Kossey")	ABEE	Organisationnelle	7	Rencontres périodiques de concertation entre les chercheurs et les acteurs du système semencier à l'échelle de la sous-région	Vertical

- Le dernier le type d'intervention se joue **au niveau géographique**, et consiste à impliquer l'ensemble des acteurs concernés par l'innovation à l'échelle d'un territoire donné, dans toute leur diversité, conformément au deuxième principe multi-acteurs définit dans la démarche *DeSI*.

Les chercheurs, dans leur participation à ces arènes, sont supposés veiller à l'équilibre de la participation de chaque acteur sur un même pied d'égalité, afin de pallier au rapport de pouvoirs en présence (8. S&T). Ces arènes parviennent parfois à se formaliser, tel que le réseau d'acteurs intitulé Réseau des Acteurs de l'Agroécologie de la province du Tuy (RAET) formé à l'issue d'un atelier multi-acteurs menés par le projet FAIR (9.).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Production de fourrage sur jachères	S&T	Organisationnelle	8	Participation de la recherche faisant en sorte que les acteurs puissent participer sur un pied d'égalité (tassement des inégalités de pouvoir entre CSS et éleveurs, implication systématique des éleveurs)	Vertical
Promotion du compostage en tas	FAIR	Organisationnelle	9	Arène locale ayant permis de réunir des acteurs multiples (agents d'agriculture, producteurs, services et collectivités territoriales). Ceci a permis de renforcer le cadre d'apprentissage, de partage et de diffusion de la technologie. Ce dispositif a conduit à l'émergence d'un réseau d'acteurs agroécologiques (RAET).	Vertical

Le deuxième vecteur « *communication verticale* » identifié dans la grille pour la dissémination verticale a été lui aussi effectivement vérifié par les germes. Leur analyse permet de révéler deux sous-facteurs qui sous-tendent ce vecteur, tous deux relatifs à des efforts de légitimation institutionnelle. Ces actions interviennent dans la continuité du premier vecteur de création d'institutions et se traduisent en fait dans les efforts de plaidoyer fournis par les projets pour tenter de légitimer institutionnellement ces institutions nouvellement créées, ainsi que les normes qu'elles sous-tendent.

- Le premier sous-facteur consiste à obtenir la reconnaissance des institutions par leur portage politique, à travers la sensibilisation des décideurs politiques. Pour ce faire, les projets peuvent choisir d'**impliquer** directement **les autorités concernées au sein des institutions** en cours de création dès les premières concertations (11. S&T), **ou plus encore, de les inciter à être meneuses sur l'animation de ces nouvelles instances** (12. IRRINN), une fois constituées.
- Le deuxième sous-facteur révélé par l'analyse des germes, va plus loin dans cet effort de légitimation institutionnelle. Il se traduit par **l'inscription des règles** co-définies par les acteurs de l'institution nouvellement constituée et légitimée par les autorités soit directement **dans son cadre de gouvernance**, soit **dans son environnement institutionnel**, tel que le cadre juridico-légal de sa zone d'émergence (13. S&T), qu'elle soit infra ou supra nationale.

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Production de fourrage sur jachères	S&T	Organisationnelle	10	Appui sur une institution existante (Plateforme Innovations Lait) ayant une vision de développement territoriale et l'ambition de poursuivre ce genre d'activités	Vertical
Production de fourrage sur jachères	S&T	Organisationnelle	11	Tous les acteurs potentiellement intéressés par l'innovation ont été impliqués depuis le début dans sa conception et mise en oeuvre, y compris le Ministère de l'Élevage et des Productions	Vertical
Kit d'irrigation par pompage solaire	IRRINN	Organisationnelle	12	Trois rencontres initiées par la Mairie de Tanghin-Dassouri pour dynamiser la plateforme innovation PIP de sa circonscription	Vertical
Autogestion de la pêche continentale comme commun	S&T	Organisationnelle	13	(potentiel) Incorporation des règles dans un cadre juridico-légal	Vertical

Vecteurs de la dissémination en profondeur

Concernant la dissémination en profondeur, la grille d'analyse n'a pas identifié de vecteurs propres mais plutôt une dynamique provoquée par la conjonction de vecteurs de dissémination horizontale et verticale. L'analyse des germes confirme ce postulat en le précisant davantage.

Cette dynamique se traduit par le vecteur de la **conscientisation des acteurs locaux**, qui intervient sur le potentiel de l'exploitation raisonnée d'une ressource ou d'une pratique lorsque son adoption s'effectue à un niveau collectif.

- Cette conscientisation des acteurs locaux débute sous l'effet d'un premier sous-facteur décrit dans la dissémination horizontale, à savoir la **démonstration par les expérimentations** telles que les tests opérés dans le cadre du projet *S&T* sur le niébé fourrager pour montrer la valeur de la ressource que présente les terres en jachères des agrobusiness disponibles pour cette culture au niveau du territoire (1.). Les résultats obtenus dans les sites d'expérimentations peuvent ainsi motiver le changement de perception des acteurs locaux sur une pratique jusqu'alors dépréciée (2. *ACCEPT*) ou autrefois pratiquée mais ayant été abandonnée (3. *FAIR*), en démontrant son potentiel.

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Production de fourrage sur jachères	S&T	Socioculturelle	1	Démonstration du potentiel fourrager (jusqu'à peu exploité) du territoire grâce aux tests de culture	en Profondeur
Cultures fourragères de Maralfalfa	ACCEPT	Socioculturelle	2	Changement de perception sur la conduite des élevages (pour lesquels il n'est plus malvenu de cultiver du fourrage)	en Profondeur
Association sorgho/niébé	FAIR	Socioculturelle	3	L'innovation a permis de réunir les producteurs autour des pratiques agroécologiques, favorisant ainsi un changement d'attitude. L'innovation a permis aux producteurs un retour aux pratiques de l'association et d'être porteurs de l'innovation.	en Profondeur

- À ce premier vecteur de dissémination horizontale, se conjugue un sous-facteur propre à la dissémination verticale, qui permet de faire entrer en jeu la dimension collective. Il s'agit de la **médiation** opérée par les chercheurs pour permettre aux membres **des arènes multi-acteurs** créées de modifier la perception des relations qu'ils entretiennent entre eux, en promouvant la coopération plutôt que la confrontation. Ainsi, les avantages que peuvent présenter l'adoption d'une pratique ou l'exploitation d'une ressource (une fois avérés par la démonstration) sont mis en exergue cette fois-ci au niveau collectif afin que les parties prenantes s'accordent autour de règles d'usage communes à l'échelle du territoire considéré pour servir l'intérêt de tous (4. *S&T*). À titre d'exemple, le projet *S&T* a mis en place un dispositif de parage sur la base d'un accord passé entre agriculteurs et éleveurs permettant aux uns de gagner de la fumure pour enrichir leurs sols et aux autres du fourrage et une sécurité pour les troupeaux (5.). Sur l'exemple du niébé fourrager précédemment cité, une arène multi-acteurs met en relation les éleveurs qui accèdent à du fourrage et des agrobusiness qui valorisent leurs terres en jachère, instaurant ainsi une relation apaisée entre eux (6.).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Autogestion de la pêche continentale comme <i>Commun</i>	S&T	Socioculturelle	4	Ressource halieutique comme un Commun	en Profondeur
Dispositif de parage rotatif	S&T	Socioculturelle	5	Les agriculteurs adaptent leurs pratiques agricoles suivant les nécessités des éleveurs : la date de récolte est anticipée et les modalités de récolte sont optimisées pour rendre les résidus plus attractifs pour les éleveurs.	en Profondeur
Production de fourrage sur jachères	S&T	Socioculturelle	6	Pour la première fois, les éleveurs et la CSS, ensemble avec d'autres acteurs, s'assoient à la même table pour parler et se coordonner, avec la médiation des chercheurs	en Profondeur

La grille d'analyse précisait également que la conjonction des vecteurs horizontaux et verticaux pouvait avoir un effet récursif sur l'incorporation des nouvelles façons de penser par les individus et sa manifestation par l'adoption des nouvelles pratiques afférentes, reconnues socialement et légitimées institutionnellement. Ce processus récursif a été lui aussi vérifié en pratique par l'analyse des germes au travers d'un autre vecteur – **la formation**¹⁴ – agit en profondeur mais aussi de façon récursive sur les deux autres types de dissémination, tels que définis par la grille.

- La formation constitue un vecteur de dissémination en profondeur dans la mesure où elle permet de véhiculer, au-delà de conseils pratiques sur la manière d'adopter une innovation, le message clé porté par cette innovation. Elle *permet donc de transmettre de nouvelles valeurs ou façons de penser, et ce, de façon assez explicite*. Ainsi, le projet **CASSECS** sensibilise, dans le cadre de ses formations, les agropasteurs sur l'influence que présentent les rations alimentaires sur les émissions carbone et la mitigation qu'une modification de leur calibrage permet (7.). Lorsque ce vecteur **formation se conjugue avec des vecteurs de dissémination verticale, en intervenant soit au niveau d'une institution** tel qu'un service d'appui, une filière ou un secteur, **soit au niveau d'acteurs étatiques** jouant un rôle dans les sphères décisionnelles, alors, elle peut générer un changement systémique non seulement des modes de représentation, mais aussi, de façon récursive, des pratiques de ces acteurs nouvellement formés. Par exemple, lorsque ces formations sont dispensées à l'échelle d'un secteur scientifique comme la sélection variétale, elles peuvent permettre une modification modes de représentation et par là, des façons de faire, de manière systémique à l'échelle de tout ce pan de la recherche touché par l'intervention du projet (8. **ABEE**).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Plateforme de production de données sur le méthane entérique	CASSECS	Socioculturelle	7	Sensibilisation des agropasteurs lors des formation à la qualité alimentaire des rations testées avec le dispositif (message passé lors de ces formations)	en Profondeur
Spectroscopie dans le proche infrarouge (SPIR)	CASSECS	Socioculturelle			en Profondeur
Profils de produit ("Farine de mil", "Tô de Sorgho Blanc", "Niébé Kossey")	ABEE	Socioculturelle	8	Conception du profil de produit avec tous les acteurs est devenue une routine dans les programmes de sélection	en Profondeur

- Lorsque la **formation** est formalisée sous la forme d'un cursus, par exemple académique, alors cette reconnaissance se conjugue avec le troisième vecteur de dissémination verticale et permet au message porté par l'innovation d'être **entériné sur le plan institutionnel**. Ainsi, le projet **BIOSTAR**, en prévoyant la création d'un cursus de formation académique illustré sur l'exemple de ses innovations, permet d'inscrire dans l'environnement institutionnel du secteur bioénergies son message selon lequel les résidus de cultures, tels que les coques d'anacarde, représentent une importante ressource énergétique qui gagnerait à être valorisée (9.). Ce processus de légitimation peut encourager de façon récursive les acteurs du secteur bioénergies nouvellement formés à mettre en pratique ce message académiquement légitimé et les connaissances pratiques afférentes.

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Bouilleur d'anacarde pour la fragilisation des noix	BIOSTAR	Socioculturelle	9	Création d'une formation académique spécifique aux bioénergies illustrée par l'expérience de l'innovation considérée	en Profondeur
Séchoir à mangue alimenté par brûleur de coque d'anacarde	BIOSTAR	Socioculturelle			en Profondeur

¹⁴ Entendue comme des sessions dispensant des connaissances pratiques ou techniques sur l'usage d'une innovation, tel qu'un équipement ou un dispositif de mesure, de même que le message plus global porté par cette innovation.

L'analyse des germes permet de révéler un troisième vecteur cette fois-ci propre à la dissémination en profondeur, qui découle de la conjugaison des effets des autres vecteurs de conscientisation et formation, et s'inscrit donc dans leur prolongement, mais résulte aussi de deux sous-facteurs spécifiques, relatifs à la manière dont est mené le processus de recherche. Ainsi, le changement de pratiques et habitudes comportementales induit par la conscientisation des acteurs locaux, renforcé par leur formation, peut être intériorisé grâce au vecteur de l'**empowerment** et venir modifier de façon structurelle les rapports sociaux et le rôle qu'ils occupent dans l'espace social considéré.

- Le premier principe de **co-construction** tel que défini par la démarche *DeSI* contribue pour une large part à ce phénomène, dans la mesure où il place les **bénéficiaires au cœur du processus** y compris lors de l'évaluation et parfois même son portage (10. *FAIR*), et que leurs avis soient pris en considération au point que certains se mettent à formuler leurs propres demandes quant à leurs modalités d'implication (11. *ABEE*). À titre illustratif, alors que la production des semences hybrides était perçue comme chasse gardée des multinationales, le projet *APSAN* a encouragé les producteurs à devenir eux-mêmes semenciers et à prendre part à la constitution d'une filière locale (12).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Association arachide/niébé	FAIR	Socioculturelle	10	Auto-évaluation multidimensionnelle des performances des expérimentations par les producteurs. => Les chefs d'exploitation acceptent de réaménager leur système de culture pour une meilleure prise en compte des besoins alimentaire (panier ménager) des femmes	en Profondeur
Profils de produit ("Farine de mil", "Tô de Sorgho Blanc", "Niébé Kossey")	ABEE	Socioculturelle	11	Les acteurs demandent à être impliqués à des étapes spécifiques de développement du produit	en Profondeur
Profil de produit "hybrides de sorgho"	APSAN	Socioculturelle	12	L'implication des producteurs dans l'évaluation et la mise en place d'une filière semencière locale pour renforcer le changement de la perception et l'adoption des hybrides	en Profondeur

- Dans la manière dont les projets déploient leurs activités, ils accordent une **attention particulière à l'intégration de la dimension genre**. La recherche joue à nouveau un rôle transformatif des rapports de pouvoir à travers une médiation avisée, au regard de la place et des fonctions occupées par les femmes dans la structure sociale locale en présence, de sorte à modifier leur posture, et par là, leurs pratiques. La parole des femmes est ainsi mise en avant, de même que leur participation à la prise de décision et elles sont encouragées à porter par elles-mêmes des innovations (13. *FAIR*). Des efforts sont faits pour modifier, au-delà des mentalités, les relations homme-femme afin de réduire les inégalités lorsqu'une asymétrie en défaveur des femmes est observée (14. *IRRINN*).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Promotion du compostage en tas	FAIR	Socioculturelle	13	Changement de paradigme permettant de faire des jeunes et des femmes les porteurs de l'initiative du compostage, en ce sens, ils participent à la prise décision. Des femmes leaders ont été mobilisées pour servir de relais et points focaux des femmes et jeunes pour le partage, d'échanges sur les questions agroécologies.	en Profondeur
Kit d'irrigation par pompage solaire	IRRINN	Socioculturelle	14	Femmes bénéficiaires des kits solaires qui constituent des modèles pour l'engagement d'autres femmes, conduisant à la réduction des inégalités liées à l'accès à la terre par les femmes	en Profondeur

c. De l'analyse des cas non spécifiés dans la grille : ce que révèle les concomitances

Les cas de germes précédemment évoqués sont tous des germes ayant été considérés par les participants comme ne répondant qu'à une modalité de dissémination, conformément à l'hypothèse 2. Or, tel que précédemment évoqué, près d'un quart des germes contribuent concomitamment à plusieurs modalités de dissémination. Une analyse spécifique de ces germes, faisant la synthèse des résultats obtenus sur le plan quantitatif et qualitatif, permet d'affiner chacune des hypothèses et postulats formulés dans la grille analytique, et discutés dans les précédentes parties. Cet approfondissement de la grille analytique permet tout d'abord d'affiner l'hypothèse étudiée de façon quantitative en mettant en exergue, grâce aux compléments de l'analyse qualitative, la plasticité de la dimension organisationnelle qui joue un rôle particulièrement prégnant en matière de dissémination. Il permet aussi de reconsidérer le second postulat sur les vecteurs de dissémination en montrant la polyvalence singulière du vecteur formation, comme facteur clé du changement d'échelle car située à la croisée des différentes modalités de dissémination.

Plasticité de la dimension organisationnelle

L'analyse quantitative a montré que la dimension organisationnelle présente une plasticité importante du fait que plus de la moitié des germes de dissémination qui lui sont associés contribuent à d'autres formes de dissémination que la dissémination verticale, et notamment la dissémination horizontale (46%).

Le premier vecteur permettant à la dimension organisationnelle d'agir à la fois sur la dissémination horizontale et verticale concerne les réseaux d'acteurs. Les participants ont considéré que ces réseaux, une fois constitués, servaient aussi la dissémination horizontale dans la mesure où les projets les mobilisaient pour permettre la réplique des innovations ou l'augmentation de leur nombre d'utilisateurs. Et la raison pour laquelle l'intégration progressive de nouveaux bénéficiaires potentiels des innovations au sein de ces institutions, soit une contribution à la dissémination verticale, encourage l'adoption des innovations, réside dans le fait que ces institutions **constituent des espaces de partage de connaissances et d'expériences propices à la réalisation du vecteur de dynamiques d'échanges** propre à la dissémination. Ainsi, le projet *BIOSTAR* mobilise l'institution de type « *services d'appui* » aux bénéficiaires créée, à savoir, le réseau d'équipementiers, pour pouvoir répliquer ses innovations et voir davantage de PME les utiliser (15.) alors que le projet *FAIR* mobilise plutôt les arènes multi-acteurs qu'il a constitué à l'échelle territoriale pour diffuser les expériences réalisées sur ses innovations (16. & 17.).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Séchoir à mangue alimenté par brûleur de coque d'anacarde	BIOSTAR	Organisationnelle	15	Constitution, animation d'un réseau d'équipementiers transfilière et concertations/mise en synergie des compétences pour la réplique des équipements	horizontale + verticale
Bouilleur d'anacarde pour la fragilisation des noix		Organisationnelle			horizontale + verticale
Association arachide/niébé	FAIR	Organisationnelle	16	Les plateformes pour la promotion de l'agroécologie (DyTAEL) et les comités villageois paritaires (CVP) favorisent les échanges d'expérience et le co-apprentissage ainsi que l'implication des autorités locales. Ces dispositifs sont chargés de porter et diffuser les innovations.	horizontale + verticale
Association sorgho/niébé	FAIR	Organisationnelle	17	Plateforme d'innovation pour la promotion de l'agroécologie en synergie avec le projet SUSTAIN Sahel. Les plateformes favorisent les échanges d'expérience et le co-apprentissage ainsi que l'implication des autorités locales, en lien avec l'innovation considérée.	horizontale + verticale

Enfin, la meilleure illustration de la plasticité résidant dans les germes organisationnels de type « réseaux d'acteurs » traduit par le vecteur de dissémination verticale « création d'institutions locales », est le fait qu'en plus d'alimenter le vecteur de dissémination horizontale par du partage d'expériences pour favoriser l'adoption de l'innovation par davantage de bénéficiaires, cette **démonstration des performances de l'innovation au sein de ces instances alimente également** un autre vecteur de type vertical, à savoir **les efforts de légitimation institutionnelle**. Ces efforts, effectués via du plaidoyer auprès des décideurs dans la mesure où ces « institutions » nouvellement créées peuvent impliquer des autorités locales, participent, au quel cas, à leur sensibilisation en faisant d'elles des parties prenantes de ces dynamiques d'échanges (16. & 17. FAIR). C'est le cas du projet ABEE qui mobilise le réseau sous-régional d'acteurs du système semencier qu'il a formalisé, et comprenant des agents étatiques qu'il a formés, pour y partager des données via une plateforme intitulée « E-Chain », qui ont aussi pour finalité d'influencer les décisions politiques (20.).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Profils de produit ("Farine de mil", "Tô de Sorgho Blanc", "Niébé Kossey")	ABEE	Organisationnelle	20	Les informations liées au profil de produit sont consignées sur E-Chain et ainsi rendues accessibles aux faitières et <i>autorités publiques</i> susceptibles d'influencer les décisions politiques	horizontale + verticale

Polyvalence du vecteur formation

Lorsqu'on s'intéresse aux autres postulats formulés dans la grille d'analyse, des vecteurs ont été identifiés pour expliquer les processus à l'œuvre pour chacune des modalités considérées. Une fois de plus, l'analyse des cas de germes contribuant de façon concomitante à plusieurs types de dissémination permet de révéler que les vecteurs, eux aussi, ont une influence qui ne se circonscrit pas nécessairement à une modalité de dissémination considérée mais qu'au contraire, un même vecteur peut participer à la réalisation de plusieurs modalités de dissémination. Ce résultat va d'ailleurs dans le sens du postulat qui avait été formulé dans la grille d'analyse selon lequel la dissémination en profondeur était davantage le fruit d'une conjonction entre des dynamiques de dissémination horizontale et verticale, qui pouvait avoir des effets récursifs.

À ce sujet, l'analyse des germes avait révélé que le **vecteur de la formation** était celui qui pouvait voir se réaliser la conjonction de modalités de dissémination en profondeur et verticale pour agir de façon récursive sur les pratiques.

L'analyse des cas spécifiques de germes contribuant concomitamment à plusieurs modalités de dissémination permet de renforcer ce rôle spécifique de la **formation** comme vecteur polyvalent dans la mesure où elle provoque aussi un effet récursif **par la conjonction des modalités de dissémination horizontale et verticale**. Alors que les germes cités en exemple dans la partie sur la dissémination en profondeur étaient spécifiques à cette modalité de dissémination, l'étude des germes concomitants permet d'explicitier davantage le processus à l'œuvre de conjonction des dynamiques horizontale et verticale à travers des exemples concrets. De fait, la formation dispose d'une dimension socioculturelle par le message qu'elle véhicule mais aussi d'une dimension purement technique par les conseils pratiques ou compétences qu'elle transmet pour favoriser la réplication ou l'adoption d'une innovation.

- Le premier exemple concerne justement ces cas de formations de type technique, qui ne sont pas dispensés uniquement auprès des acteurs locaux mais peuvent aussi viser *le niveau d'une institution, tel qu'un service d'appui créé* autour des bénéficiaires de l'innovation. Un germe relatif au projet *BIOSTAR* montre en quoi une formation de type technique comme la création de machines, adressée à l'échelle d'un service d'appui créé par le projet – un réseau d'équipementiers – permet à la fois de contribuer à la dissémination horizontale en permettant aux équipementiers de répliquer ces machines auprès d'autres PME mais également à la dissémination verticale en assurant un service pérenne de maintenance du matériel installé (21).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Bouilleur d'anacarde pour la fragilisation des noix	BIOSTAR	Technique	21	Atelier de co-construction / adaptation des équipements avec une dizaine d'équipementiers	horizontale + verticale

- Le deuxième exemple concerne les cas de formations de type technique mais dispensées *au niveau d'acteurs étatiques jouant un rôle dans les sphères décisionnelles*. Ces formations, en s'adressant en particulier à des acteurs étatiques, fait écho au second vecteur communication verticale décrit dans l'analyse qualitative appliquée à la dissémination verticale. En effet, le fait qu'au sein de ce secteur, des acteurs étatiques soient sensibilisés, constitue un levier de poids pour le plaidoyer. Le projet *CASSECS* illustre ce deuxième cas de figure en formant des agents étatiques, les responsables d'inventaire, aux méthodologies de collecte et d'analyse de données sur le bilan carbone afin qu'ils puissent aussi mettre à disposition ces données auprès des décideurs politiques (22).

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Plateforme de production de données sur le méthane entérique	CASSECS	Technique	22	Protocoles et méthodologies sont partagés lors des formations auprès des responsables d'inventaire, qui ont également le rôle de médiateurs auprès des acteurs institutionnels	horizontale + verticale

La conjonction des effets de la dissémination horizontale et verticale permise par la formation relève de germes de type *technique*, et celle des effets de la dissémination en profondeur et verticale de germes de type *socioculturel*. La polyvalence du vecteur formation réside donc dans le fait qu'il recouvre à la fois une dimension technique et une dimension socioculturelle, dont les effets s'avèrent récursifs lorsqu'ils se conjuguent avec des vecteurs de la dissémination verticale. Un dernier cas de concomitance des germes permet d'illustrer au mieux ce processus.

- Ce dernier exemple concerne le cas d'une formation de type technique, adressée à des cibles rassemblées sous une forme d'« *institution* » créée au niveau organisationnel, encouragée à s'institutionnaliser, pour véhiculer un message destiné à changer la perception des acteurs vis-à-vis d'une pratique et leur posture dans l'échiquier social relative à celle-ci. Il est illustré par le cas du projet *APSAN* (23.) qui a transmis des connaissances techniques sur la production d'hybrides de sorgho à des coopératives paysannes, par ailleurs fédérées et encouragées par le projet à se structurer en une filière autour de leur production pour s'autonomiser des multinationales ayant habituellement le monopole sur la production des semences hybrides. L'agissement de la formation sur l'ensemble de ces volets contribue en fait à la réalisation du dernier vecteur propre à la dissémination en profondeur, celui de *l'empowerment* et permet effectivement d'agir de façon récursive, tel que postulé par la grille, dans la mesure où l'obtention de ce rapport de force renouvelé sur le plan socioculturel et le processus de légitimation institutionnelle en cours de leur filière, encouragent ces coopératives à être de plus en plus nombreuses à vouloir devenir autonomes par la production d'hybrides.

Innovation	Projet	Type de dimension	n°	Germe de dissémination	Dissémination correspondante
Profil de produit "hybrides de sorgho"	APSAN	Socioculturelle	23	Renforcer les capacités des coopératives pour les rendre plus autonomes dans la production des hybrides.	horizontale + en profondeur

III. Perspectives de capitalisation

Lors de la seconde journée d'atelier, après la présentation de la grille analytique en plénière (telle qu'exposée en partie I. A. et B.), une discussion ainsi que des travaux de groupe ont permis d'interroger la pertinence de la grille et de discuter ses utilisations potentielles.

Puis lors de la troisième journée, après que la grille ait été opérationnalisée par les exercices pratiques sur la pérennisation et le changement d'échelle notamment, il a été demandé aux participants d'émettre à nouveau leurs avis sous forme de messages clés sur l'intérêt de cette grille et ses potentiels usages. Cette fois-ci, les participants ont pu émettre leurs idées de façon individuelle sur des post-its, en précisant la cible de leur message (interne au projet ou externe). La restitution de ces post-its a été animée par le binôme de coordination DISSEM-INN, et a consisté à ce que chaque participant expose ses propositions et les positionne sur un support papier afin de pouvoir regrouper ensemble les idées similaires.

Une dernière séance de travail en plénière a consisté à soumettre des propositions d'activités pour l'atelier de synthèse, afin de donner suite à toutes ces réflexions et permettre leur valorisation. En sus, il a été demandé aux participants de remplir un formulaire d'évaluation en ligne à l'issue de l'atelier.

Ce sont les résultats de ces trois séances de travail ainsi qu'une partie des retours de l'évaluation qui ont été restructurés pour être restitués dans cette dernière partie, destinée à discuter la grille et proposer des axes d'amélioration (A), à explorer ses utilisations possibles dans le cadre de futurs projets (B) et à entamer la réflexion sur la planification de l'atelier de synthèse pour valoriser ses réflexions (C).

A) La pertinence et les améliorations de la grille

1. Discussion de la grille

a. Sur le cadrage théorique

Lors de la discussion plénière ayant donné suite à la présentation de la grille d'analyse, des interrogations ont porté sur les raisons de la mobilisation du cadre conceptuel de l'institutionnalisme évolutionniste¹⁵ pour analyser et approfondir les notions de pérennisation et de changement d'échelle. Il a été fait référence en particulier à la sociologie de Bourdieu et sa base ancrée dans un « **constructivisme structuraliste** ». La raison principale en était que ces participants considéraient que le concept d'*habitus* développé par Bourdieu pouvait rendre compte des processus liés à la pérennisation et au changement d'échelle et donc, fournir un cadre d'analyse alternatif à celui proposé. Il était suggéré, notamment que ce **terme d' « habitus »** soit préféré à celui d' « *habitude* » dans la mesure où cette notion tiendrait davantage compte du processus d'intériorisation des structures sociales et des schèmes de valeurs qui les gouvernent, garants de leur légitimité.

À ce sujet, il existe effectivement une certaine proximité justifiant le questionnement des participants. Cependant, cette proximité ne paraît pas être suffisante pour justifier la mobilisation de ce concept, et par là même un changement fondamental du cadre choisi, et ce, pour plusieurs raisons.

¹⁵ Pour rappel, lors de l'atelier ce cadre a été présenté comme issu de la « *vieille économie institutionnelle renouvelée* » (VEIR) dont le contenu a été requalifié par la suite comme institutionnalisme évolutionniste.

- Tout d'abord, la suggestion émise par les participants du concept d' « *habitus* » semble relever d'une mécompréhension de la notion d' « *habitude* » mobilisée par DISSEM-INN, interprétée comme tradition et comportement mécanique plutôt que comme « *propensions* » et « *dispositions* » à agir, telle que définie dans la grille analytique selon le sens du terme « *habits* » en anglais qui en est à l'origine. C'est en ce sens que DISSEM-INN mobilise dans son cadre d'analyse les termes « *processus d'habitation* » pour décrire la façon dont ces propensions ou dispositions à agir peuvent être renforcées, modifiées, ou créées.
- Ensuite, le cadre reposant sur l' « *habitus* » renvoie plus à une théorie du comportement social qu'à une théorie du changement social. Or, la problématique de capitalisation transversale de DISSEM-INN, par le postulat que l'innovation est changement et anticipation, requiert la mobilisation d'une théorie du changement social.
- Enfin, le constructivisme structuraliste est une posture davantage structuraliste qui attribue aux structures un rôle prépondérant et limite les marges de manœuvre des acteurs, ne permettant pas de répondre à l'exigence posée par la grille de prendre en compte à la fois les individus et les structures.

b. Sur le concept DeSI

Les premiers retours sur la grille d'analyse portaient sur le concept *DeSI*, et plus spécifiquement sur son troisième principe, à savoir la pluralité des dimensions comprises dans une innovation « *DeSI* ». Les participants ont été marqués par la diversité des thématiques couvertes et des approches mises en œuvre par leurs pairs, et la mise en exergue des tropismes de certaines innovations en faveur d'une ou plusieurs des trois dimensions. Selon eux, ces tropismes ont révélé des complémentarités possibles entre innovations élaborées d'un projet DeSIRA à l'autre, et donc de potentielles synergies entre leurs activités respectives. **Les représentants des projets ont également été interpellés par le fait que malgré cette diversité de thématiques et d'approches, les trois dimensions se retrouvaient dans quasiment toutes les innovations**, conformément au troisième principe pluridimensionnel de l'approche *DeSI*. Certains projets ont tenu compte de ces dimensions de façon explicite dès leur montage tandis que pour d'autres, elles ont été prises en compte de façon plus implicites, se révélant plutôt à travers leur mise en œuvre.

Le constat de cette prise en compte généralisée des trois dimensions par les DeSIRA concernés, qu'elle soit explicite ou implicite, a soulevé un questionnement dans la mesure où l'appel d'offre de l'initiative DeSIRA n'était quant à lui pas très directif sur le montage des projets et n'explicitait pas *a priori* la nécessité d'inclure ces trois dimensions. *Comment se fait-il que toutes les innovations comportent ces dimensions si leur intégration n'était pas dictée ou encouragée à la base par le bailleur ?* La consultation de la note d'appel d'offre de l'initiative DeSIRA lancée par l'Union Européenne permet de répondre à cette question. Le document insiste en fait davantage sur les deux autres principes de cette démarche plutôt que sur l'aspect pluridimensionnel.

- Le premier principe de **co-construction** y est plutôt encouragé sans être mentionné en tant que tel, par les allusions à la nécessité d'inclure les bénéficiaires dans la conception des innovations et même de leur faire porter le processus « *The promotion of farmer-led processes and the attention to the participation of stakeholders in the joint elaboration of innovations along the value chains and/or at the territorial level are essential* »¹⁶.

¹⁶ Note de l'appel d'offre DeSIRA « *EU initiative on Climate-relevant Innovation through Research in agriculture (and food systems) in developing countries – DeSIRA* », p. 1-2

- Le second principe **multi-acteurs** est quant à lui explicitement mentionné et exigé, dans la mesure du possible, comme condition pour candidater à l'appel d'offre « *Research activities should adopt a multi-stakeholder approach, with farmers and the broader private sector in the lead, whenever possible* »¹⁷.
- La dimension socioculturelle n'est aucunement mentionnée dans le document. Le troisième principe **pluridimensionnel** n'apparaît en filigrane que par l'évocation du fait qu'une innovation comporte des aspects technique et organisationnel « *innovation in agriculture and related food systems, with its technological and organizational components* »¹⁸.

La question soulevée par les projets DeSIRA concernés est donc pertinente pour la capitalisation transversale, car elle a encouragé DISSEM-INN à revenir sur la genèse de l'initiative ayant motivé le montage des projets, à l'origine du choix de leur approche. En réponse, DISSEM-INN confirme que **les trois dimensions de l'innovation mobilisées dans sa grille d'analyse ne relèvent pas (ou presque pas) d'une orientation guidée par les bailleurs.**

c. Sur le changement d'échelle

La grille d'analyse a permis aux projets de prendre conscience que le **changement d'échelle** peut être induit par des actions spécifiques planifiées à l'avance. Pour autant, ils ont constaté que les bailleurs ne leur mettaient pas de budget à disposition pour cela ce qui fait que, comme indiqué dans la partie sur la problématisation, cette question est plus une opportunité qu'un attendu de la part des projets.

Alors que les projets sont souvent interpellés sur cette question de changement d'échelle, par leur(s) bailleur(s) notamment, le dimensionnement « *pilote* » de leur intervention les font se questionner sur le rôle qu'ils sont supposés y jouer : *est-ce que les projets DeSIRA, en tant que projets pilotes, ont un rôle à jouer dans la mise à échelle de leurs innovations ?* Peut-être que les bailleurs ne leur accordent pas de budget spécifique pour planifier des actions de changement d'échelle car ce n'est en fait pas à eux de déployer ce type d'actions.

Alors que la question de la pérennisation se pose de façon indéniable à l'ensemble des projets (dans la mesure où c'est un attendu), les participants s'interrogent quant à la systématisation de la question du changement d'échelle, autrement dit, *est-ce que se questionner sur la pérennisation des innovations impliquent nécessairement de se questionner sur leur changement d'échelle ?*

En complément de ces questionnements généraux, les projets ont formulé des remarques plus spécifiques portant sur la **dissémination horizontale.**

- Il leur est apparu, suite à la réalisation de la première session sur le concept *DeSI*, puis à celle sur la grille d'analyse, qu'une **innovation incrémentale leur semblait davantage susceptible de faire l'objet d'une dissémination horizontale qu'une innovation radicale** dans la mesure où cette dernière ne s'inscrit pas dans des pratiques déjà ancrées localement.
- Par une déduction similaire, il est apparu qu'une **innovation à dominance technique était plus facilement répliquable qu'une innovation qualifiée de « complexe »**, autrement dit comportant tout autant les trois dimensions, sans tropisme. Une explication serait que la dissémination d'une innovation plus technique peut se faire de manière horizontale, sans nécessiter l'implication des autres modalités de dissémination.

¹⁷ Ibid, p. 3

¹⁸ Ibid, p. 1

- Pour autant, l'innovation complexe peut tout de même faire l'objet de dissémination horizontale, selon au moins deux modalités, l'une suggérée par les participants de l'atelier, la seconde déduite par DISSEM-INN du premier cas de figure.
 - **Dans le cas d'innovation complexe** comportant une dimension technique forte, il peut arriver que ce ne soit **que ses résultantes organisationnelle et/ou socioculturelle qui puissent faire l'objet d'une dissémination horizontale dans la mesure où la composante technique n'assure qu'un appui** à l'impulsion du processus mais n'est pas amenée à être répliquée en tant que telle. Auquel cas, seuls les produits de ce processus sont sujets à la dissémination horizontale.
 - ⇒ Par exemple, dans le cas de CASSECS, la composante technique de la plateforme de mesure du méthane entérique repose sur la mise en place d'un dispositif sophistiqué pour la production de données sur le bilan carbone. Or, ce dispositif n'a pas pour vocation à être répliqué en tant que tel, il constitue une plateforme destinée à former des responsables d'inventaires nationaux à l'exploitation des résultats qu'il produit. Ce sont donc ces résultats et les messages qu'ils sous-tendent qui peuvent faire l'objet d'une dissémination horizontale en étant diffusés à l'échelle sous-régionale.
 - Dans un second cas de figure et toujours en considérant **une innovation complexe** comportant une dimension technique forte, il **peut arriver aussi que ce ne soit pas les produits mais le processus en tant que tel qui soit visé par la dissémination horizontale.**
 - ⇒ Pour envisager une dissémination horizontale des innovations « *profil de produit* » du projet ABEE dans d'autres contextes, ce ne sont pas les produits obtenus (tô de sorgho blanc, niébé kossei) qui sont visés par la répllication mais le processus d'élaboration de ce produit à travers la méthodologie participative d'élaboration de leur profil. C'est cette méthode en tant que telle qui peut être répliquée, et se voir ainsi appliquée à d'autres types de produits.

Alors que la dissémination horizontale a pu être considérée sous différents angles, la dissémination en profondeur en revanche a soulevé plutôt des interrogations chez les participants qui l'ont considérée comme manquant de clarté. Leurs questionnements rejoignent d'ailleurs ceux apparus à DISSEM-INN lors de l'élaboration de la grille analytique, à savoir qu'il était difficile de déterminer des vecteurs ou dynamiques clairs spécifiques à cette troisième modalité de dissémination. Aussi, DISSEM-INN en avait conclu que la dissémination en profondeur découlait plutôt de la réalisation des deux autres modalités horizontale et verticale, et qu'elle agissait sur elles en même temps de façon récursive. Or, les participants ont voulu interroger cette conclusion, se demandant si effectivement la **dissémination en profondeur n'était qu'une résultante des autres modalités de dissémination ou bien si elle pouvait être considérée aussi pour elle-même et disposer de vecteurs propres** sur lesquels il était directement possible d'agir. Ils ont émis l'hypothèse que la dissémination en profondeur pouvait avoir pour vecteur principal, à la fois propre mais agissant, conformément à la grille d'analyse, de façon récursive sur les autres disséminations, le fait de maintenir des actions d'accompagnement sur le long **terme**, au-delà de la durée de vie des projets. À ce sujet, **les résultats révélés par l'analyse des germes montrent que le vecteur propre à la dissémination en profondeur est plutôt l'empowerment des acteurs locaux, dans la mesure où il leur permet de s'autonomiser au point de ne plus avoir besoin d'actions d'accompagnement**, qui par ailleurs, ne pourraient être maintenues à l'issue des projets.

2. Pistes d'amélioration de la grille

a. Sur la définition de l'innovation

La première limite évoquée par les participants au sujet de la grille d'analyse, porte sur la définition du terme « *innovation* » et de ce qui est entendu par son caractère novateur. Elle s'est faite ressentir dès la première session de « *Panorama aux innovations* », dans la mesure où tous les posters étaient présentés comme exposant des « *innovations* », mais sans avoir défini de socle théorique sous-jacent caractérisant les critères de cette notion et délimitant ses contours. Les participants ont suggéré à ce propos plusieurs critères, au-delà du principe pluridimensionnel inhérent à la démarche DeSI, à savoir (i) une visée transformative et donc la provocation d'un changement (qui rejoint le cadre institutionnaliste évolutionniste de la grille) et, (ii) la réponse à un besoin social (qui rejoint le principe de co-construction de la démarche *DeSI*).

En réponse à cette interpellation, DISSEM-INN propose de se baser sur la définition du HLPE, et d'y incorporer les suggestions des participants à l'atelier (en rose) pour aboutir à une définition de l'innovation *DeSI* coconstruite, venant compléter les fondations de la grille d'analyse :

« Le terme *innovation* désigne le processus par lequel *une intervention extérieure vise à ce que les individus, les communautés ou les organisations apportent des changements à la conception, la production, la transformation, la distribution, la consommation et/ou le recyclage des biens et des services agricoles, ainsi qu'à leur environnement institutionnel. [...]L'innovation englobe les modifications des pratiques, des normes, ~~des marchés et~~ des dispositifs institutionnels et des façons de penser susceptibles de favoriser de nouvelles habitudes comportementales formalisées par de nouvelles règles gouvernant de nouvelles institutions et reposant sur un nouveau système de valeurs à travers de nouveaux réseaux de production alimentaire, de transformation, de distribution et/ou de consommation qui pourront remettre en question ou modifier l'état des choses en réponse à une demande sociale »¹⁹ (HLPE, 2019, p. 18²⁰).*

b. Sur les dimensions de l'innovation

La seconde limite évoquée par les participants quant au cadre analytique concerne le caractère pluridimensionnel caractérisant une innovation inscrite dans la démarche DeSI, autour des dimensions technique, organisationnel et socioculturelle.

Selon eux, la **dimension économique** devrait elle aussi être prise en compte, entendue comme le calcul rationnel réalisé par un bénéficiaire pour décider d'adopter ou non une innovation. Ce calcul intégrerait la prise en compte de plusieurs facteurs, notamment la prise de risque face au gain financier obtenu et la temporalité d'obtention de ce gain comparativement à ce qu'il gagne déjà sur le court terme, sans cette prise de risque. À noter que la perception du gain permis par l'innovation au regard du risque n'est pas du tout la même du côté du chercheur qui propose l'innovation que de celui du bénéficiaire qui se la voit proposer. En effet, le coût de l'innovation n'est pas uniquement perçu sur le plan économique du côté du bénéficiaire, le risque qui y est associé est aussi symbolique et porteur de représentations sociales.

¹⁹ Cf. définition revisitée explicitée sans les corrections en [Conclusion C\)1](#).

²⁰ HLPE. 2019. Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome.

Par exemple, dans certains contextes, ce risque est assumé non pas à l'échelle individuelle mais communautaire, et donc tributaire d'une forte pression sociale : un producteur seul ne se lancerait pas dans une innovation considérée comme risquée si les autres membres de sa communauté ne s'y risquent pas non plus, dans la mesure où le poids de ses pairs pèse dans sa prise de décision et qu'aller à contre-courant présente un autre risque, celui du stigmata et de la désolidarisation.

- Or, cette dimension économique est déjà implicitement prise en compte dans le principe de co-construction de la démarche DeSI. De fait, si les innovations sont co-définies avec les bénéficiaires, ce calcul rationnel - *avec évaluation de la prise de risque selon la quantité de gain obtenu au regard de la temporalité de son obtention* - est intégré dans la démarche même (du moins en théorie), dans la mesure où ils sont supposés formuler des propositions qui sied à leur rationalité. Le fait que la question ait été posée interpelle cependant sur la réalité de la prise en compte de cette dimension dans les innovations sélectionnées. Cet aspect est d'ailleurs ressorti lors des entretiens avec les équipes-projets lorsque les interventions mises en œuvre bénéficient au départ des ressources économiques et humaines du projet. Ainsi, *BIOSTAR* évaluera à la fin du projet si au niveau de la dimension économique, l'innovation est viable. De même, *IRRINN* travaille sur des formes de financement des pompes solaires où les apports directs du projet seraient réduits substantiellement pour préparer son retrait. Cela renvoie directement à la question de la pérennisation.

Une deuxième remarque formulée par les participants est la nécessité de tenir compte, en plus de la dimension économique, de celle de l'**adoption** selon deux aspects, d'un côté les conditions qui lui sont nécessaires et de l'autre, les facteurs y faisant obstacle. Pour aller plus loin, les participants ont suggéré que ces aspects de l'adoption se retrouvaient à la fois dans l'innovation et chez l'utilisateur. Selon ce point de vue, une innovation peut porter en elle des facteurs favorables à son adoption tout comme des facteurs y faisant obstacle. De son côté, un bénéficiaire peut lui aussi disposer des conditions nécessaires, ou du moins facilitant l'adoption, tout comme y présenter des blocages. Ainsi, dans le cas de la culture de Maralfalfa, l'innovation était tributaire des réticences culturelles de la population locale à la production fourragère. Cependant, les rendements obtenus par l'intervention du projet ACCEPT, perceptibles à l'œil nu, ont convaincu les producteurs environnant au point qu'ils en réclament des boutures.

Une façon de concilier ces deux remarques pour DISSEM-INN serait en fait, non pas d'ajouter la dimension économique aux trois dimensions du troisième principe pluridimensionnel de la démarche *DeSI*, mais plutôt de **tenir compte du potentiel d'adoption de l'innovation comme nouvelle thématique**, qui viendrait compléter celles de pérennisation et changement d'échelle. Ce potentiel d'adoption pourrait donc être considéré **du point de l'innovation elle-même d'une part, et du point de vue de son utilisateur d'autre part, en déterminant pour chacun les facteurs favorables et bloquants**. Cette analyse permettrait d'intégrer la dimension économique de plusieurs façons. Du point de vue de l'innovation, elle renverrait au coût financier que représente l'innovation et le contexte économique dans lequel elle s'insère. Côté utilisateur, elle permettrait de considérer la situation économique du potentiel bénéficiaire au regard des ressources dont il dispose et de saisir sa rationalité face au calcul bénéfice/risque effectué pour décider ou non d'investir dans l'innovation.

c. Sur le cadre institutionnaliste évolutionniste (pérennisation et changement d'échelle)

Les participants ont relevé que la notion de « valeurs » n'avait pas été intégrée de façon claire et systématique dans la grille analytique présentée par DISSEM-INN. Son absence de définition a été ressentie par les participants en particulier au moment de réaliser le travail sur la pérennisation, et de façon globale, la rendait difficile à saisir et à situer au niveau de la grille.

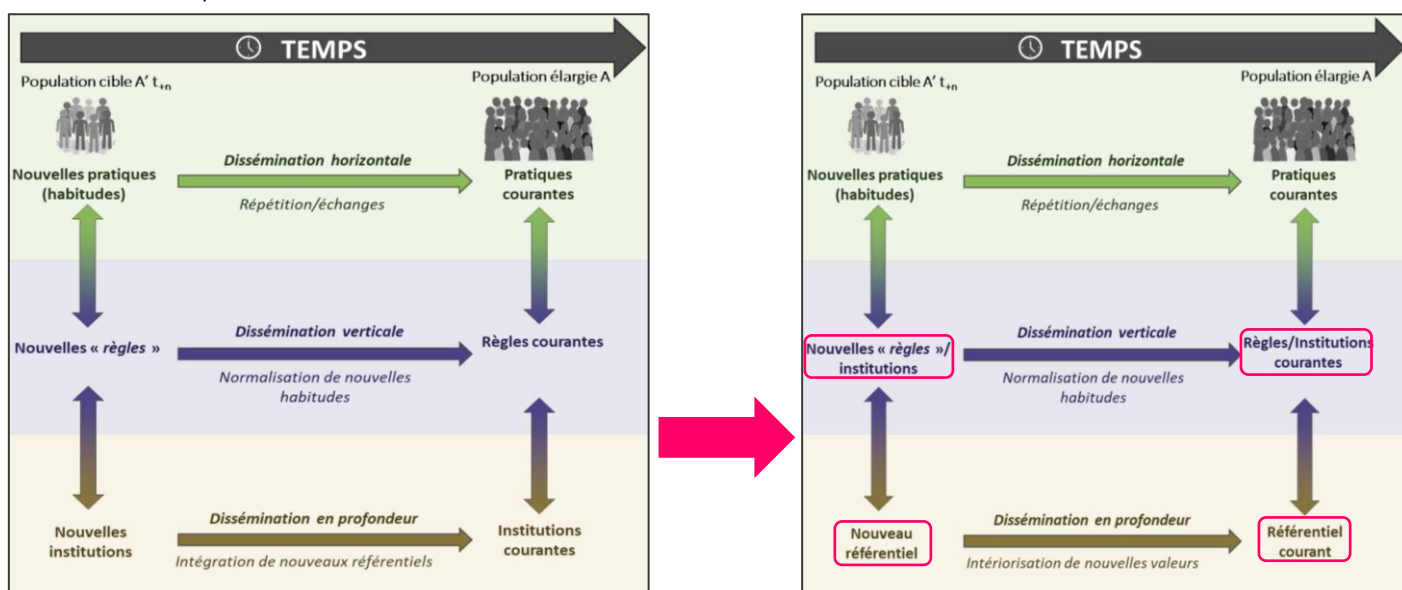
DISSEM-INN a tenu compte de cette remarque en clarifiant cette notion dans la grille analytique telle qu'elle est présentée et discutée dans le rapport, et en lui donnant une définition spécifique (cf. [section I.B.1.](#)). Pour ce faire, il a regroupé l'apparition de nouvelles règles avec l'apparition de nouvelles institutions comme deuxième élément constitutif de la pérennisation et du changement d'échelle, et fait des **nouvelles valeurs le troisième élément**, dans la mesure où elle correspond mieux à la dissémination en profondeur (cf. schéma ci-dessous).

Certains participants auraient aussi aimé voir apparaître une échelle de temporalité associée à ces différents éléments. Mais, cette suggestion est difficile à objectiver et systématiser compte tenu de l'hétérogénéité des projets et de la spécificité de chaque innovation en fonction des contextes. Par ailleurs, la récursivité entre ces trois éléments relativise cette notion de temporalité.

Schéma 6. Illustration de la transformation du cadre analytique suite aux résultats de l'atelier

Application du cadre de l'institutionnalisme évolutionniste présenté à l'atelier

Application du cadre de l'institutionnalisme évolutionniste adapté suite à l'ajout de la notion de « valeurs »



D'autre part, la grille analytique, telle que présentée et retranscrite de façon synthétique et schématique lors de l'atelier, proposait un ordre pour les étapes de pérennisation et changement d'échelle associées. Les participants ont souhaité remettre en cause cet ordre afin de diversifier les possibilités. En effet, ils ont constaté que les interconnexions entre dimensions de l'innovation et modalités de pérennisation/dissémination n'étaient pas univoques, qu'en réalité les trajectoires de changement d'échelle pouvaient être parfois non linéaires et donc variables d'une innovation à une autre, aussi bien dans l'enchaînement des étapes que dans la temporalité de chacune. À titre illustratif, une première innovation peut influencer dans le même temps sur les pratiques, les règles et les façons de penser tandis qu'une autre nécessite d'agir au préalable sur les règles institutionnelles pour obtenir une modification des pratiques. Il est vrai que la présentation de la grille analytique, par souci de lisibilité et de facilité de compréhension, peut laisser penser qu'il y a des étapes incontournables et successives. Cependant le caractère comme le souligne les points focaux la linéarité n'est pas inéluctable. Ainsi, les résultats de l'analyse des cas de germes concomitants confirment ce point de vue par la plasticité démontrée de la dimension organisationnelle et du vecteur formation.

Les participants ont jugé la présentation de la grille très complexe et manquant d'illustrations concrètes. Face à cette limite, DISSEM-INN a proposé d'éventuellement supprimer le cadre théorique intermédiaire de l'analyse en couche causale (présentée lors de l'atelier) dès la rédaction du présent rapport pour ne conserver que celui de l'institutionnalisme évolutionniste.

Quant au manque d'illustrations, DISSEM-INN a fait le choix de ne pas en fournir en amont mais plutôt de laisser les représentants des projets documenter les différentes composantes de la grille lors de l'atelier, sur la base de leur expérience de terrain, pour lui donner du contenu.

Grâce aux données collectées lors des sessions de travail, DISSEM-INN dispose désormais de suffisamment d'informations pour pouvoir exposer des cas illustratifs de la grille, et ainsi en faciliter la compréhension (cf. [partie II. Mise en pratique de la grille](#)). En réponse à la demande des projets, la possibilité de simplifier la grille d'analyse et sa représentation schématique afin d'en faciliter l'utilisation va être étudiée. En effet, les projets souhaiteraient pouvoir se saisir de la grille, au besoin, afin de pouvoir l'ajuster à leur(s) propre(s) trajectoire(s) d'innovation mais aussi l'enrichir à l'aune des spécificités de leurs contextes d'intervention.

B) Les modalités possibles d'utilisation de la grille

Lors de la session sur la formulation de messages clés notamment, les représentants des DeSIRA ont formulé un ensemble de propositions sur des utilisations possibles de la grille analytique, destinées à de futurs projets du même type, au-delà de celles qu'ils envisagent pour eux-mêmes. Selon eux, cette grille analytique constitue un outil pouvant servir de fil conducteur pour répondre à un ensemble de besoins survenant aux différentes étapes du projet, depuis son montage jusqu'à l'évaluation et la valorisation de ses résultats.

1. Sur le montage

La grille analytique met en évidence l'**importance de concevoir des innovations holistiques, incluant les trois dimensions** (technique, organisationnelle et socioculturelle). Selon eux, si tous les projets procédaient, dès la conception, à l'intégration de ces trois aspects, ils pourraient voir au-delà des aspects technique et organisationnel et ainsi concevoir des innovations davantage susceptibles d'être adoptées.

De fait, la dimension socioculturelle est souvent omise alors qu'en mettant l'accent sur le changement des mentalités ou des perceptions des utilisateurs, elle est encline à favoriser l'adoption d'une innovation sur le temps long et permet de réfléchir en amont à l'identification de leviers pour permettre son ancrage.

Pour les projets, il est donc pertinent de suggérer l'**utilisation de la démarche DeSI dans la rédaction des futurs projets, en insistant sur cette troisième dimension**. Cette utilisation peut se faire au niveau du cadre logique et de la théorie du changement associée. Des participants ont suggéré la possibilité d'intégrer aussi cette démarche à l'échelle d'une institution, telle que le Coraf ou l'ISRA, pour en faire un référentiel ou du moins, une source d'inspiration dans la planification et le montage de leurs projets.

En affirmant que *l'innovation est anticipation*, la grille analytique démontre qu'il est également **pertinent de penser la pérennisation et le changement d'échelle dès le montage des projets pour intégrer des activités dédiées dans leur plan d'action opérationnel**. Tout comme pour la démarche DeSI, cette réflexion peut se faire au niveau du cadre logique et de la théorie de changement associée, à travers l'élaboration d'une composante spécifiquement dédiée et l'anticipation des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. À noter qu'alors que tout projet vise la pérennisation des changements qu'il induit, la question du changement d'échelle ne se pose pas de la même façon si son dimensionnement est à l'échelle pilote, du fait que ses actions mises en œuvre n'y sont pas sujettes, ou que c'est hors de ses capacités. L'intégration d'une composante dédiée à la pérennisation s'avère nécessaire pour tout montage de futur projet là où celle d'une composante dédiée à la mise à échelle doit être réfléchi au regard du dimensionnement du projet considéré et de ses capacités.

En plus d'intégrer la démarche *DeSI*, la pérennisation, et éventuellement le changement d'échelle, dans les cadres logiques des futurs projets, la grille d'analyse offre un cadre permettant l'élaboration d'indicateurs associés à ces volets de sorte à pouvoir mesurer l'impact de leur prise en compte dans la mise en œuvre des projets. Les participants suggèrent ainsi que soit mis en place un système de capitalisation et de suivi-évaluation des futurs projets avec pour chacun, une étude *ex-ante*, à mi-parcours, puis *ex-post* sur ces trois volets rendant compte de leur intégration et de l'impact que celle-ci engendre grâce aux indicateurs dédiés, conçus dès le montage.

2. Sur la mise en œuvre

Au niveau de la mise en œuvre opérationnelle des projets, la grille analytique peut permettre à des projets qui ne s'en seraient pas inspirés dès le montage, de penser leurs innovations et la vision globale de leur avancement sous un nouvel angle. De fait, cette grille constitue un outil permettant aux projets d'une part, de faire le point sur les activités *déjà réalisées* et acquis obtenus en termes de démarche *DeSI* à caractère pluridimensionnel, pérennisation, et changement d'échelle. Cet usage apparaît comme allant de soi pour les projets ayant intégré ces trois volets dans leur cadre logique avec un système de suivi sur leur accomplissement, mais peut aussi servir aux projets n'ayant pas intégré *a priori* ces volets et dont leur intégration se révèle au fur et à mesure de leur mise en œuvre. Les projets DeSIRA, en réalisant les travaux de groupe sur leurs innovations au cours de l'atelier, peuvent témoigner de ce second cas de figure.

D'autre part, la grille analytique permet également aux projets de faire un état des lieux des activités *en cours* pour les situer par rapport à celles déjà réalisées, et donc mieux envisager celles à *venir*. En proposant des phases de pérennisation et des modalités de changement d'échelle associées, la grille peut servir d'appui à la structuration d'actions sur ces deux volets.

Du fait de l'adaptabilité de la grille que les participants ont suggéré, que les projets aient intégré des composantes pérennisation et changement d'échelle dès leur montage ou qu'ils le fassent à un moment ultérieur de leur avancement, celle-ci permet de s'accorder au fur et à mesure du processus d'innovation sur les étapes qu'ils souhaitent accomplir, dans quel ordre et selon quelle temporalité. Elle permet ainsi de définir chemin faisant la trajectoire qu'ils souhaitent donner à leur innovation.

3. Sur la valorisation

La grille analytique permet également de valoriser les actions réalisées par les projets, notamment auprès des bailleurs, car elle permet d'« *entrer dans leur vocabulaire* ». De fait, les projets sont souvent interpellés dans le cadre de leurs séminaires annuels ou de leurs comités de pilotage sur la pérennisation de leurs actions, et éventuellement sur leur mise à échelle, mais ne sont pas forcément outillés pour répondre à ces sollicitations. La grille analytique, qu'elle soit mobilisée dès le montage des projets ou au cours de leur déploiement, leur permet de mettre en récit de façon claire la mise en place de leurs innovations et de présenter leurs atouts de façon assez exhaustive, à la lumière de ses différents volets. En effet, la grille permet de documenter dans quelle mesure leurs innovations et leur mise en œuvre portent des acquis en termes de pérennisation et également des germes de changement d'échelle. Cette façon de mettre en avant les avancées d'un projet contribue ainsi à la fois à sa capitalisation, et surtout à structurer la communication sur ses innovations, en d'autres termes à valoriser ses résultats.

Même si l'objectif de DISSEM-INN n'est pas l'évaluation des projets, il ressort de la mise en œuvre de la grille que les projets qui auraient défini dès leur montage des indicateurs à sa mesure, ont la possibilité de s'en servir pour l'évaluation de leurs activités *ex post*. Ils leur restent à définir la temporalité à partir de laquelle cette évaluation devrait intervenir, mais elle pourrait permettre d'indiquer si l'intégration des volets de la grille leur a permis d'obtenir davantage d'impact. Une telle évaluation permettrait aussi de juger de la pertinence de la prise en compte de la grille dès le montage des projets, pour l'heure simplement présumée par les participants à l'atelier, ce qui pourrait servir de preuve de concept pour sa prise en compte dans les futurs projets.

Dans cette optique, une prise en compte de cette grille depuis le montage des projets jusqu'à leur valorisation, demanderait aussi que les bailleurs en intègrent l'esprit et le contenu dans leurs canevas d'appels à projets. La mise en place de composantes sur la pluridimensionnalité de l'innovation, la pérennisation et le changement d'échelle nécessite des ressources à la fois financières mais aussi en termes de compétences, qui peuvent être signalées par les bailleurs dans les appels à projets. Les membres des équipes projet pourraient bénéficier, en outre, de formation et renforcement de capacités pour adapter l'application de ce cadre au contexte spécifique de leur intervention.

Par ailleurs, les participants ont exprimé la nécessité de prévoir des temps de projets plus longs afin de permettre une durée d'intervention suffisante pour la montée en compétences des acteurs locaux sur l'innovation. Ce dernier point fait écho notamment au vecteur d'*empowerment* identifié pour accomplir une dissémination en profondeur, qui suppose l'accomplissement d'autres modalités dissémination préalables ne pouvant advenir que sur un pas de temps étendu. En effet, cette dissémination en profondeur s'appuie sur l'émergence et la généralisation de nouvelles valeurs définies comme un référentiel de principes socialement partagés qui justifient de façon explicite ou implicite les habitudes, les règles et les institutions. Aussi, les bailleurs et porteurs de projet gagneraient à adapter le budget et la temporalité des projets selon les trajectoires d'innovation envisagées au regard des éléments constitutifs de la grille.

C) L'atelier de synthèse pour donner suite à la réflexion

Afin de poursuivre les réflexions engagées lors de cet atelier, DISSEM-INN a choisi de coconstruire avec les participants le programme de son atelier de synthèse. Dernier événement collectif inscrit à l'agenda DISSEM-INN, cet atelier de dimension sous-régionale est prévu sur deux jours et demi, et a pour objectif de restituer une synthèse des résultats de la capitalisation transversale obtenus sur toute la durée du projet à un ensemble élargi d'acteurs de la recherche et du développement agricole intervenant dans le Sahel. De façon plus spécifique, il s'agit de partager les enseignements tirés de l'expérience des DeSIRA vague 1 d'Afrique de l'Ouest sur les composantes de la grille analytique, à savoir i) la démarche d'innovation *DeSI* et les défis de sa mise en œuvre, et ii) la pérennisation et le changement d'échelle. Ces enseignements doivent pouvoir être traduits par la suite sous forme d'éclairages opérationnels à tout acteur qui souhaiterait se lancer dans le financement et/ou le montage de projets du même type. Pour répondre à ces ambitions, les participants ont suggéré la mise en place de quatre activités. Certains d'entre eux se sont par ailleurs portés volontaires pour contribuer à l'animation des sessions.

1. Présentation des innovations : le Forum des itinéraires de changement des innovations DeSI

L'idée d'une **première activité** intitulée le « **Forum des itinéraires de changement des innovations DeSI** » est de reprendre la confection de stands qui avait été organisée lors de l'atelier national au Sénégal, mais cette fois-ci au niveau sous régional et pour les huit projets concernés.

Chaque stand pourrait mettre en avant des *success stories*, mais à la différence de l'atelier national, cette mise en récit serait structurée en s'appuyant sur la grille. L'itinéraire de l'innovation mettrait alors en exergue les dimensions et éventuels tropismes de chaque innovation selon la démarche DeSI, ses acquis obtenus en termes de pérennisation, les étapes de sa trajectoire de changement et ses germes de changement d'échelle ainsi que les défis rencontrés au cours de ce processus.

L'enjeu pour les participants est de pouvoir rendre compte de chaque innovation au niveau des stands, de façon précise et concrète, à la fois par des supports matériels mais aussi par des témoignages. D'autres innovations que celles ayant été présentées au présent atelier pourraient d'ailleurs être exposées si, d'ici l'atelier de synthèse, les projets obtiennent des avancées notables et qu'ils les communiquent auprès du binôme de coordination DISSEM-INN pour qu'elles soient intégrées dans la capitalisation transversale.

Pour mettre en avant ces innovations, les participants suggèrent que soient confectionnés des posters illustrant les caractéristiques et trajectoires de changement de chaque innovation et des vidéos qui montrent les terrains au sein desquels les innovations sont déployées avec des témoignages de bénéficiaires pour expliciter leur fonctionnement, leurs atouts.

En plus des vidéos, ces innovations pourraient aussi être illustrées par des éléments très concrets exposés au niveau des stands comme par exemple, des semences pour les profils de produits. Enfin, il est envisagé que les innovations puissent être présentées au niveau des stands par les membres des projets qui en ont été porteurs. Les points focaux ayant participé à l'atelier ont manifesté leur volonté de contribuer à l'animation des stands. La possibilité qu'au moins une bénéficiaire soit également conviée à l'atelier et présente au niveau du stand pour témoigner elle aussi de son expérience de participation au processus de l'innovation et de ce que cela a pu lui apporter est étudiée.

2. Restitution des connaissances transversales et témoignages

Une **seconde activité** doit permettre de **restituer l'ensemble des résultats obtenus au cours de la capitalisation transversale** menée depuis le premier atelier régional d'échanges. Ces résultats intégreront ceux du présent atelier, qui seront mis en perspective avec les précédents pour l'atelier de synthèse, et ajustés selon les pistes d'amélioration évoquées dans la [partie III.B](#).

En sus de la capitalisation transversale, il est prévu de restituer également les premiers résultats du processus d'évaluation du projet DISSEM-INN en cours. Cette évaluation, menée par une instance indépendante sous forme de capitalisation, a pour objectif de porter un regard critique et constructif sur le principe de capitalisation transversale tel que mis en œuvre dans le cadre du projet DISSEM-INN, considéré comme cas d'étude. Les résultats porteront sur ce que les activités de DISSEM-INN ont pu apporter en termes de valeur ajoutée au regard de la méthodologie choisie et du type d'activités mises en œuvre.

Donnant suite à la restitution des résultats et de l'évaluation de la capitalisation transversale, une **troisième session intitulée « Retours d'expériences des DeSIRA »** a pour objectif d'illustrer de façon plus pratique le fruit de la réflexion menée et les résultats obtenus en interrogeant les bénéficiaires directs que sont les représentants des projets DeSIRA concernés. Le format reste encore à définir mais l'idée serait que les points focaux témoignent sur leur participation à DISSEM-INN et s'expriment sur ce que ces réflexions auront pu leur apporter, de même qu'à leur projet. Ces témoignages pourraient avoir lieu, par exemple, à l'occasion d'une table ronde, et pourraient être appuyés d'une projection dédiée à illustrer leurs propos. Cette projection pourrait porter notamment sur la ou les trajectoires d'innovation dont leur projet serait porteur, de sorte à présenter l'intérêt de la grille analytique élaborée par DISSEM-INN et son adaptabilité face à une diversité de cas pratiques.

3. Perspectives de plaidoyer

La dernière activité proposée porte sur le plaidoyer qui pourrait être mené à l'occasion de cet atelier à destination des bailleurs et des futurs porteurs de projet. Il a été suggéré que deux jours et demi n'étaient pas suffisants pour la mener à bien, et qu'il valait mieux que cette session fasse l'objet d'une journée entière spécifiquement dédiée à la diffusion de recommandations auprès d'acteurs clés.

À ce sujet, DISSEM-INN considère que l'atelier lui-même est conçu pour être un plaidoyer, par la démonstration, par le témoignage, par la réflexion, de sorte qu'une telle journée supplémentaire ne s'avère pas nécessaire. Par ailleurs, l'objectif de DISSEM-INN n'est pas de diffuser des recommandations à des acteurs clés mais d'ouvrir des pistes d'action.

Un premier angle de plaidoyer serait de **démontrer l'intérêt que présente le financement et la mise en œuvre d'initiatives de capitalisation transversales telles que DISSEM-INN**. Pour ce faire, une suggestion a été émise de réaliser un travail de groupe avec la diversité d'acteurs concernés, notamment les bailleurs qui pourraient être les principaux initiateurs de ce type de projets, sur cette question.

Un second angle de plaidoyer serait **d'argumenter en faveur de la prise en compte de la grille analytique DISSEM-INN dans les appels d'offres et cadres logiques des futurs projets de recherche-développement agricole**, pour que les questions de pérennisation et changement d'échelle soient réfléchies dès leur montage. Pour ce faire, il faudrait convier spécifiquement à l'atelier des interlocuteurs stratégiques qui peuvent avoir une influence sur la structure des futurs projets, en s'appuyant sur les relations nouées par les projets DeSIRA, car DISSEM-INN tout seul ne dispose pas de telles connexions. Un autre travail de groupe pourrait être mené avec ces acteurs stratégiques pour les faire réfléchir sur ce second point.

Conclusion

A) Synthèse des résultats : réponses aux hypothèses formulées

1. Dimensions de l'innovation et leur lien avec la pérennisation

Le premier objectif visé dans cet atelier était d'étudier en quoi les activités mises en œuvre par les projets DeSIRA contribuent à la pérennisation de leurs innovations. Autrement dit, il s'agissait de tester l'hypothèse 1 selon laquelle cette pérennisation serait due au fait que les innovations de type *DeSI* sont développées dans trois dimensions (technique, organisationnelle et socioculturelle), conformément au troisième principe de la démarche *DeSI*.

Les résultats **vérifient globalement ce troisième principe de pluridimensionnalité** puisque les 16 innovations étudiées comportent ces trois dimensions (à l'exception du cas de l'autogestion de la pêche qui n'a pas de composante technique), avec un certain **tropisme pour la dimension socioculturelle** citée majoritairement comme dimension principale (14/16).

L'analyse menée sur la relation entre nouveauté et pluridimensionnalité montre d'une part, une indépendance entre ces deux éléments, et d'autre part, que plus l'innovation est radicale (donc « *innovante* »), plus son appropriation peut s'avérer compliquée.

Un autre facteur plus significatif que le degré de nouveauté a été identifié, à savoir « **la plus-value de l'innovation** ». Il a permis de faire ressortir, pour chaque dimension, ce qui semble déterminant pour la pérennisation de l'innovation : l'**accessibilité** pour la dimension technique, l'**appropriation** pour la dimension organisationnelle et l'**acceptabilité** pour la dimension socioculturelle.

Par la suite, une analyse transversale a été réalisée sur les actions de pérennisation menées par les projets et celles de renforcement envisagées dans les différentes phases de pérennisation décrites par la grille analytique, puis traduites en quatre catégories : *processus d'habitation*, *nature des règles*, *nature des institutions*, et *essence des valeurs*. Cette analyse a permis de faire ressortir pour chacune de ces catégories un ensemble de vecteurs, et de montrer parmi eux, les plus influents ou déterminants.

- Concernant le « *processus d'habitation* », le vecteur « **performance de l'innovation** » est ressorti comme le plus important, celle-ci étant entendue comme la qualité, la disponibilité et l'adaptabilité de ses résultats. Cette notion est d'ailleurs très proche de celle de « *plus-value de l'innovation* » susmentionnée, et donc renforce un même constat **que les caractéristiques de l'innovation et de ses résultats semblent prépondérantes pour favoriser sa pérennisation**. Cependant, l'analyse révèle que la performance de l'innovation n'est pas suffisante car elle doit se combiner avec d'autres vecteurs, notamment l'**implication des acteurs dans la durée** au sein de **points de rassemblement**, accompagnés par des **processus de répétition**.
- Concernant la nature des *règles et institutions*, les principaux vecteurs sont les **efforts pour formaliser des cadres d'action ou de comportement** afin de garantir la continuité des innovations, de même que l'**accompagnement de réseaux formels ou d'espace d'échanges multi-acteurs**, supports de ces cadres.
- Enfin, *au niveau des valeurs*, trois vecteurs sont identifiés (**appropriation de habitudes et règles**, **changement dans les relations** et **changement de perception**) mais ils ne se suffisent pas en eux-mêmes, car ils sont plutôt **portés par la réalisation de ceux des autres catégories**.

Il apparaît que les vecteurs identifiés dans les différentes catégories peuvent être aisément associés aux dimensions de l'innovation : les processus d'habitation relèvent de la dimension technique, les natures des règles et institutions concernent la dimension organisationnelle, et l'essence des valeurs est propre à la dimension socioculturelle. Ainsi, **en réponse à l'hypothèse 1, le fait que les innovations DeSI comportent les dimensions technique, organisationnelle, et socioculturelle, leur permet de contribuer aux vecteurs de l'ensemble des phases de pérennisation identifiées par la grille.**

2. Sur le changement d'échelle (vérification des hypothèses 2 & 3)

Le deuxième objectif de l'atelier était d'identifier en quoi les innovations présentent déjà, dans leurs différentes dimensions, des germes dans les différentes modalités du changement d'échelle - soit le *test de l'hypothèse 3* - selon la correspondance technique/horizontale, organisationnelle/verticale, et socioculturelle/en profondeur formulée par l'*hypothèse 2*.

Pour vérifier ces deux autres hypothèses, il a été demandé aux participants d'identifier les activités à l'œuvre au sein de leur projet pouvant être traduites comme germes.

- Concernant l'hypothèse 3, les **participants ont identifiés au sein de leurs innovations DeSI un total de 102 germes**, dont 38 de dimension technique, 39 de dimension organisationnelle et 25 de dimension socioculturelle. L'hypothèse 3 a donc été confirmée en partie, sur la présence des germes, mais nécessitait d'être corroborée par la vérification de l'hypothèse 2 pour être entièrement validée.

- Pour ce faire, l'analyse quantitative menée sur ces germes afin d'analyser leur contribution aux modalités de dissémination décrite dans la grille fait ressortir que **71% de ces germes contribuent de façon stricte aux modalités de dissémination correspondantes à celles formulées par l'hypothèse 2**. Elle montre également que certains germes contribuent de façon concomitante à plusieurs modalités de dissémination. En tenant compte de ces cas de concomitance, l'hypothèse 2 est encore plus largement vérifiée, à hauteur de 93%.
- Pour approfondir ces résultats et saisir les processus sous-jacents à la réalisation de chaque modalité de dissémination, une analyse qualitative a été menée sur les germes identifiés (contribuant à une seule modalité) et les a mis en perspective avec les vecteurs proposés par la grille analytique.

La grille analytique supposait que la **dissémination horizontale** résultait de deux dynamiques, l'une de répétition, l'autre d'échanges.

- Le vecteur de dynamique de répétition n'a pas été retrouvé en tant que tel, mais semble préconditionné par celui d'**attractivité intrinsèque de l'innovation**. Cet autre vecteur est défini comme la capacité de l'innovation à « séduire » les bénéficiaires de par son **adaptation** à leurs besoins, permise notamment par la co-construction, et son **accessibilité** en termes de coût et de facilité de répliation.
- Le second vecteur « *dynamiques d'échanges* » à quant à lui été vérifié par les germes, qui ont permis de préciser davantage ses mécanismes à l'œuvre. Son premier sous-facteur consiste à **faire connaître la performance de l'innovation par des démonstrations** lors de sessions de partage ou visites de sites, et le second à **mutualiser ces efforts de partage en synergie avec d'autres initiatives similaires ou des réseaux de recherche** de plus grande envergure.

Pour la **dissémination verticale**, la grille avait révélé un premier vecteur de création d'institutions à l'échelle locale et un second de communication verticale (plaidoyer).

- Le vecteur de création d'institutions a été vérifié par les germes qui ont permis de décrire les types d'institutions créées selon le niveau d'intervention du projet, à savoir : l'appui à la structuration ou le développement de services d'appui au **niveau des bénéficiaires locaux**, l'assemblage des maillons au **niveau d'une chaîne de valeur**, et la création d'**arènes multi-acteurs** à l'échelle d'un territoire.
- Le vecteur de communication verticale a lui aussi été vérifié et étayé par les germes en précisant qu'il s'agissait d'efforts pour assurer le **portage politique des institutions créées** par des autorités publiques, et **légitimer des règles collectives** au sein de leur cadre de gouvernance ou de leur environnement institutionnel.

Pour la **dissémination en profondeur**, la grille n'avait pas proposé de vecteurs mais avait identifié une première dynamique résultant de la conjonction des disséminations horizontale et verticale, et une seconde résultant des effets récursifs de cette première dynamique sur l'adoption des pratiques.

- L'analyse transversale sur les germes confirme et précise la première dynamique qui se traduit par le vecteur de **conscientisation des acteurs locaux** dans le cas de ressources partagées à échelle territoriale. Pour la dissémination horizontale, c'est la **démonstration par l'expérimentation** qui convainc les acteurs de l'intérêt d'exploiter une ressource, en changeant leur perception vis-à-vis de celle-ci.

Elle se conjugue avec la dimension organisationnelle, lorsque des cadres de concertation sont mis place pour montrer que cette exploitation gagnerait à se faire de façon raisonnée à l'échelle d'un territoire, grâce à des **règles de gestion définies collectivement**. Ce cadre a pour effet de changer, en plus des mentalités, les rapports sociaux entre **acteurs locaux qui se mettent à coopérer**.

- La seconde dynamique d'**effet récuratif** sur les pratiques est aussi vérifié par le vecteur **formation**²¹. Il transmet, au-delà de conseils techniques, les valeurs portées par l'innovation. Lorsque ce vecteur se conjugue à ceux de dissémination verticale, soit **en dispensant ses messages à l'échelle d'un secteur ou auprès d'acteurs décisionnels**, ou encore **en institutionnalisant ses enseignements** sous forme de cursus formel, alors la formation **engendre une modification systémique des systèmes de penser mais aussi des façons de faire**.
- L'analyse transversale révèle un troisième vecteur, l'**empowerment** des bénéficiaires, qui **résulte de la conjugaison des deux précédents**, et se traduit par une modification favorable de leur place dans l'espace social.

L'analyse qualitative complémentaire menée sur les cas de germes contribuant concomitamment à plusieurs modalités de dissémination a permis d'affiner les hypothèses 2 & 3 en montrant le rôle spécifique joué par la dimension organisationnelle et celui du vecteur formation.

- La **dimension organisationnelle** s'est révélée plastique par le fait qu'elle contribue, comparativement aux autres dimensions, de façon significative à d'autres modalités de dissémination, notamment la dissémination horizontale (46%). Cette **plasticité se manifeste au niveau de la « mise en place d'institutions »** qui servent de concert la dissémination *horizontale* et *verticale* car elles constituent des espaces de partage de connaissances et d'expériences propices aux dynamiques d'échanges sur les démonstrations de performances. Dans le même temps, elles servent les efforts de légitimation institutionnelle en faisant des décideurs des parties prenantes de ces démonstrations de performance, susceptibles de porter le plaidoyer.
- Le **vecteur « formation »** s'est révélé polyvalent dans la mesure où il recouvre deux dimensions, à la fois technique par les **conseils pratiques** dispensés pour adopter ou répliquer l'innovation, et socioculturel en véhiculant également le **message porté par l'innovation** pour changer les façons de penser. **Lorsque** les germes de ses deux dimensions **opèrent en conjonction avec les vecteurs de la dissémination verticale**, alors on observe un effet servant finalement l'ensemble du processus de dissémination.

Les deux vecteurs de dissémination verticale que sont la mise en place d'institution et les efforts de légitimation institutionnelle sont le **dénominateur commun** à la plasticité de la dimension organisationnelle et à la polyvalence potentielle du vecteur formation. Ceci laisse à penser que cette modalité s'avère centrale dans les processus de dissémination. Autrement dit, tout comme la dimension organisationnelle semble jouer un rôle clé pour faciliter d'autres disséminations (notamment horizontale), la dissémination verticale elle aussi **semble jouer un rôle clé pour permettre aux autres modalités de dissémination de se réaliser**.

Ainsi, l'analyse menée sur les germes de dissémination a permis de **valider les hypothèses 2 et 3, en précisant les vecteurs identifiés par la grille et en en révélant de nouveaux**. Elle a permis en sus, **d'affiner ces hypothèses en démontrant la plasticité de la dimension organisationnelle et de son corollaire, la dissémination verticale**, par leur contribution significative aux autres modalités de dissémination.

²¹ Entendue comme des sessions dispensant des connaissances pratiques ou techniques sur l'usage et la réplcation d'une innovation, de même que le message porté par cette innovation.

B) Evaluation de l'atelier

DISSEM-INN a soumis aux participants un questionnaire d'évaluation pour connaître leur avis sur les points forts de l'atelier et ce qui aurait pu être amélioré. Ils ont ainsi évalué quantitativement, puis qualitativement chaque session de travail et l'organisation globale. Sur les 30 participants présents à l'atelier, 21 d'entre eux ont répondu aux questionnaires soient 70%, ce qui permet d'avoir un point de vue assez représentatif. Les résultats bruts ([cf. annexe n°9 anonymisée](#)) des formulaires sont récapitulés dans un document faisant la synthèse de chaque séance ([cf. annexe n°10](#)). Ces retours additionnés à ceux formulés par les participants lors de l'atelier de même que ceux, réflexifs, de DISSEM-INN permettent de fournir une évaluation globale sur les résultats obtenus et le déroulé de l'atelier.

1. Sur les résultats obtenus

Le travail réalisé par les participants a permis de tester et finalement, vérifier les trois hypothèses formulées. Toutefois, ces résultats ont été tributaires, comme toute collecte de données, de quelques biais et limites qu'il convient d'exposer. De façon générale, les **points focaux DISSEM-INN n'étaient pas systématiquement les porteurs des innovations étudiées**. Dans certains cas, des participants spécifiques ont pu être conviés du fait de leur connaissance approfondie sur une ou plusieurs innovations de leur projet, mais il a pu arriver que pour d'autres, ces personnes ressources étaient absentes. Les résultats obtenus sont donc en partie tributaires de cette première contrainte.

Les données collectées ont également été tributaires de la **subjectivité propre à la manière dont chaque participant considère son innovation**. Ainsi, sur la question du degré de nouveauté de l'innovation, des participants ont estimé qu'ils étaient plutôt moins à même de répondre à cette question que les bénéficiaires eux-mêmes. Cette subjectivité **s'applique également à la manière dont DISSEM-INN a interprété les données collectées**, et à la façon dont l'équipe projet a construit des catégories sous forme de vecteurs pour leur donner du sens, en perspective avec les éléments de la grille.

Une dernière limite, est relative à la réalisation des activités par les participants en lien avec la **manière dont la grille a été appréhendée**. En effet, les participants ont évoqué des difficultés, en particulier pour saisir à quoi renvoyaient la dimension « *socioculturelle* », la notion de « *valeurs* » et celle de dissémination « *en profondeur* ». Par exemple, sur le changement d'échelle, il se peut qu'il y ait eu des différences de compréhension d'une modalité de dissémination à une autre. Les participants ont d'ailleurs exprimé une certaine porosité entre les modalités, qui leur complexifiait la tâche. Par ailleurs, le fait de ne pas avoir considéré d'entrée de jeu la possibilité qu'un même germe réponde à plusieurs modalités a possiblement introduit un biais dans la mesure où certains participants ont pu se restreindre à ne mentionner qu'une modalité pour chacun des germes. Cette appréciation aurait peut-être différé s'ils s'étaient vus offerte, dès le départ, la possibilité de répondre à plusieurs modalités en même temps. Cependant, cela ne les a pas empêchés de le faire.

Ces limites n'altèrent pas pour autant l'intérêt que les participants ont trouvé à la grille analytique, dorénavant vérifiée et enrichie par les résultats obtenus. Ils ont considéré qu'elle constituait un **outil** pouvant servir de fil conducteur **pour répondre à des besoins survenant aux différentes étapes des futurs projets**.

- *Sur la phase de montage*, la grille analytique permet de montrer qu'il est **important de concevoir des innovations holistiques** comportant les trois dimensions, là où la dimension socioculturelle, pourtant essentielle sur la question de l'adoption, est souvent omise.

Elle permet de montrer que les activités de **pérennisation**, voire de **changement d'échelle**, **gagneraient à être** pensées dès le montage et **intégrées dans les cadres logiques ou théories du changement** des projets. Une telle réflexion menée au démarrage d'un projet sur ces trois volets permettrait de **définir des indicateurs**, dont l'accomplissement pourrait être attesté par un système de suivi-évaluation réalisé de façon *ex-ante*, puis au cours et à l'issue du projet.

- Sur la *phase opérationnelle*, notamment pour les projets n'ayant pas intégré les phases de pérennisation et changement d'échelle dès leur montage, la grille peut servir de **repère pour faire un état des lieux** des acquis obtenus, des activités en cours, et ainsi **orienter la planification des activités à venir**. Pour une innovation considérée, l'adaptabilité globale de la grille et la plasticité spécifique des dimensions organisationnelle et verticale, permettent de repenser l'articulation des niveaux d'analyses proposés et leurs interconnexions possibles au regard de l'innovation considérée **pour définir une trajectoire adaptée qui lui soit propre** et possiblement itérative.
- Sur la *phase de valorisation*, la grille peut servir, d'une part, à **structurer la communication autour de l'innovation en facilitant sa mise en récit** par l'identification des différentes étapes de sa trajectoire. Elle permet aux projets pilotes, d'autre part, de **mettre en avant leurs acquis en termes de pérennisation et leurs germes de changement d'échelle**, donc de valoriser leurs résultats, voire cibler comment ils pourraient être mis à profit.

De façon réflexive, les participants ont jugé que la **grille analytique**, enrichie par les résultats obtenus, pouvaient **servir, de façon interne et dès à présent**, leur projet respectif **pour améliorer la mise en œuvre dans leurs activités** en se fixant la pérennisation comme priorité sachant qu'ils sont pratiquement tous en phase de finalisation. Ils ont estimé, pour ce faire, qu'il pouvait leur être utile de s'approprier la grille, par une mobilisation, en interne, des activités effectuées au moment de l'atelier sur leurs innovations. Ils ont jugé par ailleurs, que cela pourrait les aider à **mettre en place une démarche de capitalisation** de leurs innovations pour mieux valoriser leurs réalisations.

Face au constat des avantages présentés par la grille pour la mise en œuvre des projets, les participants souhaiteraient **plaider auprès des bailleurs en faveur d'une intégration des thématiques de la grille dans les canevas d'appels à projets de recherche-développement**, avec une incitation à ce que soient prévues des ressources et compétences spécifiques sur les questions de pérennisation et changement d'échelle. Les niveaux d'analyse de la grille montrent également la nécessité d'accorder **un pas de temps plus longs aux projets**.

2. Sur le déroulé de l'atelier

L'évaluation quantitative des **séances** a montré un **degré de satisfaction globale des participants** vis-à-vis de l'atelier, puisqu'elles ont **toutes** été notées à **au moins 71,4% entre 8 et 10/10**, la séance la plus appréciée étant celle du *Panorama aux innovations* (92,2% des notes entre 8 et 10/10). Celles aux avis les plus mitigés sont les séances sur *l'Approfondissement des innovations* et la *Préparation de l'atelier de synthèse*, qui observent respectivement pratiquement un quart et un tiers des notes les plus faibles (entre 6 et 7/10), bien qu'elles aient quand même été appréciées respectivement à hauteur de 9/10 et de 8/10 par la majorité des participants ayant contribué à cette évaluation. La note la plus faible obtenue, toutes séances confondues, y compris l'organisation globale de l'atelier, est de 6/10 et n'a jamais excédé les 14,3% sur l'ensemble des votes. Cela confirme la satisfaction globale de l'ensemble des participants ayant participé à cette évaluation.

Les réponses qualitatives révèlent, **pour le panorama aux innovations**, que les participants ont bien apprécié les posters innovations réalisés. Cette séance leur a permis de connaître la **diversité des innovations** mises en œuvre, ce qui a **révélé des complémentarités et donc des synergies potentielles** entre projets. Ils ont été particulièrement surpris de constater que malgré cette diversité, pratiquement toutes les innovations comportent en commun les trois dimensions. Ils ont simplement regretté que les interlocuteurs les plus informés n'aient pas toujours été présents pour présenter leurs innovations, ce qui rejoint la limite précédemment évoquée.

Concernant la **grille analytique**, ils ont jugé la présentation très **pertinente**, bien que complexe et difficile à appréhender du fait du manque d'illustrations. En effet, DISSEM-INN avait fait le choix de laisser aux projets la tâche d'illustrer la grille en la confrontant à leur expérience pratique. Les participants ont apprécié la **démarche jugée originale, pertinente, et adaptée**, même si son application était lourde dans la mesure où elle nécessitait des aller-retours avec les concepts théoriques. Ces séances de travail autour de la grille leur ont permis une réflexivité approfondie sur leurs propres activités, qui leur a permis de **percevoir leurs innovations sous un nouvel angle en révélant leurs atouts** et de connaître de façon plus claire leur niveau d'avancement en positionnant leurs innovations par rapport à la grille. Les porteurs d'innovation ont été incités à **donner un contenu tangible au concept de pérennisation en identifiant leurs acquis et des leviers** permettant d'améliorer l'implantation de leurs innovations. Ils ont développé aussi une **meilleure compréhension des processus de changement d'échelle, pour déceler les facteurs bloquants** et acteurs à cibler en priorité, autant de pistes pour rédiger les éventuelles phases 2 de leur projet.

Les participants ont manifesté leur satisfaction sur le fait d'avoir été tous impliqués dans la session de préparation du prochain **atelier de synthèse** par la séance de réflexion collective dont la démarche a été jugée participative, inclusive et interactive. Le deuxième temps en plénière a permis d'identifier des activités pour cet événement, de sorte que son **programme soit coconstruit**, et les points focaux se sont portés volontaires pour participer à la restitution de leurs trajectoires d'innovation et pour certains aussi, à l'animation des séances.

Enfin, sur l'**organisation de l'atelier** a proprement parlé, l'appréciation s'est avérée aussi satisfaisante (80,9% des votes entre 8 et 10/10). Les participants ont particulièrement apprécié le **respect du programme, la bonne gestion du timing, et la fluidité des séances**. Ils ont également noté les bonnes conditions du cadre et d'accueil par le binôme de coordination ainsi que sa maîtrise des thématiques abordées. Un bémol portait sur le délogement de certains, et le manque de fiabilité des compagnies aériennes, points d'attention dont DISSEM-INN tiendra compte pour l'organisation de son dernier atelier.

C) Perspectives

1. Perspectives de capitalisation

Les retours formulés par les participants et les résultats révélés par leurs contributions permettent d'entrevoir des améliorations de la grille présentée aux participants et de nouvelles pistes de capitalisation pour la finalisation du projet DISSEM-INN.

La première amélioration apportée à la grille analytique est la co-construction, grâce aux remarques des participants, d'une définition du terme « *innovation* » tel qu'entendu par DISSEM-INN sur la base de celle fournie par le HLPE²² (2019, p.11) : « *Le terme innovation désigne le processus par lequel une intervention extérieure vise à ce que les individus, les communautés ou les organisations apportent des changements à la conception, la production, la transformation, la distribution, la consommation et/ou le recyclage de biens et de services agricoles, ainsi qu'à leur environnement institutionnel. L'innovation englobe les modifications des pratiques, des normes, des dispositifs institutionnels et des façons de penser susceptibles de favoriser de nouvelles habitudes comportementales formalisées par de nouvelles règles gouvernant de nouvelles institutions et reposant sur un nouveau système de valeurs qui pourront remettre en question ou modifier l'état des choses en réponse à une demande sociale* ».

La seconde amélioration est le fait d'avoir apporté une définition à la notion de « *valeurs* » comme « *Référentiel de principes socialement partagés qui justifient de façon explicite ou implicite les habitudes, les règles et les institutions.* », et d'avoir restructuré en conséquence les éléments de la grille pour l'intégrer de façon systématique dans les éléments composites de la pérennisation et du changement d'échelle, dès la rédaction du présent rapport.

Face au constat répété de sa complexité, il reste à DISSEM-INN la tâche de simplifier la grille, processus déjà entamé par la suppression du cadre de l'analyse en couches causale, qui pourrait se poursuivre afin d'en faciliter son utilisation. En complément, maintenant que DISSEM-INN dispose d'exemples concrets fournis par les projets, il pourra être en mesure d'illustrer davantage les mécanismes à l'œuvre dans la grille en recourant notamment aux vecteurs révélés par l'analyse transversale.

Il pourrait éventuellement approfondir les exemples d'innovation étudiés au regard de ces nouveaux vecteurs pour fournir des illustrations concrètes de l'articulation des niveaux d'analyse sur la base de trajectoires d'innovation spécifiques.

Toujours par souci de simplification de la grille, l'analyse transversale sur la pérennisation et le changement d'échelle a révélé des vecteurs qui observent beaucoup de similarités (tels que celui de pérennisation sur la *performance de l'innovation* et celui de dissémination horizontale d'*attractivité intrinsèque de l'innovation*). Ce constat semble logique dans la mesure où, d'une part, les vecteurs du changement d'échelle formulés dans la grille ont été déduits de ceux de la pérennisation issus de la théorie institutionnaliste évolutionniste et, d'autre part, les vecteurs de la pérennisation observent eux aussi des correspondances fortes avec les dimensions de l'innovation. DISSEM-INN pourrait donc faire un effort de comparaison et de synthèse des vecteurs sous-jacents à ces deux processus au regard des dimensions.

Enfin, pour enrichir la grille, les participants ont suggéré l'intégration d'une dimension additionnelle, économique, et la prise en compte du concept d'adoption. DISSEM-INN propose d'ajouter aux thématiques de pérennisation et changement d'échelle, celle du potentiel d'adoption de l'innovation. Elle consiste à analyser les facteurs favorables et bloquants à l'adoption à deux niveaux, à la fois dans l'innovation mais aussi chez le bénéficiaire. Elle permet donc de prendre en compte la dimension économique au regard du coût que présente l'innovation par rapport à son contexte économique et du calcul rationnel effectué par le bénéficiaire au regard de sa situation économique et de son contexte social. Ceci étant dit, cette thématique se rapproche de la notion de plus-value et des vecteurs de performance et d'attractivité de l'innovation. DISSEM-INN pourrait donc, sur cet autre point, procéder aussi à un effort de clarification et de synthèse.

²² HLPE. 2019, *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome.

2. Organisation de l'atelier de synthèse

L'atelier de synthèse DISSEM-INN a pour objectif de restituer les résultats de capitalisation transversale obtenus sur toute la durée du projet à un ensemble élargi d'acteurs de la recherche et du développement agricole pour traduire ces enseignements **en éclairages opérationnels pouvant servir tout acteur qui souhaiterait se lancer dans le financement et/ou le montage de projets du même type**. La séance dédiée à la préparation de cet atelier avait pour objectif de coconstruire avec les points focaux son programme, pour lequel il est ressorti comme suggestions trois temps forts.

- Un premier temps intitulé « *Forum des itinéraires de changement des innovations DeSI* » pour exposer les innovations des projets, au sein de stands, en mettant en exergue leurs acquis sur la base des thématiques identifiées par la grille analytique révisée.
 - ⇒ DISSEM-INN pourrait appuyer la confection de posters pour retracer les trajectoires d'innovation de ces projets.

- Un second temps dédié à la restitution de l'ensemble des résultats transversaux obtenus par DISSEM-INN sur la démarche d'innovation *DeSI* et les défis de sa mise en œuvre ainsi que sur la grille analytique élaborée.
 - ⇒ Cette restitution pourrait être l'occasion pour les projets DeSIRA de témoigner de leur retour d'expériences pour d'une part, présenter leur(s) trajectoire(s) d'innovation à titre illustratif, et d'autre part, évoquer l'intérêt potentiel qu'ils ont pu tirer de leur participation aux activités DISSEM-INN.

- Un dernier temps spécifiquement dédié au montage d'un plaidoyer selon deux angles. Le premier porterait sur l'intérêt que peut présenter le financement et la réalisation plus systématique de processus de capitalisation transversale portant sur des portefeuille de projets, et le second sur l'identification de pistes permettant l'intégration de la grille analytique dans les cadres logiques ou théories du changement des futurs projets.
 - ⇒ Une restitution du processus d'évaluation en cours de DISSEM-INN pourrait être organisée pour fournir des éléments en relation avec ce plaidoyer.

DISSEM-INN entend partir de ces suggestions pour rédiger les TDR de l'atelier de synthèse, et les soumettre aux points focaux pour rester fidèle à sa dynamique de co-construction. Il pourra s'appuyer sur les projets pour identifier avec eux les invités stratégiques à convier, cibles de son plaidoyer. Il veillera aussi, *dans la mesure du possible*, à tenir compte des remarques des participants de sorte à ce que des bénéficiaires des innovations soient présents, de même que les représentants les plus pertinents pour les présenter.

Liste des annexes

Ce rapport étant proposé en version numérique, les annexes sont accessibles directement sous forme de lien hypertexte renvoyé vers les fichiers originels, téléchargeables. Il suffit de cliquer sur le titre de l'annexe considérée dans le tableau ci-dessous pour y accéder.

N°	Titre de l'annexe (renvoyant vers son lien hypertexte)
Annexe n°1	Termes de références de l'atelier inter-DeSIRA
Annexe n°2	Nomenclature des posters innovations (cf. ci-dessous)
Annexe n°3	Présentation de la grille analytique
Annexe n°4	Guide d'entretien sur les innovations
Annexe n°5	Tableau transversal récapitulant les entretiens sur les innovations
Annexe n°6	Annexe sur les types de vecteurs
Annexe n°7	Données collectées sur la pérennisation
Annexe n°8	Données collectées sur le changement d'échelle
Annexe n°9	Résultats bruts de l'évaluation
Annexe n°10	Synthèse des résultats de l'évaluation par séance

Nomenclature des innovations

Cette nomenclature comporte des liens qui renvoient vers les fiches de chacune des 16 innovations étudiées dans le cadre de cet atelier. Il suffit de cliquer sur le nom de l'innovation considérée pour pouvoir accéder à sa fiche.

	Nom de l'innovation	Projet DeSIRA	Pays d'implantation
1	Profil de produit - farine de mil	ABEE	Sénégal
2	Profil de produit - tô de sorgho blanc	ABEE	Burkina Faso
3	Profil de produit - niébé kossei	ABEE	Niger
4	Culture fourragère de Maralfalfa	ACCEPT	Tchad
5	Profil de produit - sorgho hybride	APSAN	Mali
6	Bouilleur d'anacardes pour la fragilisation des noix	BIOSTAR	Sénégal
7	Séchoir à mangues alimenté par brûleur de coque d'anacarde	BIOSTAR	Burkina Faso
8	Plateforme de production de méthane entérique	CASSECS	Sénégal
9	Spectroscopie dans le proche infrarouge (SPIR)	CASSECS	Burkina Faso
10	Association arachide-niébé	FAIR	Burkina Faso
11	Promotion du compostage en tas	FAIR	Sénégal
12	Association sorgho-niébé	FAIR	Mali
13	Kit d'irrigation par pompage solaire	IRRINN	Burkina Faso
14	Production de fourrage sur jachères	S&T	Sénégal
15	Dispositif de parcage rotatif villageois	S&T	Bénin
16	Autogestion de la pêche continentale comme commun	S&T	Sénégal